



جامعة بجاية
Tasdawit n Bgayet
Université de Béjaïa

Université Abderrahmane Mira Bejaia
Faculté des Sciences Humaines et Sociales
Département de Sociologie

Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention du diplôme de Master en Sociologie

Option : Sociologie des Organisations et de Travail

Thème :

**Trajectoire des femmes entrepreneures
artisanes, réalité et défis**

**Cas des femmes dans le domaine
artisanal à la wilaya de Bejaia**

Réalisé par :

Boussemar Fatma Zohra

Encadré par :

Dr. Hider Fouzia

Promotion 2022 /2023

REMERCIEMENTS

Remerciement et gratitude au seigneur le tout puissant de nous avoir attribué le courage, la force et la santé de faire ce modeste travail.

*Nos vives gratitudes à **Mme. HIDER Fouzia** de nous avoir encadré durant cette période pour la réalisation de ce travail, de son aide, sa disponibilité ainsi de nous avoir orienté dans nos recherches afin de mieux le perfectionner.*

*On remercie également **Mr. HADERBACHE Bachir** pour son aide, son apport et sa participation toute au long de ce travail.*

Nos remerciements s'adressent également à tous les enseignants qui nous ont enseignés durant notre cursus universitaire.

Nous adressons également des remerciements aux membres du jury qui ont acceptés d'évaluer ce modeste travail.

On tient à remercier l'ensemble des femmes qui ont contribuées à travers leurs disponibilités, d'accepter de faire des entretiens avec elles, de répondre à toutes nos questions sans aucune hésitation et l'intérêt qu'elles ont portées à notre travail.

Au terme de ce modeste travail nous tenons à remercier chaleureusement et respectivement tous ceux qui ont Contribué de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire particulièrement ;

Yanis, Maiga Hadirato Idrissa et Fatima

DÉDICACE

*Je dédie ce travail à mes très chers parents mon père **Abd el-Rahmane** et ma très chère maman **Zakia**, qui m'ont doté d'une éducation digne, leur amour a fait de moi ce que je suis aujourd'hui.*

*A mes très chers frères **Billal, Youcef et Smail***

*A une personne exceptionnelle mon mari **Yanis** qui ma soutenue durant mes années d'études, ainsi que toute sa famille : mon beau père **Elhadi** et ma belle-mère **Nadia** et mon beau-frère **Abid** ainsi que ma belle-sœur **Mélissa**.*

*Et a toute ma famille, Particulièrement à ma grand-mère Ouachia et ma tante **Nassira** et mes grands-parents qui sont disparu trop tôt sans qu'ils soient content de mon succès.*

*Aussi à mes tantes **Rebiha, Nassima, Saida, Yasmina, Samira, Hania et Hayatte** et les femmes de mes oncles **Rebiha** et **Marwa** et mes cousines : **Fatima, Imane, Lilia, Liticia, Sara, Sonia, Sofia, Yasmine, Manel, Samira, Lamia, Meryam**.*

*Ainsi à mes chères amies : **Hadirato, Maya, Lora, Katia, Amina, kamilia et Aida....***

Aussi à toute mes chères voisines

Sommaire

❖ La partie théorique :

Introduction générale

CHAPITRE 1 : Le cadre méthodologique de la recherche :

Préambule :

- 1-Les raisons de choix de thème
- 2-L'objectif de la recherche
- 3-La problématique
- 4-Les hypothèses
- 5-La définition des concepts clés
- 6 - La pré -enquête
- 7-Méthodes et techniques de la recherche

Chapitre 2 : les différentes approches de l'entrepreneuriat féminin

Préambule :

Section 01 : l'entrepreneuriat et les femmes entrepreneures

- 1-L'entrepreneuriat
 - 1.1 -Repère historique de l'entrepreneuriat
 - 1.2 –Les champs de l'entrepreneuriat
 - 1.3 -Les paradigmes de l'entrepreneuriat
 - 1.4 -Les approches théoriques de l'entrepreneuriat
- 2-L'entrepreneuriat féminin :
 - 2-1- les différentes approches de l'entrepreneuriat féminin

2-3-la femme entrepreneure

2-4- les caractéristiques des femmes entrepreneures

2-5- les facteurs de motivations des femmes entrepreneures

2-6-Les difficultés qui entravent les femmes entrepreneures

Section 02 : *les femmes entrepreneures artisanes et le secteur d'artisanat* :

Préambule :

1-L'histoire et l'évolution de l'artisanat

2-Les approches de l'entreprenariat artisanale

3-les formes d'activités artisanales

5-les femmes dans l'artisanat

Conclusion du chapitre

Chapitre 3 : *la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale et les femmes entrepreneures en Algérie* :

Préambule :

Section 01 : *la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale des femmes entrepreneures* :

1-La femme entrepreneure entre la vie familiale et la vie professionnelle.

2-la conciliation travail /famille de point de vue de l'entreprise.....

3-L'importance de l'adaptation d'une conciliation entre travail /famille.

4-les impacts d'incapacité à concilier entre la vie familiale et la vie professionnelle.

Section 02 : *les femmes entrepreneurs en Algérie* :

Préambule :

1-entreprenariat féminin en Algérie (les études sur les femmes entrepreneurs).

2-profil des femmes entrepreneures en Algérie.

3-les mesures et les dispositifs de l'Etat pour le développement de l'entrepreneuriat féminin en Algérie.

4-Les motivations des femmes algériennes vers l'entrepreneuriat.

Conclusion du chapitre

❖ La partie pratique :

Chapitre 04 : *La présentation des ateliers d'accueils et les caractéristiques personnelles des femmes enquêtées*

Préambule :

1-La présentation des entreprises des femmes enquêtées

2-Les données personnelles des femmes entrepreneurs enquêtés

Conclusion du chapitre :

Chapitre 05 : *L'impact de la bonne gestion et l'aménagement du temps permettant une conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle de la femme artisane.*

Préambule :

1-Le rôle de la femme entrepreneure dans la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale.

2-Le rôle des époux des femmes enquêtées dans la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale de leurs femmes.

3-Le rôle des parents et les proches et les amis dans la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelles des femmes enquêtées.

4-Le temps consacré par rapport à la vie familiale et la vie professionnelle des femmes enquêtées et leurs satisfactions à propos de ça

5-Les difficultés qui entravent les femmes enquêtées pour équilibrée entre leur vie familiale et leur vie professionnel.

6-Les stratégies qui sont adoptées par ces femmes enquêtées pour les surmonter.

Conclusion du chapitre

Chapitre 06 : *Les obstacles financiers qui entravent les femmes entrepreneures artisanes lors de la création de leurs entreprises*

Préambule :

1- Les obstacles rencontrés lors de la création de leurs entreprises

2-Les autres projets que les femmes enquêtées comptent ouvrir à l'avenir.

3- les pensées des femmes entrepreneures enquêtées à propos de l'entrepreneuriat féminin et des femmes entrepreneures artisanes

Conclusion du chapitre :

L'analyse des résultats de l'enquête

Conclusion générale

Liste bibliographique.

Annexes

❖ Liste des abréviations :

abréviations	Significations
PME	Petite et moyenne entreprise
ANSEJ	Agence nationale des assurances sociales
CNAS	Caisse nationale des assurances sociales
L'ANADE	Agence national d'appui et de développement de l'entrepreneuriat
L'ANGEM	Agence nationale de gestion du micro crédit
L'ONS	Office national des statistiques
FCE	Forum des chefs entreprises
L'ANDI	Agence nationale du développement des investissements
CAPC	Confédération algérienne du patron citoyen
SEVE	Association des femmes algériennes chefs d'entreprise

Liste des tableaux :

Numéro des tableaux	Les titres des tableaux	Page
Tableau n°01	Les acteurs d'activités de l'artisanat traditionnel et d'art	
Tableau n°02	Les acteurs d'activités de l'artisanat de production de bien	
Tableau n°03	Les acteurs de l'artisanat de production de service	
Tableau n°04	La représentation des enquêtées selon leurs âges	
Tableau n°05	La répartition des enquêtées par rapport à leurs niveaux d'instructions	
Tableau n°06	La répartition des enquêtées par rapport à leurs situation matrimoniale	
Tableau n°07	La répartition des enquêtées par rapport à le nombre d'enfants	
Tableau n°08	La répartition des enquêtées selon le temps consacré pour équilibrer entre la vie familiale et la vie professionnelle	
Tableau n°09	La répartition des femmes enquêtées selon les obstacles rencontrées lors de l création de leurs entreprises	
Tableau n°10	La répartition des enquêtées selon leurs projets d'avenir	

Introduction générale

Introduction générale

Introduction générale :

Avant l'indépendance, la femme au sein de la société algérienne était synonyme d'épouse dévouée et de mère intentionnée, son rôle consistait à bien s'occuper de tâches ménagères, de veiller au bien être de son mari et de ses enfants, cette situation a heureusement bien évolué après l'indépendance car l'État algérien a pris des mesures pour assurer l'égalité des femmes et des hommes devant la loi et un accès égal à l'éducation, à la formation et à l'emploi. La consécration de la représentation politique des femmes s'est concrétisée par la loi organique du 12 janvier 2012 qui stipule que l'État œuvre à la promotion des droits politiques de la femme en augmentant ses chances d'accès à la représentation dans les assemblées élues.

La femme a su s'imposer dans plusieurs domaines qui lui était inconnus et où elle était exclue auparavant, notamment dans le secteur politique, judiciaire, journalistique, mais surtout dans l'entrepreneuriat. Et cela revient à la volonté de la femme d'être indépendante dans le travail et ne pas être sous les difficultés hiérarchiques dans la vie salariale.

L'entrepreneuriat évolue actuellement, il est le moteur du pouvoir et de la force économique, l'entrepreneuriat féminin notamment est devenu un thème central de recherche ; et la création d'entreprise est considérée comme un véritable moteur de développement économique et comme un élément fondamental du développement social en tant que facteur essentiel de promotion de la croissance économique et de lutte contre la précarité et la pauvreté.

Pour un bon début dans la création des entreprises, les femmes créatrices ont recours à leurs réseaux personnels afin d'avoir de l'aide tout en sachant la place importante des liens dans ce genre de décisions surtout l'aide familiale, psychologique et financier, ainsi l'aide donnée par certaines structures d'aide étatique telles que l'ANGEM et l'ANSEJ qui encouragent l'évolution de l'entrepreneuriat féminin et favorisent la création des PME malgré certaines difficultés.

L'activité artisanale est classée parmi les secteurs les plus exploités par les femmes vue la place primordiale qui occupe ce secteur, ce qui nous donne un large choix d'activité et donne plus de chances aux femmes surtout d'avoir leurs propres projets ce qui leurs permettent de réaliser leurs rêves et d'exercer leurs passions chacune dans son domaine d'exercice. Cela constate que les femmes créatrices artisanes jouent un rôle important dans le développement, autant de femmes que d'hommes créent leurs propres entreprises artisanales. Et cela introduit la

Introduction générale

possibilité pour ces femmes de gérer leur temps et de l'équilibrer entre leurs familles et leurs entreprises.

Dans cet ordre d'idées, nous voulons effectuer une recherche sur le profil des femmes entrepreneures artisanes, réalité et défis dans la région de Bejaia, pour cela nous avons réparti notre travail en six chapitres qui sont les suivants :

Le premier chapitre porte le cadre méthodologique de la recherche à savoir les raisons du choix du thème et ses objectifs, puis la problématique du sujet de recherche avec la construction des hypothèses. Cela sera suivi de la définition des concepts clés de la recherche, la méthode et les techniques, et la pré-enquête.

Le deuxième chapitre consacré aux différentes approches de l'entrepreneuriat féminin qui se subdivise en deux sections à savoir :

Dans la première section, on a l'entrepreneuriat et les femmes entrepreneures ;

Dans la deuxième section, on a les femmes entrepreneures artisanes et le secteur d'artisanat ;

Le troisième chapitre s'est sur la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale ainsi que les femmes entrepreneures en Algérie qui se subdivise aussi en deux sections à savoir :

Dans la première section, on a la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale des femmes entrepreneures ;

Dans la deuxième section, on a les femmes entrepreneures en Algérie.

Enfin, on termine avec une conclusion générale de notre travail.

Partie théorique

Chapitre° 01 :

Le Cadre méthodologique
De la recherche

Préambule :

A travers ce chapitre, nous allons essayer de présenter les différentes étapes et techniques méthodologique utilisées dans notre recherche, à savoir les raisons du choix de thème, Ainsi que l'objectif de notre recherche, définir des concepts, sans oublier notre problème de recherche et les hypothèses.

1- Les raisons de choix de thème :

Le choix de sujet est relié aux différentes raisons suivantes :

- ✓ Avoir connaissance du domaine de l'entrepreneuriat féminin et à connaître le rôle de la femme entrepreneure dans l'entreprise et les différents moyens qu'elles utilisent pour le bon fonctionnement de l'entreprise.
- ✓ Prendre connaissance sur la gestion du temps des femmes entrepreneures en insistant sur la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle.
- ✓ Connaître les difficultés qui entravent les femmes entrepreneures artisanes lors de la création de leurs entreprises
- ✓ Le désir de connaître plus profondément la réalité de l'entrepreneuriat féminin en Algérie.

2- L'objectif de la recherche :

Notre objectif de recherche consiste à mettre en lumière la réalité et les défis de l'entrepreneuriat féminin artisanne dans la région de Bejaia, plus précisément de comprendre et savoir comment ces femmes arrivent – elles à bien concilier entre leurs vies professionnelles et leurs vies familiales donc la gestion du temps que ça soit dans son monde du travail ou son monde social et de déterminer les moyens de l'aménagement du temps et les difficultés de gérer ces deux pôles qui sont la famille et le travail .Et à découvrir les différents obstacles qui entravent les femmes artisanes lors du processus entrepreneurial.

3 -La problématique :

Dans le monde entier et jusqu'aux années 80 l'entrepreneuriat était réservé généralement aux hommes, car des contraintes culturelles sociales, juridiques, politiques et économiques, empêchaient les femmes d'investir dans des activités entrepreneuriales, toutefois au cours des trois dernières décennies et dans des nombreux pays les entrepreneures femmes représente une

part croissante dans les contingents des chefs d'entreprise en jouant un rôle important dans le développement de l'entrepreneuriat. (TAHIR METAICHE Fatima-2013-P1). La femme ne cesse de s'imposer dans la société, ce qui affirme que les circonstances critiques ne l'ont jamais empêchée à se mesurer aux hommes dans les domaines qui leurs étaient prétendument réservés, encore moins dans la création et la gestion des entreprises. (D.R BENBRAIKA Abedlouahab-28-29- 04-2014, P1)

L'entrepreneuriat féminin est un phénomène nouveau qui touche actuellement la plupart des pays effectivement, « depuis des dizaines d'années l'entrepreneuriat au féminin a pris une importance croissante dans la plupart des pays industrialisés mais aussi dans les pays en développement avec surtout pour ces derniers des caractéristiques spécifiques la micro entreprise » (Geneviève bel, 2009, p03) et l'entrepreneuriat s'impose comme une tendance forte ; En France bas des records années en année , preuve d'après une récente publication de « l'INSE » : 1 million d'entreprises ont été créé et ce malgré la crise sanitaire (l'entrepreneuriat 2023) et en 2022 le nombre de micro entreprises atteint les 90000 avec une augmentation de 6,6 % par rapport à 2021 .(Article par andreyLiberge 09/01/2023)et aussi l'Afrique détient le record du monde de l'entrepreneuriat féminin 27% des femmes y créent une entreprise soit le taux le plus important à l'échelle mondiale (selon l'étude de Roland Berger de 2016 New deal , new game for women in Africa). A cet effet la participation de la femme ne cessé de s'accroître et le succès des femmes entrepreneures est considéré comme essentiel pour la création des richesses, l'innovation et le progrès économique dans le monde entier.

Pour l'Algérie, depuis les années 1990 vit une transformation radicale de son environnement économique en effet l'engagement de l'Etat dans la voie de l'économie du marché , libère les activités entrepreneuriales et donne une importance cruciale au secteur des petites et moyennes entreprises et elle s'est vue reconnaître une place importante dans la priorité des autorités responsables et l'entrée de la femme dans le domaine de l'entrepreneuriat dans l'Algérie est grâce à plusieurs facteurs qui l'on motivé à s'aventurer dans ce champs pour répondre à une volonté de réaliser un rêve ,une ambition personnelle , il ya aussi d'autres qui viennent pour la recherche d'autonomie et la réalisation de soi et il ya aussi des femmes qui viennent sur le marché de l'entrepreneuriat poussées par nécessité (décès du mari, divorce ...),dans cet ordre d'idées, une grande partie de la littérature sur l'entrepreneuriat existante considère que la création d'entreprise peut être choisie ou subie. Selon cette optique, elle peut

être déclenchée par la présence d'une opportunité d'affaires, ou par un besoin de subsistance face à l'absence de travail (**Gabarret et Vedel, 2012**)

La création d'entreprises féminines dépend d'un ensemble de dispositifs publics d'appui à la création des entreprises. Ces dispositifs ont été élaborés 1988 et ces programmes d'aides ont été soutenus notamment par des organismes nationaux tels que l'ANSEJ, la CNAC et l'ANGEM et l'ANDI) ...Etc. dont l'une des missions est d'accompagner tous les projets de femmes porteuses d'idées à travers le soutien financier et la formation. Selon les recherche le nombre des femmes commerçante inscrites au registre du commerce représente près 169000 a fin de février 2021, dont 155031 personnes physique et 13956 personnes morales (propriétaires d'entreprises). (**Statistiques sur les femmes entrepreneures, <https://www.aps.dz>**).

Dans le circuit de formation des artisans on observe une présence et une réussite de plus en plus forte chez les femmes soit plus de 20% d'elles suivent l'ensemble des diplômes chaque année dans ce secteur car l'artisanat offre des opportunités de carrière féminines comme aucune autre industrie .L'entreprise artisanale en Algérie est toute entreprise constituée sous des formes prévues par le code de commerce national et présentant trois conditions : l'exercice d'une activité artisanale , l'emploi d'un nombre indéterminée de salariés et une direction assurée par un artisan ou un maître artisan ou par l'association ou l'emploi d'un artisan ou moins qui assure la conduite technique de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'entreprise dont le chef n'a pas la qualité d'artisan .(**MINISTERE DES FINANCES DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ,2005,P 07**).

L'Algérie a lancé ce défi par l'encouragement des jeunes et des femmes à entreprendre. Néanmoins,« *pour comprendre la réalité de la notion de travail et l'entrepreneuriat féminin en Algérie , il est nécessaire de mettre l'accent sur les changements qu'a connu l'Algérie dans tous les domaines culturel , éducatif historique ,politique , ces femmes entrepreneures travaillent dans un environnement difficile concernant les aspects matériels , économiques et sociaux ,environ la moitié de ces femmes entrepreneures trouvent des problèmes avec leurs maris en raison leurs travaux et estime que la charge du travail provoque pour elles une négligence des obligations familiale* » [**Boufeldja Ghat , 2015, p 114-115**]. Cela nous mène à dire que les femmes entrepreneures en Algérie ont des difficultés pour gérer leurs entreprises à cause des facteurs économiques et sociales et aussi dans la gestion de temps entre la vie familiale et la vie professionnelle, donc notre intérêt d'étude de savoir quel est le profil des femmes entrepreneures artisanes ; réalités et défis. En effet, l'un des obstacles à l'entrepreneuriat féminin plus particulièrement est la difficulté de gérer le travail extérieur et le travail

domestique. D'après les travaux de Robert Patural et Zoharrarasti 36% des entrepreneures femmes diplômées ont mentionnées un équilibre difficile entre la vie professionnelle et la vie familiale pour ces deux chercheurs de leurs affaires [Dif Aicha, 2009, p24]. Cela nous mène à constater qu'un grand nombre de femmes entrepreneures ont des difficultés à bien concilier entre leurs milieux de travail et leurs milieux de famille, on trouve aussi ce genre de difficultés chez les femmes créatrices entrepreneures artisanes de la région Bejaia ; ces dernières sont des ambitions de réussir malgré les obstacles qui les empêchent et aussi la volonté d'une meilleure conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale par la bonne gestion du temps de façon que quelque peu paradoxal, la démarche de création des entreprises se trouve parfois motivée non seulement par des considérations professionnelles mais aussi par des considérations familiales.

A la lumière de tout ce qui a été évoqué, l'intérêt de notre recherche a pour but de contribuer sur une meilleure connaissance sur les obstacles rencontrés par ces femmes créatrices entrepreneures artisanes et l'interaction permanente entre leurs vies professionnelles et leurs vies familiales donc c'est de savoir comment ces femmes équilibrent entre ces deux sphères et comprendre ce qui motive et guide leurs choix d'une manière générale de créer leurs propres entreprises. C'est pour cela On a procédé à faire une pré-enquête auprès cinq femmes entrepreneures artisanes dans la wilaya de Bejaia dans des différentes activités artisanales (coiffure, chocolaterie, fromagerie, gâteaux,...) ; Afin d'avoir une vision plus proche concernant la notion d'entreprendre à travers cette pré-enquête qu'on avait fait auprès d'elles, et durant leurs déroulement on a pu avoir une variété d'informations concernant l'acte entrepreneurial, même sur l'importance de la bonne gestion de temps et le soutien familiale dans la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale selon les femmes enquêtées et cela d'après ce qu'on a comme réponses.

Notre intérêt s'appuie donc à pouvoir répondre à ces deux questions :

- Quels sont les stratégies adoptées par la femme entrepreneure artisanne pour atteindre une conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale ?

- Quels sont les difficultés qui entravent ces femmes lors de la création de leurs entreprises ?

4-Hypothèse :

Pour répondre aux questions de notre problématique de recherche, on procède par postuler deux hypothèses :

Première hypothèse :

- L'aménagement du temps et le soutien de la famille permettent d'établir une conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale des femmes artisanes.

Deuxième hypothèse :

- Les femmes entrepreneures artisanes éprouvent des obstacles financiers et des obstacles sociaux lors de la création de leurs entreprises.

5-Définition des concepts clés :

Chaque recherche scientifique est caractérisée par un ensemble de concepts importants propres à elle ; donc avant d'approfondir notre recherche, nous nous sommes d'abord attardés sur la définition des concepts clés qui constituent notre travail, à savoir : l'entrepreneuriat, l'entrepreneur, l'entrepreneuriat féminin, l'artisanat, femme artisane, la conciliation, la création d'entreprise :

5-1- L'entrepreneuriat :

La littérature relative au concept d'entrepreneuriat propose une grande variété de définition. Selon Verstraete « *L'entrepreneuriat est un phénomène trop complexe pour être réduit à une simple définition, son intelligibilité nécessitant une modélisation. Cette complexité exclut la possibilité d'une délimitation stricte et univoque de ses frontières sémantiques* » (**Verstraete T, , 2000, p11**), Il a défini l'entrepreneuriat comme « *un phénomène conduisant à la création d'une organisation impulsée par un ou plusieurs individus s'étant associés pour l'occasion* ». Selon Fayolle « *L'entrepreneuriat est le processus par lequel des personnes prennent conscience que le fait de posséder leur propre entreprise constitue une option ou une solution viable, ces personnes pensent à des entreprises qu'elles pourraient créer, prennent connaissance de la marche à suivre pour devenir un entrepreneur et se lancent dans la création et le démarrage d'une entreprise* ». [**Alain Fayolle. 2004. P254**]

Selon ces définitions, on peut constater que **l'entrepreneuriat** est l'activité de créer, de gérer et de développer une entreprise ou une organisation en prenant des risques et en cherchant à réaliser un profit, elle est souvent associée à l'innovation, car les entrepreneurs sont souvent des pionniers qui introduisent de nouvelles idées produits ou services sur le marché. Ils doivent également être capables de gérer les aspects financiers, juridiques, marketing et opérationnels de leur entreprise. L'entrepreneuriat peut être une voie très gratifiante, car cela permet à une personne de poursuivre ses propres passions et intérêt, de prendre le contrôle de sa vie professionnelle et de contribuer à l'économie en créant des emplois et en stimulant la croissance économique. Cependant cela comporte également des risques et des défis, tels que la nécessité de financer l'entreprise, de surmonter les obstacles, de gérer les employés et de s'adapter au changement du marché.

5-2- L'entrepreneur :

L'entrepreneur, « *c'est l'essence ou le cœur même de l'entrepreneuriat. C'est celui qui innove en fonction des opportunités qui se présentent, mais aussi qui organise les ressources pour produire et commercialise des produits et services, tout en privilégiant son propre intérêt* » [TOUNES., A, Fayolle., A (2006), , P28.]

Aussi « *L'entrepreneur est un homme dont les horizons économiques sont vastes et dont l'énergie est suffisante pour bousculer la propension à la routine et réaliser des innovations* » TOUNES., A, Fayolle., A (2006), p33.]

Nous pouvons dire d'après ces deux définitions que les entrepreneurs sont des personnes qui ont une idée, une vision ou une opportunité d'affaire qu'ils veulent concrétiser en créant leur propre entreprise son intérêt est créer des emplois, en outre lutter à réduire le taux de chômage et participer dans l'innovation de l'économie du pays en particulier.

Pour Cantillon (1755) et Say (1803), l'entrepreneur est un preneur de risque puisqu'il investit son argent. Cantillon précise que :« *l'entrepreneur achète (champ de l'entrepreneuriat, historique, évolution, tendances) une matière première à un prix certain pour la transformer et la revendre à un prix incertain* ». (Cité par Fillion, 1997) C'est donc quelqu'un qui sait saisir une opportunité en vue de réaliser un profit, mais qui doit en assurer les risques.

D'après ces définitions, on peut dire que L'entrepreneur est une personne physique et morale qui prend des risques, ils doivent également être capables de gérer les aspects financiers juridiques, marketing et opérationnels de leur entreprise.

5-3 - L'entrepreneuriat féminin :

L'entrepreneuriat féminin correspond à la création et au développement d'entreprises par les femmes. De nombreux travaux ont été publiés sur le sujet ;

Selon le Groupe Canadien de Travail sur l'Entrepreneuriat Féminin, « *une personne qui prend des risques financiers pour créer ou acquérir une entreprise, et qui la dirige de manière innovatrice et créatrice en développant de nouveaux produits et en conséquent de nouveaux marchés* » (Légaré.H. (2000), p.3.)

Selon MARTIN, « *l'entrepreneuriat féminin est issu d'un contexte d'appauvrissement et de Promotion de l'initiative privée, il réunit donc, un ensemble d'entreprise variées et tenues par Des femmes inscrites dans toute la hiérarchie sociale : elles travaillent dans le secteur formel et informel, et souvent à la fois dans l'un et dans l'autre. Dans notre cas nous nous basons dans le secteur formel* ». (BEN MEKHOULF. Y et AKNINE SOUIDI.R, 2018.P43).

D'après ces définitions on remarque que l'entrepreneuriat féminin désigne la création et la gestion d'entreprises par des femmes qui ont un rôle plus en plus important dans l'économie mondiale , car elle apportent des idées novatrices et une perspective différente dans la création et la gestion d'entreprises cependant , les femme entrepreneures sont souvent confrontées à des défis unique , elle peuvent avoir du mal à accéder aux financement ,à la formation et aux réseau professionnels nécessaires pour démarrer et développer leur entreprise .

5-4- L'artisanat :

Le terme artisanat renvoie à des activités anciennes, consacrées à la fabrication manuelle d'objets usuels, culturels et décoratifs. Le mot artisanat apparaît à la fin du 19ème siècle, sa racine étymologique englobe l'ensemble des activités manuelles à l'exclusion des activités agricoles. Aujourd'hui, l'artisanat représente une activité manuelle ne mettant pas en œuvre de moyens industriels. Les artisans sont de petits producteurs qui possèdent les moyens matériels nécessaires à la mise en œuvre de leur production. Ils exécutent eux- mêmes leurs travaux et bénéficient directement des résultats de leur production. [BA. A, 2006, p122]

Pour nous l'artisanat désigne l'ensemble des activités artisanales qui consistent de créer, fabriquer, réparer ou transformer des objets à la main ou à l'aide d'outils traditionnels avec des techniques souvent transmises de génération en génération.

Les travaux de C. Jaeger ont bien montré que l'artisanat ne peut être tenu pour une simple survivance des temps passés. La grande entreprise avec son organisation rationnelle du travail n'a pas mis fin aux artisans. Elle a même, dans certains domaines, fait naître de nouveaux métiers, à tel point que l'artisanat est devenu un secteur de plus en plus hétérogène et qu'il serait plus juste de parler des artisans. [Henri. J, 2006, p49]

Donc les artisans et les entreprises artisanales sont très importants pour l'économie, car ils contribuent à préserver les techniques traditionnelles et à promouvoir la culture locale. Ils offrent également des emplois locaux et créent des produits uniques et de qualité. On remarque que de nos jours, l'artisanat est de plus en plus apprécié et valorisé pour son caractère authentique et sa contribution à la préservation de la diversité culturelle. Et que De nombreux programmes de soutien à l'artisanat et aux artisans sont également mis en place pour encourager cette activité économique et créative.

5-5- Femme artisanne :

D'après notre pré-enquête, il est apparu que les femmes artisanes sont des femmes qui sont généralement âgées entre 26 et 53 ans, célibataires, mariés avec enfants, qui ont un niveau d'instruction différent, elles ont des expériences professionnelles moyennes dans des secteurs d'activité similaires et elles ont poursuivi des formations dans le centre de formation.

Une femme artisanne est une femme qui pratique une activité artisanale telle que la création des salons de coiffure, des ateliers de gâteaux, couture, de bijoux, de textiles, de porcelaines, sculpture, de meuble ou d'autres produits artisanaux. Elle possède les compétences techniques et créatives nécessaires pour fabriquer des produits de qualité souvent à la main avec des outils traditionnels.

5-6- La conciliation :

Selon Tremblay 2004 la conciliation : « *C'est un concept que tout le monde semble appuyer, le terme équilibre fait référence à la perception des salariés cadres, même si celle-ci est diverse et liée à leur situation personnelle, mais également à la représentation de leur rôle et des pratiques managériales de l'entreprise. En effet, pour l'entreprise, il s'agit de créer une culture de société qui permettra au salarié de se concentrer sur son travail dans l'entreprise. Pour le salarié, il s'agit de répondre aux besoins des deux sphères dont les demandes ou les disponibilités nécessaires peuvent être contradictoires, voire conflictuelles* ». [BELKAID.N, 2012-2013, p42]

Nous réalisons donc que la conciliation désigne la recherche d'un équilibre entre différentes sphères de la vie, telles que la vie professionnelle, la vie familiale, la vie sociale et la vie personnelle.

La notion de conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle constitue manifestement les institutions européennes : « *une réponse majeure aux nouveaux défis sociaux, économiques et démographiques, comme elle se relie à la notion de l'égalité entre homme et femme qui s'étend progressivement à l'ensemble du marché de travail, aussi elle concerne la répartition des tâches domestiques entre les hommes et les femmes c'est l'obligation de faire face à leurs activités professionnelles et leurs responsabilités familiales* » (BIHAN.B, MARTIN .C, 2014, p6).

Selon cette définition, nous comprenons que la conciliation est une préoccupation importante pour de nombreuses personnes, en particulier pour les femmes qui ont souvent des responsabilités familiales et professionnelles et que la conciliation entre vie privée et vie professionnelle constitue un défi majeur pour les femmes entrepreneures dans la mesure où elles doivent assembler deux vies dans le but de tenir l'équilibre entre les différentes responsabilités que chacune exige.

6-La pré-enquête :

Selon Raymond Quivy : « la pré-enquête est le premier contact avec le terrain qui vise essentiellement avoir contact avec la réalité vécue par les acteurs sociaux, cette étape de recherche est conçue pour aider à adopter une approche pénétrante de son objet d'étude et donc à trouver des idées et des pistes de réflexion éclairante » (QUIVY, R, Van CAMPENHOUDT, L. 2017. P58)

La pré-enquête est notre premier contact avec le terrain, pour avoir des informations sur notre thème, pour faciliter notre recherche et pour bien valoriser notre guide d'entretien à fin d'aller à une enquête finale, ainsi pour déterminer le choix de la méthode et la technique et surtout élaborer notre problématique et construire notre hypothèse.

Dans notre pré-enquête nous avons fait cinq entretiens, donc cinq femmes artisanes ; deux propriétaires des ateliers de production et fabrication de gâteaux et une autre qui a une entreprise de production et de fabrication du fromage artisanale et aussi une couturière aussi une prioritaire d'une chocolaterie.

On a réussi à avoir des informations nécessaires sur comment elles concilient entre la vie familiale et la vie professionnelle et comme on a réussi également à apprécié mieux le terrain de recherche et comprendre l'importance de l'aide de la famille et de l'époux qui jouent un rôle fondamental dans le travail de la femme entrepreneure, et même elles nous ont mieux cernées les difficultés qu'elles traversent et auxquelles elles fraient face dans leurs métier en tant que femme entrepreneure artisane .

Pour cela la pré-enquête nous a fortement servi dans notre recherche ; on a saisi l'objet de notre étude et comprendre ainsi l'entreprenariat féminin et les difficultés qu'elles rencontrent ; Tout cela nous a donné les idées sur le contenu de notre travail et sur notre problématique ainsi sur notre hypothèse.

7-Méthodes et techniques :

7-1- La méthode utilisée :

Notre objectif consiste à comprendre et montrer comment ces femmes se concilient entre leurs vies professionnelles et leurs vies familiales, Ainsi pour but de tirer le maximum d'informations possible sur cette étude sociologique qui nécessite de dévoiler et de déterminer les différents obstacles qui entravent ces femmes.

Pour cela on a penché sur l'utilisation de la méthode qualitative et d'une démarche qui se veut exploratoire et descriptive.

7-2- la technique utilisée :

Notre choix de la technique est lié à la méthode utilisé vue le nombre restreint de notre Population d'étude ont a opté sur l'entretien semi-directif qui nous a obligé d'être en contact direct avec ces femmes entrepreneures et ces entretiens que nous avons effectué nous permettre de bien soulever les principaux thèmes à notre recherche.

L'entretien semi directif nous a permis à l'acquisition d'informations orales et ainsi d'être bien ouvert avec les femmes, par leur mise en situation de confiance pour avoir des réponses pertinentes à notre série de questions.

Un guide d'entretien a été élaboré et couvre des axes à peu près similaires pour les femmes interviewées, tout en leur laissant la possibilité de s'exprimer librement sur leur aventure entrepreneuriale qui nous permettra de réaliser une étude approfondie sur cette thématique.

Dans ce cadre, notre guide d'entretien semi-directif contient les principaux axes :

Axe n°1 : consacré aux données de l'entreprise ; à savoir la création, le secteur de l'activité et le nombre de salariés.

Axe°2 : consacré pour les données personnelles de l'enquêtées.

Axe °3 : consacré à la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale des femmes enquêtées.

Axe n°4 : consacré aux obstacles rencontrés par ces femmes lors de la création de leur entreprise.

Conclusion du chapitre :

Le chapitre porte sur les raisons du choix de notre thème et les objectifs visés à atteindre durant notre recherche ainsi, la problématique qui s'est basée principalement sur l'identification des questions à poser dans notre enquête et de faire une présentation générale sur le problème de la recherche, précisément sur le profil des femmes entrepreneures artisanes ; réalité et défis , pour ce qui concerne les hypothèses, nous avons commencé à les décortiquer et la définition des concepts clés, et enfin nous avons présenté la méthode et la technique utilisées .

Chapitre°02 :

Les différentes approches de
l'entrepreneuriat féminin

Préambule :

L'entrepreneuriat se situe dans la perception et l'exploitation de nouvelles opportunités dans le domaine de l'entreprise par l'agent entrepreneur, ce dernier est à l'origine des innovations, il crée des entreprises, des emplois et participe à la modification et le renouvellement du tissu économique. L'entrepreneuriat féminin correspond à la création et au développement d'entreprises par les femmes. De nombreux travaux ont été publiés sur le sujet, une des premières recherches centrées sur les femmes entrepreneures a été réalisée par Schwartz en 1976. Les études se structurent autour de plusieurs axes tels que le profil des femmes entrepreneures et le profil des entreprises gérées par ces femmes.

Notre premier chapitre est subdivisé en deux sections, la première section présentera le phénomène entrepreneurial et quelques notions liés à l'entrepreneuriat et les théories de l'entrepreneuriat et aussi les femmes entrepreneures ; et dans la deuxième section nous allons aborder les femmes entrepreneurs artisane et le domaine de l'artisanat.

Section 1 : L'entrepreneuriat et les femmes entrepreneures :

L'entrepreneuriat prend de plus en plus d'importance dans notre société, il est considéré comme une source potentielle d'emplois et une réponse au problème du chômage. Toutefois, l'activité entrepreneuriale était réservée aux seuls hommes, mais aujourd'hui elle a connu un changement important qui est la montée des femmes entrepreneures. Dans cette section on présentera l'entrepreneuriat et les femmes entrepreneures.

1- L'entrepreneuriat :

L'entrepreneuriat est un domaine multidisciplinaire ayant gagné l'intérêt de nombreux spécialistes dans les domaines de l'économie, la sociologie, la psychologie et le management. Cependant, malgré les efforts déployés, aucun consensus n'a été atteint sur les contours de la conception de l'entrepreneuriat, alors qu'il y a une unanimité sur ses effets positifs sur la croissance économique à travers l'augmentation des taux d'emplois et la création de richesses

L'entrepreneuriat en tant que phénomène économique et social s'intéresse à des effets, à des résultats de l'acte d'entreprendre, l'innovation, renouvellement, des entreprises, création d'entreprise et d'emploi. [Fayolle Alain, 2004, p2]

l'origine du mot de l'entrepreneuriat a été définie a la Harvard business par le professeur Howard Stevenson dit que : l'entrepreneuriat est la poursuite d'une opportunité au-delà des

ressources que vous contrôlez , la poursuite implique une certaine détermination et concentration dans l'effort , cela signifie que l'entrepreneur perçoit des opportunités, mais il a besoin d'avoir des ressources tel que des compétences techniques, spécifiques ,ou un réseau c'est-à-dire la famille dans laquelle est né ou ses collègue qui lui permettent de voir ses différentes opportunités , l'entrepreneur a aussi le sens de l'urgence lorsque il voit une opportunité , il veut directement y aller , à cause de l'aspects de sa personnalité , il se peut que l'entrepreneur soit mal perçue dans une entreprise déjà établie , il ya la peur de risque , en fait une opportunités représente le fait de mettre quelque chose de nouveau en place , crée une innovation de rupture qui est différente de la novation [Howard Stevenson , 2006 ,P,1]

L'entrepreneuriat est considéré comme un phénomène qui cherche un changement pour une société et ce changement qui peut être obtenu par l'entrepreneuriat sera bénéfique et ce changement la revient à la qualité de l'entrepreneur, sa façon de penser et même sa façon d'agir, l'entrepreneuriat repose sur les postulats suivant :

- il requiert l'existence d'opportunités
- les différences existent entre les personnes
- le rapport au risque l'entrepreneur et risque au Phil
- c'est un processus qui tresse des rapports avec des activités d'innovation et d'organisation

1.1- Repères historiques de l'entrepreneuriat :

Comme le précise Filion, Cantillon « fut le premier à présenter une conception claire de l'ensemble de la fonction de l'entrepreneur » (FILION, L.J.1997, P132).

Pour cet auteur, l'entrepreneur est toute personne qui prend le risque de mener une affaire Commerciale à son propre compte dans un but de profit. Définition de la notion de risque est donc centrale dans sa définition tout comme celle d'incertitude.

L'économiste **Joseph Schumpeter** (1950) qui est à l'origine de la compréhension de l'entrepreneuriat. Pour ce dernier, un entrepreneur est un homme ou une femme qui va être capable de modifier une idée en une **innovation gagnante**. L'entrepreneuriat doit mener vers une « destruction créatrice » dans le monde de l'économie, en remplaçant les anciens par les nouveaux produits. C'est donc elle qui est à l'origine de la croissance à long terme et du dynamisme industriel.

Schumpeter fait de l'innovation, c'est-à-dire de la réalisation de nouvelles combinaisons entre différentes ressources (biens, méthodes de production, matières premières...), l'élément central de sa conception de l'entrepreneur. En d'autres termes, l'entrepreneur s'impose véritablement comme un agent de changement et d'innovation. (GUYOT, J.-L., & VANDEWATTYNE, J.2008. P 17).

Plus tard, K.Knight et Peter Drucker pensent que l'entrepreneuriat est une activité qui consiste à prendre des risques. C'est donc une personne qui va vouloir se mettre en danger, tant sur le plan financier que personnel, pour mettre en avant une idée d'entreprise.

Jeffrey Timmons a aussi sa propre définition de l'entrepreneur. Il le définit ainsi : « quelqu'un qui agit non en fonction des ressources qu'il contrôle actuellement, mais qui poursuit inlassablement une occasion ».

C'est en 1985 que l'on découvre le terme « d'Intrapreneuring », soit intrapreneuriat en français, grâce à G.Pinchot. Ce terme désigne plusieurs activités entrepreneuriat au sein d'une même et grande organisation.

Dès 2005, Verstraete et Fayolle mettent à la lumière quatre paradigmes servant à mieux cerner dans le domaine de la recherche en entrepreneuriat :

- La création d'une organisation (à ne pas réduire qu'à une seule création d'entreprise)
- Détecter, construire, exploiter une occasion d'affaires.
- La création de valeur
- L'innovation

Ces paradigmes sont là pour essayer de les combiner et non de les opposer. Le premier est le plus important dans les caractéristiques de l'entrepreneuriat, mais il ne peut pas fonctionner sans les trois autres. Le plus contestable des paradigmes est sans aucun doute celui de l'innovation car certains points de l'entrepreneuriat ne sont pas innovants.

Mais **en 2007, le sociologue** Paturel propose de dépasser ces querelles sur les paradigmes avec une seule définition de l'entrepreneuriat : *« il est, à partir d'une idée, l'exploitation d'une opportunité dans le cadre d'une organisation impulsée, créée de toute pièce ou reprise dans un premier temps, puis développée ensuite, par une personne physique seule ou en équipe qui subit un changement important dans sa vie, selon un processus qui aboutit à la création d'une valeur nouvelle ou à l'économie de gaspillage de valeur existante »*(<https://www.apitem.com/les-autres-formes-d-entrepreneuriat/l-entrepreneuriat/>)consultée le 2 mars 2023

1-2- Les champs de l'entrepreneuriat :

L'entrepreneuriat aborde trois types de question, voire trois champs de recherche principalement qu'ils sont comme suivis :

1-2-1- L'esprit d'entreprise :

L'esprit d'entreprise peut être défini comme l'aptitude d'un individu, d'un groupe social, d'une communauté à :

Prendre des risques pour engager des capitaux pour s'investir dans une sorte d'aventure une entreprise, d'consistant à apporter quelque chose de neuf (L'innovation), de créatif, ceci en employant et en combinant de la façon plus performante possible des ressources diverses (dans une organisation, autre sens, plus institutionnel, du mot entreprise).

Bien entendu, on pense ici immédiatement l'entreprise capitaliste. Un ou quelques individus investissent des capitaux dans une affaire, et acceptant un certain risque (lié, souvent au caractère innovant de l'entreprise) en proposant des produits sur le marché, afin d'en retirer un profit, rémunération des capitaux investis

Mais l'esprit d'entreprise peut se retrouver dans bien des organisations : un chef de clinique, un directeur un responsable. Sachant que la proportion des risques personnels, d'innovation et d'organisation est très variable selon les cas.

De même on peut observer l'esprit d'entreprise dans tous les pays et systèmes économiques, quel que soit la région ou la période de l'histoire.

1-2-2- la création d'entreprise :

La conséquence logique est que l'esprit d'entreprise suscite la création d'entreprises. Entre 1925 et 1975, le développement du capitalisme s'est largement appuyé sur le mythe de la grande entreprise, hiérarchisée, qui bénéficiait des avantages liés à la grande dimension économique, et diversification des activités. Il valait donc mieux que les entreprises existantes croissent, plutôt que de créer de nouvelles entreprises. La crise des années 1975 a conduit à renverser petit à petit la proposition, pour remettre au premier plan l'importance de la création d'entreprise. Cette position correspondait à la nécessité de trouver des nouveaux emplois,

essentiellement dans les services, pour remplacer les emplois disparus mais aussi pour répondre à des technologies nouvelles, et des besoins nouveaux.

On a donc vu apparaître des politiques industrielles, pratiquement dans tous les pays du monde, axées sur la promotion d'entreprise nouvelle ou de petite taille, à l'aide d'incitation financières et fiscales, de soutiens matériels et technologiques, pour l'essentiel. Mais les résultats ont été très inégaux.

1-2-3- l'entrepreneur :

L'entrepreneur est certainement le personnage le plus curieux de l'analyse économique et de gestion. Considéré comme central par ces disciplines. **(PIERRE-André Julien et (Op-cite p10).**

L'entrepreneuriat est un métier à part entière qui nécessite des compétences spécifiques pour exercer ses différentes fonctions relatives à la création, la planification, l'organisation, la coordination...etc. Dans le domaine de l'entrepreneuriat, plusieurs auteurs ont proposé des classifications typologiques des compétences des entrepreneurs qui concernent essentiellement l'identification d'opportunité ; vision stratégique ; gestion du réseau d'affaires ; gestion du temps, du travail ; gestion financière, marketing, ressources humaines ; gestion des lois et règlements...

➤ Compétences managériales typiques :

Avoir une vision ou le savoir devenir, capacités à résoudre des problèmes, aptitudes dans le domaine de l'organisation, la prise de décisions, la communication et la prise de responsabilités

➤ Compétences sociales :

Capacité d'écoute, savoir déléguer, savoir constituer et tirer profit des réseaux, relations humaines (aptitudes dans le domaine de la coopération, du travail en groupe);

➤ **Aptitudes personnelles :**

Confiance en soi, motivation, énergie, capacité de résistance et d'endurance, capacités conceptuelles ;

➤ **Compétences entrepreneuriales typiques :**

Esprit d'initiative, sens de l'action et de la créativité, prise de risques au niveau de la concrétisation des idées. [BERRZIG Amina, Op-cite, P6]

1-3-Les paradigmes de l'entrepreneuriat :

Verstraete et Fayolle identifient quatre paradigmes dominants pour la recherche en entrepreneuriat à savoir :

1-3-1-Le paradigme de l'émergence organisationnelle :

Gartner (1993) définit le concept de l'émergence organisationnelle comme « *le processus d'organisation qui mène à une nouvelle organisation* ». [FAYOLLE A, 2004, « **entrepreneuriat : apprendre à entreprendre** », ED Dunod, Paris, p29.]

Ce paradigme a incité certains chercheurs à considérer l'organisation à la fois comme un moyen et comme le résultat du processus entrepreneurial. Cette dimension dialogique est défendue par Verstraet (1999, 2003) [JAZIRI R, 2009, « **une vision renouvelée des paradigmes de l'entrepreneuriat : ver une reconfiguration de la recherche en entrepreneuriat** », université de Gafsa, Tunis p8]

Ainsi, ce paradigme était largement relié au paradigme de l'opportunité qui confirme Penrose E. (1959), dans la définition de l'entrepreneur, « *un entrepreneur est celui qui est capable d'identifier une opportunité et qui développe une petite entreprise* » [VERSTRAETE T, 2003, « **proposition d'un cadre théorique pour la recherche en entrepreneuriat** », Ed ADREG, p46]

À propos de ce paradigme, Verstraete et Fayolle (2004) font référence aux travaux de Verstraete (1999, 2003) sur l'impulsion d'une organisation. Ce qui l'incite à faire recours à une

pensée « *systémique intégrant l'action et son résultat* » en vue d'appréhender l'organisation [VERSTRAETE T, FAYOLLE A, 2004, p07].

Cependant quelle que soit la notoriété des auteurs qui se rangent dans cette mouvance, la question se pose quant à l'originalité et l'apport réel d'une telle approche tant elle correspond à une évidence (Paturel 2007). Il va de soi, d'impulser une organisation lorsqu'on se met à son propre compte. Cependant, il convient de qu'il ne faut pas se limiter à l'impulsion d'une entreprise, mais généraliser le paradigme à toutes les organisations ; même celles à but non lucratif (Shane et Venkataraman, 2000). Entre autres, il ne faut pas penser uniquement à impulser une nouvelle organisation (création ex nihilo) mais aussi à celle existante et reprise, une dimension oubliée

1-3-2- Le paradigme de l'opportunité d'affaires :

En entend par opportunité d'affaire, une opportunité de création d'entreprise, de reprise d'entreprise, ou de développement d'une innovation dans une entreprise existante. La notion d'opportunité a connu plusieurs définitions, Schumpeter(1935) assimile l'opportunité à l'innovation, il montre que l'opportunité entrepreneuriale est la résultante « *d'une nouvelle combinaison des facteurs de production qui se manifeste dans l'introduction d'un nouveau marché, de la conquête d'une nouvelle source d'approvisionnement et finalement d'une nouvelle forme d'organisation industrielle* » [MEJRI I, 2017, p 52.]

Casson (1982) considère l'opportunité comme « la création de nouveaux produits, services, matières premières, et / ou modes d'organisation permettant d'en vendre les extrants à un prix supérieur à leur coût de production » [MEJRI I, 2017, p 52]. Dans cette approche l'opportunité repose sur la nouveauté et l'innovation.

Pour l'économiste autrichien Kizner (1979), l'opportunité vient d'un dysfonctionnement du marché, pour lui une opportunité « est une imperfection du marché ou un déséquilibre économique qui peut être exploité par un entrepreneur en ramenant le marché à son état d'équilibre » [FAYOLLE A, op cit, p89]. Ici l'opportunité est avant tout considérée comme une opportunité de profit existe lorsqu'il y a une demande pour laquelle les individus veulent payer et que les ressources requises sont disponibles.

Deux courants de pensées qui décrivent la notion d'opportunité :

Le premier présente l'opportunité comme une réalité objective, elle existe dans la nature, en tant que telles, et qu'il suffit d'avoir une capacité à les reconnaître pour les approprier et les transformer en réalités économiques.

Pour le second, l'opportunité est une construction sociale qui naît des interactions et des confrontations entre l'individu et son environnement, l'opportunité se modèle au cours d'un processus de création, dans ce sens, elle n'est pas le point de départ, mais l'élément « objectif » qu'il faut forcément découvrir pour initier ce processus. **FAYOLLE A, , p89. p90.]**

1-3-3- Le paradigme de l'innovation :

De nombreuses définitions données au concept d'innovation, cette dernière concerne tout type de nouveauté dans les domaines économiques et sociaux. Pour Schumpeter (1939) l'innovation est « *toute tentative de faire les choses différemment dans le domaine de la vie économique devrait être considérée comme une innovation susceptible de fournir un avantage temporaire, et des profits, à une firme* » (**VERSTRAETE T, FAYOLLE A, 2005. p42**)

Drucker (1985) considère que : « *l'innovation est la fonction de l'entrepreneuriat et de la création de valeur* » (**VERSTRAETE T, FAYOLLE A, 2005, p 42**). Julien et Marchesnay, (1996) rejoignent Drucker lorsqu'ils affirment que : « *L'innovation constitue le fondement de l'entrepreneuriat, puisque celui-ci suppose des idées nouvelles pour offrir ou produire de nouveaux biens ou services, ou, encore, pour réorganiser l'entreprise. L'innovation, c'est créer une entreprise différente de ce qu'on connaissait auparavant, c'est découvrir ou transformer un produit, c'est proposer une nouvelle façon de faire, de distribuer ou de vendre* » (**JULIEN et MARCHESNAY, 1996, p35.**)

Donc l'innovation est considérée comme le moteur de l'entrepreneuriat, elle permet le développement d'un nouveau produit à la base d'une idée différente que celle proposée sur le marché avec l'utilisation de nouvelles techniques et meilleures façons de faire.

1 -4- Les approches théoriques de l'entrepreneuriat :

L'étude de l'entrepreneuriat n'a pas été l'apanage d'une catégorie de chercheurs ce qui explique sûrement le côté multidimensionnel de la notion. Selon Fayolle (2004), trois questions

génériques proposées par Steveson et Jarillo (1990) peuvent résumer une partie importante de l'activité de recherche en entrepreneuriat :

« What happens when entrepreneurs act? » Cette question s'intéresse aux apports de l'activité entrepreneuriale sur l'environnement économique et social.

« Why do entrepreneurs act ? » Cette question a donné naissance à plusieurs recherches réalisées par des sociologues et des spécialistes en science comportementale qui ont fait des observations sur l'entrepreneur et ses caractéristiques.

« How do entrepreneurs act ? » le « comment » a poussé les chercheurs en gestion et stratégie à s'intéresser sur ce que fait l'entrepreneur et non pas ce qu'il est. De par-là, Gartner s'est posé le « qui », ainsi pour y remédier au problème, la question posée est « Who is an entrepreneur ? **[FAYOLLE A, 2005.p.10]**

A. Fayolle identifie trois problématiques génériques qui s'expriment dans le champ de l'entrepreneuriat : **(FAYOLLE A, 2005.p. 13).**

-L'entrepreneuriat en tant qu'objet de recherche : qui revient à s'intéresser à des comportements individuels et/ou organisationnels, au couple individu/projet... L'historique des approches fondamentales apporte un éclairage intéressant pour appréhender le caractère multidimensionnel du concept.

- L'entrepreneuriat en tant que domaine d'enseignement : qui est plus focalisé sur des connaissances spécifiques et des connaissances utiles pour entreprendre (business plan, lancement des activités, management, stratégie de développement de la jeune entreprise...).

- L'entrepreneuriat en tant que phénomène économique et social : s'intéresse à des effets, à des résultats de l'acte d'entreprendre : la création d'entreprises et d'emplois, l'innovation, le renouvellement des entreprises, la réinsertion, les changements d'état d'esprit.

De l'analyse des écrits scientifiques, nous pouvons retenir que les recherches sur l'entrepreneuriat se résument en trois approches fondamentales : approche fonctionnelle, approche sur les individus et approche par les processus.

Plusieurs approches aux perspectives théoriques et méthodologiques différentes peuvent ainsi être mentionnées :

1-4-1-L'approche fonctionnelle des économistes :

Les bases historiques de l'entrepreneuriat appartiennent aux sciences économiques. Le concept d'entrepreneuriat apparaît dans la littérature économique à travers les écrits de :

Richard Cantillon qui a décrit la fonction de l'entrepreneur et son importance dans le développement économique. Il souligne dans son analyse du phénomène entrepreneurial, le rôle de l'incertitude et du risque, puisque selon lui : « *l'entrepreneur et agent de direction de la production et de commerce qui supporte seul les risques liés aux contraintes de la marche et aux fluctuations des prix. L'entrepreneur Cantillon effectue des achats à des prix certains pour se procurer toutes les ressources nécessaires à sa production. Ses ventes et ses recettes sont, par contre, aléatoire, ce qui rend incertain l'espérance de profit* ». (Cantillon (1755), cité par O. Toutain, « Entrepreneuriat, territoire et développement économique : une question de configuration ou de dosage ? », (cahier de recherche « L'art d'entreprendre » N° 2/10 EM Lyon, 2010, p 02)

Jean-Baptiste Say, est le deuxième économiste à s'être intéressé aux activités de l'entrepreneur, dont il dit « *l'entrepreneur est avant tout un preneur de risques qui investit son propre argent et coordonne des ressources qu'il se procure pour produire des biens. Il crée et développe des activités économiques pour son propre compte* » (FAYOLLE Alain 2005, p.10.)

Ensuite la vision de Schumpeter (1935), véritable père du champ de l'entrepreneuriat. Avec la publication de sa Théorie de l'évolution économique, Schumpeter fait de l'entrepreneur une figure centrale du développement économique. Il est un agent du changement qui prend des risques pour innover, notamment en réalisant de nouvelles combinaisons productives. Fillon, basée essentiellement sur l'innovation émergente. Pour lui :

« *L'essence de l'entrepreneuriat se situe dans la perception et l'exploitation de nouvelles opportunités dans le domaine de l'entreprise... cela a toujours à faire avec l'apport d'un usage différent de ressources nationales qui sont soustraites de leur utilisation naturelle et sujettes à de nouvelles combinaisons* » ((FAYOLLE Alain 2005, p10.)

Donc on peut conclure que l'importance économique de l'entrepreneuriat réside dans le fait qu'il offre des opportunités à saisir en vue de la réalisation d'un profit, mais comporte également un risque à supporter.

1-4-2-L'approche centrée sur les individus :

Cette approche vise à produire des connaissances sur les caractéristiques psychologiques des entrepreneurs comme leurs traits de personnalité leurs motivations, leurs comportements mais également leurs origines et leurs trajectoires sociales.

Weber a ainsi mis en évidence l'importance du système de valeurs et leur rôle dans la légitimation et l'encouragement aux activités entrepreneuriales, cette approche à identifie une ou plusieurs caractéristiques.

Mc Clelland a expliqué que « *l'entrepreneur se caractérise par un besoin d'accomplissement élevé ; il préfère être responsable de la solution des problèmes, établir ses propres objectifs et les atteindre par leur seul effort. Ils ont également tendance à prendre des risques modérés en fonction de leur habilités...* » (E-M. Hernandez, « **Le processus entrepreneurial, vers un modèle stratégique d'entrepreneuriat** », Paris,)

Stevenson et Jarillo (1990) estiment qu'il est difficile de modéliser et d'expliquer un comportement complexe (l'entrepreneuriat) en s'appuyant sur quelques traits psychologique ou sociologiques. Ce constat se trouve de plus en plus partagé, ce qui a conduit les chercheurs à l'étude des processus entrepreneuriaux.

Plusieurs typologies d'entrepreneur sont proposées, sur la base des caractéristiques psychologiques, sans pouvoir distinguer un profil type d'entrepreneur. En ce sens, nous pensons que tout individu est le produit de son milieu d'appartenance ; les entrepreneurs sont influencés par leur environnement proche et reflètent d'une certaine façon, les caractéristiques du temps et du lieu où ils évoluent.

1-4-3- L'approche basée sur les processus :

Le processus entrepreneurial peut être défini de la façon suivante : « *Le processus entrepreneurial englobe toutes les fonction, activités et action associés avec la perception d'une opportunité et la création d'une organisation* » (Fayolle A., 2004)

Ces approches ont proposé aux chercheurs de s'intéresser à ce que font les entrepreneurs et non pas à ce qu'ils sont. Ainsi les chercheurs sont orientés vers la question comment les nouvelles entreprises sont-elles fondées ? Comment les entrepreneurs agissent ? Six comportements décrivent l'activité entrepreneuriale ont été identifiés par Gartner en 1985 :

- « L'entrepreneur localise une opportunité d'affaire ;
- L'entrepreneur accumule des ressources ;
- L'entrepreneur fait marchander des produits et des services ;
- L'entrepreneur produit des produits ;
- L'entrepreneur construit une organisation ;
- L'entrepreneur répond aux exigences du gouvernement et de la société » (**FAYOLLE Alain, Paris, 2005, p. 14.**)

Après ces approches, il y'a eu la théorie de la contingence (Dans la théorie de la contingence (Il ya eu la définition de l'entrepreneur par la diversité et complexité des organisations et des formes de l'entrepreneuriat) et la théorie processuelle (Remplacement du créateur comme un des acteurs illustrant l'entrepreneuriat)

Ce phénomène qu'est l'entrepreneuriat est très complexe et nous renvoie à des situations tellement hétérogènes qu'il n'est pas possible de nous arrêter sur une des définitions présentées mais on peut l'expliquer à travers ces trois conceptions :

a- La conception d'émergence organisationnelle :

L'émergence organisationnelle, qu'on peut qualifier de naissance de nouvelles organisations permettant aux individus de créer de nouvelles entités, est un concept souligné par Gartner qui définit l'entrepreneuriat comme étant un processus consistant à créer et organiser de nouvelles activités.

b- La conception d'opportunité entrepreneuriale :

Dans cette conception, l'entrepreneuriat est lié aux opportunités qui se retrouvent dans la nature. L'entrepreneur dans ce cas, découvre les opportunités, se les approprie et les transforme en réalité économiques. Comme à la première conception, cette approche présente son intérêt sur l'émergence mais cette fois-ci sur l'émergence d'une nouvelle activité qui n'est pas nécessairement liée à l'émergence d'une nouvelle organisation.

L'activité est constituée d'un ensemble d'idées entrepreneuriales, elle peut être considérée nouvelle si elle présente une nouvelle combinaison d'idées existantes ou encore si elle crée une nouvelle idée qu'elle combine avec les idées préexistantes. Mais Fayolle n'est pas d'accord sur le fait que l'opportunité entrepreneuriale est le point de départ. Il pense plutôt à sa construction au cours du processus de création de l'activité.

C-La conception de Bruyat (1993) :

Pour Bruyat, le système entrepreneurial s'inscrit dans une dynamique de changement, où l'individu est observé à la fois comme étant l'acteur de la création de la valeur et l'objet de la création de valeur. Ce système entrepreneur (individu/création de valeur, création de valeur/individu) est en interaction avec son environnement « un système ouvert », il subit ses menaces mais forte heureusement qu'il saisit les opportunités. Pour Bruyat : « *l'objet scientifique étudié dans le champ de l'entrepreneuriat est la dialogique individu/création de valeur* » (BRUYAT Christian). « *Création d'entreprise : contributions épistémologiques et modélisation* ». Thèse pour le doctorat en Sciences de Gestion, Université Pierre Mendès France (Grenoble II), France, 1993, p. 57.)

Ce dialogique peut être défini comme suit : « l'individu est une condition nécessaire pour la création de valeur, il en détermine les modalités de production, l'ampleur...il en est l'acteur principal. Le support de la création de valeur, une entreprise par exemple, est la « chose » de l'individu, nous avons :

INDIVIDU \Longrightarrow CREATION DE VALEUR

La création de valeur, par l'intermédiaire de son support, investit l'individu qui se définit, pour une large part, par rapport à lui. Elle occupe une place prépondérante dans sa vie (son activité, ses buts, ses moyens, son statut social, ...), elle est susceptible de modifier ses caractéristiques (savoir-faire, valeurs, attitudes...), nous avons :

CREATION DE VALEUR \Longrightarrow INDIVIDU

2-L'entrepreneuriat féminin :

Les femmes entrepreneures sont largement marginalisées et restent invisibles dans les recherches dominantes consacrées à l'entrepreneuriat » (OCDE, « **Promouvoir l'entrepreneuriat et les PME innovantes dans une économie mondiale : vers une mondialisation plus responsable et mieux partagée** ». 2^{ème} Conférence des ministres en charge des petites et moyennes entreprises (PME). Istanbul, 2004. p.29.)

« *Le processus entrepreneurial est perçu comme une séquence itérative de variation, sélection et pérennisation ancrées dans l'histoire et la culture de la société* » [Ibid. p. 30.]. Ce qui s'explique par le fait est ; que l'histoire et la culture ont attribué des rôles différents à la société, l'entrepreneuriat féminin dans ce cas diffère de celui du masculin.

Les managers féminins sont différents des managers masculins dans leur manière d'entreprendre « entreprendre de façon offensive ». Cela est sûrement dû à la société, parce que ces femmes même si elles créaient leurs entreprises mais elles créaient des entreprises de petite taille afin d'assurer leur succès tout en respectant les responsabilités et les devoirs familiaux.

A partir des années 2000, on commence à comprendre que le mode de management devient de plus en plus féminisé au niveau de différentes organisations qui évoluent, sa réflexion porte sur le modèle de gestion des femmes dans différents domaines ; que ce soit économique, politique, administratif ou encore financier.

En 2003, la recherche met l'accent sur les caractéristiques de ces femmes entrepreneures, les traits liés à leur activité économique et les stratégies mises en œuvre liées à la réussite de leur

projet, et trouve qu'il existe quelques similarités entre les deux projets que ce soit féminin ou masculin. Le positionnement des entrepreneures dans le monde économique ou encore leur mode de gestion est influencé par leur réalité ; la réalité d'être « fille », d'être une « conjointe » et encore une « mère ». C'est-à-dire que la répartition de leurs tâches familiales et parentales influence une grande partie de leur choix. Et concernant le style de gestion, celui des hommes est réputé comme étant un style directif et offensif, contrairement aux femmes qui sont plutôt pour un style participatif. En effet, ce dernier a été qualifié de style de « l'entrepreneur performant ». En donnant un exemple, l'application des quatre dimensions du modèle de Gartner (COLOT O, COMBLE K et LDHARI J, p. 7.)

La dimension « individu » par exemple, appliquée à la femme entrepreneure se réduit à une base d'analyse des rôles de la femme entrepreneure comme coordinatrice et réalisatrice d'un équilibre entre la vie familiale et la vie professionnelle contrairement à l'homme qui trouve le succès avec l'augmentation des gains générés par l'entreprise. La femme entrepreneure est celle qui se fie à son intuition dans la prise de décision.

2-1-Les différentes approches de l'entrepreneuriat féminin :

De plus en plus les recherches menées sur les entrepreneures sont nombreuses ; la plupart d'entre elles se conforment à l'affirmation des droits des femmes. Elles constituent donc, sur différents plans, des études féministes et s'inscrivent, implicitement tout au moins, dans le courant de deux grandes théories ou approches féministes : le féminisme libéral, et le féminisme social. [RICHER F, et al, 2007, p43.]

2-1-1-Le féminisme libéral :

Le féminisme libéral est issu de la philosophie politique libérale, qui considère que tous les êtres humains sont égaux, dotés de raison, et cherchent à satisfaire leurs intérêts personnels. Des différences psychologiques individuelles peuvent exister entre un homme et une femme, mais absolument l'espèce humaine a le même potentiel. Le féminisme libéral se base sur l'idée que les femmes sont tout aussi capables de rationalité que les hommes. Mais il existe une différence entre les réalisations et accomplissements des hommes et celles des femmes ; cela est dû au fait que les femmes ont un manque d'expérience et n'ont pas encore atteint leur plein

potentiel, ou bien l'environnement n'a pas favorisé l'actualisation de ce potentiel ; aussi à cause de certaines discriminations qui les empêchent d'avoir accès à l'exploitation de différentes ressources (comme la formation, le financement...).

2-1-2 -Le féminisme socialiste :

A l'opposé de la pensée féminisme libéral, dans la perspective du féminisme social les femmes et les hommes ne sont pas identiques à l'origine. Des différences entre les deux genres sont présentes dès les premiers instants de la vie. Mais cela ne signifie pas que le mode de connaissance masculin est supérieur à celui de féminin et vice-versa, alors que celui-ci pourrait engendrer des comportements sociaux différents de ceux des hommes, mais tout aussi efficaces. Le féminisme social tend à souhaiter la reconnaissance d'une vision du monde féministe qui aurait sa place parallèlement à une conception masculine du monde.

Les recherches dans ce courant s'intéressent au style de gestion particulier des entrepreneures, ainsi à la conception que les femmes utilisent leurs propres critères pour mesurer leurs performances et non les critères traditionnellement associés aux entrepreneurs en général.

2-2-Les types de l'entrepreneuriat féminin :

En 1984 distingue trois différents types d'entrepreneures : (**Safia ABDERHAMANE, 1997,p.21**).

2-2-1- L'entrepreneure parrainée : est considéré comme entrepreneure parrainée toute entrepreneure ayant reçu des conseils de la part d'un parrain ou d'une marraine ou d'un banquier...etc. Qui l'aide se lancer dans son affaire et surtout d'entrer dans son activité.

2-2-2- l'entrepreneure jeune et scolarisée : est définie comme étant une jeune diplômée pleine de connaissances concernant la gestion ou autre.

2-2-3- L'entrepreneure sociale : cette entrepreneure est celle qui se lance dans les affaires afin de fuir la solitude et différents problèmes sociaux qu'elle rencontre. Dans ce cas les motivations économiques sont loin d'être principales.

2-3-La femme entrepreneure :

La femme entrepreneure lance son projet de création soit seule ou associée, soit acquis on héritage, aime le goût du risque et gère son entreprise en toute responsabilité. En effet, Lavoie (1988) a donné la définition suivante : « *La femme qui, seule ou avec un ou des partenaires, a*

fondé, acheté ou accepté en héritage une entreprise, qui en assume les risques et les responsabilités financières, administratives et sociales et qui participe activement à sa gestion courante » (CONTANTINIDIS CH, 2014, P01.)

La femme entrepreneure est considérée comme innovatrice, elle cherche à développer une idée existante ou à saisir une nouvelle opportunité afin d'assurer et d'imposer sa place dans le marché. Ce point de vue le confirme Filion R (1997) dans sa définition : « *une entrepreneure est une personne qui prend des risques financiers pour créer ou acquérir une entreprise, et qui dirige d'une manière innovante et créatrice en développant de nouveaux produits et en conquérant de nouveaux marchés* » (BOUDJENANE KH, BOUHARA KH, 2017 , p31.)

2-4- les caractéristiques des femmes entrepreneures :

Les caractéristiques prises en compte sont :

L'âge, la situation familiale, le niveau d'étude, l'expérience professionnelle ainsi les motivations des créatrices d'entreprises.

2-4-1-Âge :

Les études témoignent que les entrepreneurs sont plus jeunes par rapport aux femmes de la population active. Comme il a confirmé Crise et Lee Gosselin (1987) « *elles ont en moyenne entre 31 et 45 ans* » (KOUNTA SA, 1997, p 23)

2-4-2-La situation familiale :

La famille joue un rôle important dans la prise de décision d'entreprendre chez les femmes, aussi bien que le développement et la pérennité de l'entreprise créée. La plupart des recherches faites, montrent que la majorité des hommes entrepreneurs sont mariés et le mariage peut jouer un rôle primordial dans leur métier. Par contre chez les femmes entrepreneurs, le mari peut constituer soit un frein, soit un facteur motivant pour s'engager à la création d'entreprise. « *Selon les études de J.M. watkins et D.S. watkins (1984) montrent que (48%) des femmes sont mariées (19%) sont célibataires, et (29%) sont divorcées* ». [RACHDI FZ, 2006. P06]

Hernandez de son côté indique qu'il y a presque autant de femmes mariées (52%) que de femmes célibataires divorcées ou veuves (48%). Ainsi, le fait d'avoir des enfants ou non ne semble pas, par contre, avoir un effet différentiel sur les hommes et les femmes. Lambrecht et Pirnay (2003) en tirent comme conclusion que « pour une femme, ce n'est pas tant d'avoir un

enfant que d'avoir un conjoint qui retarde son entrée dans l'entrepreneuriat » [RACHDI FZ, 2006. P06]

Les activités principales des femmes en dehors du travail sont la famille et l'éducation des enfants. Même si le conjoint participe à la responsabilité des enfants, c'est la femme qui s'occupe de la majorité. Donc le rôle du mariage semble moins vérifié pour la femme que pour l'homme.

2-4-3-Le niveau d'étude :

Le niveau d'étude joue un rôle très important dans la fonction de l'activité entrepreneuriale, le niveau de la formation et sa qualité facilite l'activité de l'entrepreneur s'il est dans le même domaine professionnel. La plupart des études sur la formation des entrepreneurs semblent indiquer que la femme entrepreneure a un niveau d'instruction plus élevé que celui de leur homologue masculin. Plupart des femmes entrepreneures (68%) ont atteint le niveau secondaire ou plus contre (47%) des hommes (RACHDI FZ, op cit p 06. 07)

Le niveau de diplôme ne confirme pas l'adéquation entre les compétences et le métier exercé, mais il est considéré comme un signe sur la capacité d'individu et leur niveau de qualification. Un rapport sur l'entrepreneuriat féminin en Afrique subsaharien (ATOL, 1997) souligne que les femmes entrepreneures font état d'une insuffisance de ressources économiques notamment, financières et humaines. Par ailleurs, elles manquent d'éducation scolaire de base et de formation professionnelle. Plus souvent les femmes qui ont un niveau d'instruction faible sont dans un processus de création par nécessité ou de reprise familial, et Celles qui ont un niveau de diplôme plus élevé sont généralement dans un processus de création volontaires. (ATOL, 1997)

2-4-4-L'expérience professionnelle :

L'expérience professionnelle est primordiale pour l'activité entrepreneuriale, elle facilite le démarrage de l'entreprise puis assurer son développement.

Il existe des différences entre les hommes et les femmes entrepreneures. Cette différence réside dans le type d'expérience. Plusieurs recherches ont montré que les femmes ont d'expérience de type administratif, à un niveau hiérarchique moyen, et souvent dans les domaines liés aux services tels que la formation, le secrétariat ou la vente au détail plutôt que dans les domaines industriels, financiers, techniques ou entrepreneuriales (Watkins1983 ; Hisrish et Brush, 1984 ; Belcourt et al ; 1991)

2-5- Les facteurs de motivations des entrepreneures :

Pintrich et Schunk (2003) définissent la motivation comme : « le processus par lequel une activité visant un objectif est initiée et maintenue » (BOUDJENANE KH, BOUHARA KH, P32.)

En effet, il est évident que toutes les femmes entrepreneures ne sont pas identiques et n'évoluent pas dans les mêmes contextes socioéconomiques dans lesquels elles créent leurs entreprises. Les rapports du Global Entrepreneurship Monitor (GEM) illustrent « *qu'il existe une variation dans les motivations des entrepreneures, entre différents pays, mais aussi à l'intérieur d'un même pays* ». (D'ANDRIAA, GABARRET I, p161)

« *Les motivations à la création d'entreprise sont multiples et variées, prendre la décision de créer une entreprise est la résultante de l'interaction des envies personnelles et du contexte* » ;(SLAMANI R et all, 2017, p72

Parmi les facteurs de déclenchement nous pouvons citer :

2-5.1. La reconnaissance sociale :

Ce facteur regroupe des variables qui ont trait au statut, au prestige que l'entrepreneur reçoit de la part des autres membres de la société.

Les femmes entrepreneures sont menées à lutter contre les contraintes socioculturelles d'une société traditionnelle qui imagine la fonction et la position naturelle de la femme est de rester au foyer, pour servir son mari et ses enfants ; ainsi les femmes cherchent à se développer dans les cultures où les relations sociales les rendent respectables.

2.5.2. La nécessité économique :

La nécessité économique est exprimée clairement comme une motivation derrière le choix d'une activité entrepreneuriale. Les crises économiques, le manque d'emplois et le coût de vie ont poussé les femmes à entreprendre et procurer des revenus, pour satisfaire leurs besoins économiques et/ou ceux de leur famille ; aussi pour améliorer leurs qualités de vie et vivre dans un environnement agréable.

2.5.3. Le désir d'auto-accomplissement :

Ce facteur traduit le désir d'être innovateur, d'être fondateur, de développer de nouvelles idées et de créer de nouveaux produits. Egalement, cette motivation exprime la capacité des femmes

de faire un succès d'une entreprise, à travers, leurs volontés de relever les défis. Cette motivation correspond au besoin d'accomplissement dans la théorie de **Maslow (1954)**.

2.5.4. Le désir d'autonomie et d'émancipation :

Ce facteur base sur le besoin d'autonomie, d'indépendance des femmes, qui veulent diriger, être leur propre patron, régler eux-mêmes leur travail et maîtriser leur temps pour arriver à faire l'équilibre entre la vie familiale et la vie professionnelle.

2.5.5 La théorie pull et push :

Plusieurs économistes ont développé la théorie « pull and push », qui tente d'expliquer les raisons qui amènent un individu à créer sa propre entreprise en les regroupant en deux grandes classes de motivations : « *pull motivation nommée motivation par opportunité et push motivation nommée motivation par nécessité* » (**ibid., p74**)

L'opportunité correspond à la découverte d'une occasion d'affaires par contre la nécessité est liée à une absence d'alternatives.

2.5.6. Le groupe pull :

Cette théorie considère la création d'entreprise comme le résultat d'une culture entrepreneuriale. Celle-ci est stimulée par la recherche, la découverte et la création d'opportunité d'affaire ou d'un désir d'indépendance. Ces deux dernières dimensions sont considérées comme positifs, car elles considèrent la création d'entreprise comme un choix individuel et volontaire.

Entre autre, dans cette théorie les femmes sont motivées par d'autres facteurs tels que : le besoin d'autonomie, le désir de richesse et d'accomplissement personnel, le besoin d'organiser soi-même son travail et être satisfaite de ce travail.

Le concept d'opportunité d'affaire a donné lieu à une littérature importante. SHANE et Venkata aman, considèrent la reconnaissance et l'exploitation d'opportunités d'affaires est un trait fondamental de l'entrepreneur.

L'auteur YATRIBI, (2014), interprète l'opportunité d'affaire comme :

- Le résultat d'une innovation. D'après Schumpeter, le principal ingrédient pour la création d'entreprise est l'innovation ; celle-ci est stimulée par la recherche d'opportunités d'affaires.

- La conséquence de recherche d'une occasion de faire du bénéfice, une augmentation de revenu. Pour l'école Autrichienne, représentée par Kirzner, c'est la perspective d'un bénéfice économique qui va pousser l'individu vers la recherche d'une opportunité.

2.5. 7.Le groupe push :

Deux dimensions viennent constituer l'approche « push » de la motivation entrepreneuriale, qui poussent l'individu à entreprendre. En premier lieu, c'est la nécessité (absence d'une possibilité d'emploi), et en deuxième lieu, c'est l'insatisfaction (le fait d'avoir un travail insatisfaisant).

La femme entrepreneure est poussée vers la création d'entreprise pour faire face à des situations ressenties comme négatives. Il implique un choix forcé : une période prolongée de chômage, problème de revenu, raison familiale, licenciement, impossibilité de trouver un emploi, ou encore la reprise d'activité suite au décès d'un père ou d'un conjoint...etc. cette situation d'insatisfaction des femmes se présente comme le déterminant principal de l'intention de départ. YATRIBI et BELHADJ se fondent sur les travaux de plusieurs auteurs pour avancer que les entrepreneurs motivés par des facteurs push peuvent être considérés comme des individus rejetés par la société, qui cherchent à prouver leur valeur à travers la création d'entreprise.

2-6-Les difficultés des femmes entrepreneures :

Les femmes entrepreneures font face à différents obstacles tout au long de leur parcours. Différentes recherches se sont intéressées aux obstacles que les femmes rencontrent et doivent dépasser pour mener à bien leurs entreprises, on cite particulièrement les travaux de **(Thompson LIGHSTONE (1997), Benjamin. B, Florance et Pauline. K, 2013, p 7-57)**

Nombreux sont les facteurs qui limitent le potentiel des femmes entrepreneures, comme tout entrepreneur, les femmes qui se lancent en affaires rencontrent plusieurs contraintes. Parmi ces obstacles, nous pouvons citer, la difficulté d'accéder au financement puis les conditions de crédits très peu avantageuses, le manque de formation, les contraintes familiales et le problème de réseau ainsi les contraintes professionnelles et personnelles.

2.6.1. La formation :

Le manque d'expérience et de compétences en gestion d'entreprise est considéré comme l'un des freins majeurs à la création. Comme il a mentionné, Lee (1997) et Rogoff « *les femmes détiennent moins de connaissances en matière de gestion. Selon lui, les filles restent moins*

susceptibles de s'orienter vers des études de gestion ou vers des études scientifiques ou techniques et préfèrent des études en sciences littéraires » (LEE et ROGOF cité par **BOUZEKRAOUI H, FERHANE D, 2013, p04.**)

En effet, le parcours de l'entrepreneure est déterminant pour la décision de création, mais également pour la survie et le développement de l'entreprise, il existe de différences entre les hommes et les femmes en matière d'expérience et de compétences en gestion d'entreprise.

Le manque de connaissances nécessaires au lancement d'une entreprise décourage certaines femmes. En effet, pour démarrer une activité l'entrepreneure doit avoir une bonne connaissance de secteur à promouvoir puis elle doit disposer d'autres connaissances complémentaires (LEE et ROGOF cité par **BOUZEKRAOUI H, FERHANE D, 2013, p 04.**)

2.6.2. Les contraintes financières :

Le manque de financement est considéré comme un problème majeur que rencontre l'entrepreneur. Les femmes éprouvent plus de difficultés que les hommes pour l'obtention des financements nécessaires à la création de leurs propres entreprises. Ces obstacles proviennent du fait que les femmes ont moins d'expérience entrepreneuriale, qu'elles sont actives dans des secteurs essentiellement féminins plus marginaux, ainsi qu'elles ont moins de chance d'accéder au crédit.

Ces difficultés d'accès au financement rendent les femmes non salariées plus susceptibles que leurs homologues masculins de devenir des emprunteurs découragés, c'est-à-dire des personnes qui n'introduisent pas de demande de crédit car elles sont convaincues que les emprunts ne seront pas adaptés ou qu'elles ne pourront pas les obtenir (**Note de politique sur l'entrepreneuriat féminin, OCDE 2017, P14.**)

2.6.3. Le problème de réseau :

Le réseau joue un rôle important, tant dans la décision de création que dans le développement et la qualité des performances de l'entreprise. Il existe une multitude de définition du terme réseau, pour Aldrich (1987) et Zimmer « *un réseau représente un processus de recherche de contacts et de collecte des ressources et qui permet aux entrepreneurs de réussir* » (https://irec.quebec/ressources/repertoire/memoires_theses/LuzMarina_FerroCortes.pdf) consulté le 5 mars 2023.

Les femmes disposent d'un réseau de relations moins important que celui des hommes. Celui-ci est moins étendu et moins tourné vers une stratégie professionnelle. Ceci est paradoxal dans la mesure où les femmes se font davantage accompagner lors de la création de leur entreprise.

2.6.4. Les contraintes familiales :

La famille a une place importante dans la vie d'une femme. Lorsque les auteurs identifient les freins à la création d'entreprise spécifiques aux femmes, ils font s'interroger sur l'impact de celle-ci sur l'entrepreneuriat. Dans ce sens Kirkwood (2009) et Tootell relatent que la femme, de manière générale, consulte sa famille avant toute décision de nature entrepreneuriale (**BOUZEKRAOUI, op cit, p07**). La femme échangerait avec sa famille avant de prendre la décision.

La femme est considérée comme le moteur de la famille, elle s'occupe des tâches domestiques, prennent en charge la responsabilité des enfants, donc le temps hors du travail consacré aux tâches ménagères et familiales reste souvent aux mains des femmes, Malgré certaines avancées au niveau des inégalités hommes-femmes, il en subsiste de nombreuses, notamment en matière de répartition des temps sociaux.

Donc la femme entrepreneure trouve des difficultés pour équilibrer entre leur vie personnelle et leur vie professionnelle.

Deux autres types de contraintes sont cités par Ndongo B. (1991) : les contraintes personnelle-culturelle et professionnelles (**KOUNTA S A, 1997, p28.**)

2.6.5. Les contraintes personnelles :

Il s'agit notamment des facteurs socioculturels qui opposent une force négative à une femme entrepreneure pour participer à la création d'entreprises. Ces contraintes liées à des motifs religieux ou traditionnels. Aux valeurs culturelles et aux règles sociales, la mentalité des gens, ainsi la difficulté en tant que femme, comme il a indiqué Salman et al 2012 : « *la majorité des femmes affirme que leur sexe leur a posé problème, que ce soit vis-à-vis de leur entourage proche ou vis-à-vis de l'extérieure. D'après une enquête qui a été faite par Ghiat 2018 sur les femmes entrepreneures en Algérie, plus de la moitié des femmes interrogées avoue que le fait d'être une femme a une influence directe sur leur activité en tant qu'entrepreneures* » (**Ghiat B, 2018, , p 04**)

2.6.6. Les contraintes professionnelles :

Ces contraintes sont le résultat de la « division sociale de travail ». En Afrique la division sociale traditionnelle de travail cède à une logique spécifique : les hommes s'occupent des travaux exigeant plus d'effort physique, et les tâches faciles sont réservées pour les femmes.

Lambert (1987) indique que certaines activités de commercialisation sont uniquement réservées aux femmes ayant dépassées l'âge de la productivité. **(Ibid, p29)**

Donc la division de travail limite les chances aux femmes de rentrées au marché de travail de quelques secteurs.

L'entrepreneuriat féminin peut constituer une source non négligeable de la croissance, de la création d'emploi et du développement durable du pays. La mise en place d'une organisation par les femmes dans un environnement complexe demeure difficile, c'est un vrai défi, sur plusieurs fronts : la famille, la société, la formation, les contraintes financières, les contraintes professionnelles et personnelles.

Section 02 : les femmes entrepreneures artisanes et le secteur d'artisanat :

Investir dans les femmes et sa participation dans le marché du travail est l'un des moyens les plus efficaces pour accroître l'égalité et promouvoir la croissance économique inclusive et durable. Pour mieux éclaircir le concept de l'entrepreneuriat féminin. Il nous a paru intéressant d'approfondir nos recherches afin de l'expliquer par plusieurs définitions, approches, et type de l'entrepreneuriat féminin. Et le domaine de l'artisanat.

1-L'Histoire et l'évolution de l'artisanat :

Cette activité consiste essentiellement à un travail manuel qui implique une technique et un savoir-faire. La technique, c'est l'ensemble des outils, et des moyens qu'il faut maîtriser pour travailler un matériau. Le savoir-faire, c'est tout ce qui s'apprend au fur et à mesure de longues heures de pratique et de réflexions sur son propre travail **(AGOSTINI.M, 2012, P07)**

Le concept de « l'artisanat » dans son sens large remonte à la période de 1920 « gazette des métiers », Octobre 1920 ; c'est à partir de 1945 qu'un service est créé auprès de secrétariat d'État à la production industrielle **(BOUTILIE. F, 2014, P07).**

Dans l'histoire moderne, la question du secteur de l'artisanat renvoie au contexte économique, puisque c'est en période de crise. Le premier texte juridique visant les artisans comme catégorie

socioprofessionnelle particulière est un décret de 1921 permettant aux « petits artisans ruraux » de bénéficier des prêts du Crédit agricole. À cette époque, le terme d'artisanat est un néologisme : ce mot fut employé pour la première fois dans la « Gazette des métiers » en octobre 1920. Auparavant, le terme d'artisan ou du travail artisanal est le seul employé et désigne un ouvrier qualifié ou une activité manuelle non agricole (**Jaeger. 1982, P99-100**).

En Algérie, l'ordonnance n°96-01 du 10 janvier 96 définit l'artisanat et métiers comme toute activité de production, de création, de transformation, de restauration d'art, d'entretien, de réparation ou de prestation de service, à dominante manuelle, exercée à titre principal et permanent et sous une forme sédentaire, ambulante ou foraine, dans l'un des domaines d'activités ci- dessous :

- Artisanal et artisanal d'art
- Artisanat de production de biens.
- Artisanal de services. Ces activités artisanales s'exercent soit individuellement, soit dans le cadre d'une coopérative d'artisanat et des métiers, soit dans le cadre d'une entreprise d'artisanat et des métiers (**Journal officiel de la république algérienne, l'ordonnance n°96-01 du 10 janvier 1996 définit les règles régissant l'artisanat et les métiers, P 4.**)

2-Les approches de l'entrepreneuriat artisanale :

On trouve deux approches théoriques pour comprendre l'entrepreneuriat artisanal : l'engagement entrepreneurial et l'engagement partenarial :

2-1- L'engagement entrepreneurial :

L'étude de l'artisanat à travers le prisme de l'entrepreneuriat conduit à réconcilier deux pôles a priori antinomiques : l'artisanat traditionnel, perçu parfois comme passéiste, et l'entrepreneuriat innovant dynamique. Quelques auteurs qui s'intéressent à la relation entre l'entrepreneuriat et l'artisanat tels que Florence Cognie et François Aballea, s'appuient sur la notion de proximité définie selon différentes dimensions, ils inscrivent l'artisan dans un « nouvel esprit du capitalisme ». (Boltanski et Chiapellot, 1999), cité par (**POLGE. M, 2010, P75**)

La personnalisation des relations ainsi que l'utilisation limitée d'outils participent à l'émergence d'un système de relationnel que l'artisan soutient intuitivement. (**POLGE.M, 2010, P75**)

Donc cette approche vise à comprendre la posture particulière des artisans en tant qu'entrepreneurs et on comprend que l'engagement et l'entrepreneuriat est la volonté de dépasser les risques afin de mettre en place un projet de vie.

2-2-Engagement partenarial :

La construction de relations en vue de réaliser des projets partagés, autrement dit, elle consiste à l'exploration des relations avec l'environnement, approchée par Jean-Charles Rico dans son analyse des réseaux d'affaires dans le domaine du marketing, les résultats de son travail montrent que les apports des réseaux pour les artisans observés, résident bien davantage dans l'accès à un positionnement marketing que dans l'apport d'affaires. En analysant plus particulièrement les artisans impliqués dans l'écoconstruction, il identifie plusieurs éléments essentiels à la constitution de réseaux d'affaires : l'existence de valeurs et de cultures convergentes, l'aide au changement, l'ouverture d'esprit, ou encore l'accès aux ressources. L'auteur relève des différences notables selon l'âge de l'entreprise, mais ses résultats confirment une approche globale et élargie des réseaux, comme moyen de consolidation d'une identité commune. (POLGE. M, 2010, P77)

Donc cette approche s'intéresse à l'environnement et ses relations, comme influence directe au système entrepreneurial artisanal, les relations avec l'environnement peuvent être considérées par la compréhension et l'assimilation des événements externes.

3-Les formes d'activités artisanales :

Il existe trois modalités de notre pays pour exercer l'activité artisanale, mentionnés dans le guide fiscal établi par le ministre des Finances à travers la direction Générale des impôts :

3-1- Artisan dans un cadre individuel : L'artisan algérien, défini comme étant une personne physique immatriculée au registre de l'artisanat et des métiers exerçant une activité artisanale, qui justifie d'une qualification professionnelle prend part directement et personnellement à l'exécution du travail, à la direction et la gestion de son activité. Dans cette modalité on comprend que l'artisan peut recourir à une aide familiale ou 1 à 3 apprentis.

(MINISTERE DES FINANCES DIRECTION GENERALE DES IMPOTS. 2015, PP06-07)

3-2-Entreprise de l'artisanat : une entreprise d'artisanat est considérée comme toute entreprise constituée sous l'une des formes prévues par le code de commerce et présentant comme caractéristiques : L'exercice d'une activité d'artisanat ; L'emploi d'un nombre indéterminé de salariés ; une direction assurée par un artisan ou un maître artisan, ou par l'association ou l'emploi d'un artisan au moins, qui assure la conduite technique de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'entreprise dont le chef n'a pas la qualité d'artisan.

(MINISTERE DES FINANCES DIRECTION GENERALE DES IMPOTS. 2015, PP06-07)

3-3-Coopérative d'artisanat : la coopérative d'artisanat et des métiers est une société civile de personnes fondée sur la libre adhésion de ses membres ayant la qualité d'artisan à but non lucratif. On comprend que cette modalité a pour objectif la réalisation de toutes opérations et la prestation de tous services susceptibles de contribuer directement ou indirectement au développement des activités artisanales et des métiers de ses membres ainsi que l'exercice en commun de ces activités. (MINISTERE DES FINANCES DIRECTION GENERALE DES IMPOTS. 2015, PP06-07)

4-Les domaines de l'artisanat :

« Il est entendu par activité artisanale toute activité de production, de création, de transformation, de restauration d'art, d'entretien, de réparation ou de prestation de service, à dominante manuelle, exercée à titre principal et permanent et sous une forme sédentaire, ambulante ou foraine, dans l'un des domaines d'activités ci-dessous :

a. Artisanat et artisanat d'art,

b. Artisanat de production de biens,

c. Artisanat de services » (MTA, 1999)

La nomenclature des activités de l'artisanat traditionnel et des métiers énumérée dans le décret exécutif N° 97-140 du 30 Avril 1997, comprend des métiers repartis sur (03) domaines d'activités, comportant vingt-quatre (24) secteurs et regroupant trois cent trente-huit (338) activités (Ministre du tourisme et de l'artisanat, nomenclature des activités artisanales et des métiers, décret exécutif n° :07-339 du 31 octobre 2007, P1) ; Donc dans ce travail nous allons présenter une (01) activité pour chaque secteur :

4-1-Domaine 1 : l'artisanat traditionnel et d'art :

L'artisanat d'art est toute fabrication principalement manuelle, parfois assisté de machine, par un artisan, d'objet utilitaire et/ou décoratif à caractère artistique (**Journal officiel de la république algérienne, P4.**)

L'artisanat traditionnel et d'art est composé de (08) secteurs d'activités qui seront présentés dans le tableau suivant :

- **Tableau N°01** : des acteurs d'activités de l'artisanat traditionnel et d'art avec un exemple pour chaque acteur :

Les acteurs d'activité	Identification de la profession artisanale et libellé de l'activité principale	Contenu	Activités accessoire
Alimentation	Artisan raffineur d'huile d'olive. (Huilerie traditionnelle)	-Extraction artisanale d'huile d'olive -Raffinage et traitement de l'huile d'olive.	Vente de déchets et l'exploitation des olives
Travail de terre, des plâtres, de la pierre, du verre et assimilés	Artisan potier (Poterie)	Fabrication de vaisselle et objets d'ornementation en terre cuite, poterie fine.	Fabrication d'émaux non industriels
Travail des métaux précieux	Artisan bijoutier traditionnel. (Bijouterie traditionnelle).	-Fabrication de bijoux, ouvrages, sertis, ciselés en argent et en métaux communs, (bracelets, chaînes, bagues,	Réparation des bijoux traditionnels.

		colliers...). -Travail de l'ambre et du corail destinés à la bijouterie traditionnelle.	
Travail du bois, dérivés et assimilés	Artisan fabricant des paillasons pour l'huile d'olives	-Tous travaux de fabrication de paillasons à base d'alfa et de raphia	
Travail de la laine et produit assimilés	Artisan fabricant de tapis traditionnels. (Fabrication de tapis traditionnels).	Fabrication de tapis et carpettes en laine.	
Travail des tissus	Artisan couturier de vêtements traditionnels. (couturier vêtements traditionnels)	-Couturier de vêtements traditionnels à base de tissus, coton, laine, poils de chameaux et soie - Confection et décoration des foulards et châles.	Raccommodage de vêtements
Travail du cuir	Artisan brodeur sur cuir. (Broderie sur cuir)	Travaux de broderie sur cuir	
Travail des matériaux divers	Artisan fabricant de savon à base de pâte d'olives pressées	-Fabrication du savon à base de pâte d'olives pressés.	

(Source : Ministre du tourisme et de l'artisanat, 31 octobre 2007)

4-2-Domaine 2- l'artisanat de production de bien :

L'artisanat de production de bien ou artisanat utilitaire moderne est toute fabrication de bien de consommation courante n'ayant pas un caractère artistique particulier destiné aux ménages, à l'industrie et à l'agriculture (**Journal officiel de la république algérienne, P4.**)

L'artisanat de production de services comporte neuf (09) secteurs d'activité qui seront présentés dans le tableau suivant :

Tableau N°02 : des acteurs d'activité de l'artisanat de production de bien avec un→ exemple pour chaque acteur

Les acteurs de l'activité	Identification de la profession artisanale et libellé de l'activité principale	Contenu	Activité artisanales
01-Activité d'artisanat de production, de fabrication ou de transformation liée au secteur des mines et carrières.	Artisan préparateur de sels. (Extraction et préparation de sels).	-Extraction du sel gemme. -Extraction du sel par évaporation dans les marais salants. - Broyage, triage et raffinage du sel en vue de l'usage domestique et industriel	
02-Activités d'artisanat de production, de fabrication ou de transformation concernant les secteurs mécaniques et électriques.	Artisan horloger. (Horlogerie).	-Fabrication et montage de montres, chronomètres, horloges, pendules, réveils et autre articles similaires. - Fabrication de fourniture d'horlogerie,	Réparation

		mouvement, et boîte de montres, horloges, pendules, réveils et autre fournitures	
03-Activité d'artisanat de production et de transformation liée au secteur de la métallurgie.	Artisan spécialisé dans les constructions métalliques. (Fabrication d'éléments pour la construction métallique	-Fabrication d'éléments de charpente métallique, pylônes, échelles et accessoire métalliques.	-Pose de charpente et autre construction métallique
04-Activité d'artisanat de production, de fabrication ou de transformation liée à l'alimentation.	Artisan raffineur d'huile d'origine végétale autre que l'huile d'olive. (Huilerie artisanale	-Extraction d'huile d'origine végétale brute. -Résidus de l'extraction des huiles végétales (tourteaux, grignons etc...) -Raffinage et traitement des huiles végétales alimentaires. -Extraction d'huile de céréales	
05-Activité artisanales de production et de transformation liées au secteur de textiles et des cuirs.	Artisan tailleur, confectionneur de vêtements en cuir. (Confection de vêtements en cuir)	-Fabrication de tous vêtements en cuir ou succédanés du cuir sur commande ou demi-mesure.	

06-Activités artisanales de production, de fabrication ou de transformation liées au secteur du bois, de l'ameublement, de la quincaillerie et articles ménagers.	Artisan fabricant d'articles ménagers. (fabrication d'articles ménagers et similaires).	Fabricant traditionnel des articles ménagers et articles de cuisines fabriqués à partir de matériaux ordinaires ainsi que des matériaux peints ou colorés ou en aluminium. - Fabrication des parties et pièces d'articles ménagers et de cuisine	
07-Activité artisanales de production, de fabrication ou de transformation liées au secteur des travaux publics, du bâtiment et des matériaux de constructions.	Artisan fabricant d'objet en plâtre désignés à la décoration intérieure	-Tous travaux de fabrication d'objet en plâtre destinés à la décoration intérieure	Pose d'objet en plâtre
08-Activités artisanales de production de biens liées au secteur de la bijouterie.	Artisan bijoutier orfèvre. (Fabrication de bijouterie et d'orfèvrerie en métaux précieux)	-Fabrication d'articles bijouterie, d'orfèvrerie, de lapidairerie et de joaillerie en pierres et métaux précieux	Réparation de bijoux

(Source : Ministre du tourisme et de l'artisanat, 31 octobre2007)

4-3-Domaine

3- l'artisanat de production de services :

L'artisanat de service est l'ensemble des activités exercées par un artisan et fournissant des services, notamment dans l'entretien, la maintenance et la réparation ou la restauration artistique, à l'exclusion de celles régies par des dispositions législatives et réglementaires spécifiques (**Ibid. P4**)

L'artisanat de service comporte (07) acteurs d'activité qui seront présentés dans le tableau suivant :

- **Tableau N°03** : des activités de l'artisanat de production de service avec un exemple pour chaque acteur :

Les acteurs de l'activité	Identification de la profession artisanale et libellé de l'activité principale	Contenu	Activités accessoires
Activité artisanales de production de services liés à l'installation, et la maintenance et le service après-vente de tous équipements et matériels Industriels destinés aux différentes branches de l'activité économique	Artisan installation d'équipement et de matériels hydrauliques	-Tous travaux d'installation, de maintenance, de matériels et équipement de petite hydraulique destinés à l'irrigation et/ou à l'utilisation domestique.	-Réparation des équipements

<p>Activités artisanales de production de services relatifs à la réparation et l'entretien d'équipement et matériel utilisés dans les différentes branches de l'activité économique et les ménages</p>	<p>Artisan réparateur de chaudières</p>	<p>Tous travaux de réparation et entretien de tous générateurs de vapeur d'eau (chaudières à vapeur, chaudières marines, industrielles ...etc.) y compris les appareils auxiliaires aux générateurs de vapeurs d'eau ou autres.</p>	<p>-Vente de pièces détachées y afférentes</p>
<p>Activités artisanales de production de services liées aux travaux à façon mécanique.</p>	<p>Artisan mécanicien général. (mécanique générale)</p>	<p>Réparation des pièces mécaniques, tournage, fraisage ajustage...etc. -Production de pièces mécaniques sur commande selon modèle.</p>	
<p>Activités artisanales de production de services liées à l'aménagement, l'entretien, la réparation et la décoration des bâtiments destinés à tous usages (commercial, industriel, habitation).</p>	<p>Artisan maçon. (Maçonnerie).</p>	<p>Tous travaux de maçonnerie.</p>	

Activités artisanales de production de services liées à l'hygiène et à la santé des ménages.	Artisan esthéticien.	Traitement de la peau, maquillage - Manicure, pédicure - Massage	- coiffure pour dames -vente de cosmétiques -Parfumerie, perruque
Activités artisanales de production de services liées à l'habillement	Artisan imprimerie sur tissus et vêtements. (Imprimerie sur tissus et vêtements)	-Tous travaux d'impression sur vêtements et tissu, reproduction de dessins motifs	
Activités artisanales de production de services divers.	Artisan photographe (photographe)	-Studio de photographie -Photo minute -Tous travaux de réalisation de reportages vidéo	-Vente de fournitures pour photographie. -Plastification de documents. -Vente d'albums photo, cadres, postes.

(Source : Ministre du tourisme et de l'artisanat, 31 octobre 2007.)

5-Les femmes dans l'artisanat :

Avant la Révolution française, les corporations réservaient aux hommes le droit d'exercer la plupart des métiers de l'artisanat. Le poids de cette histoire se ressent jusqu'à aujourd'hui.

Historiquement, les femmes étaient présentes dans les entreprises artisanales en tant que conjointes ; elles s'occupaient de la gestion et de la partie commerciale. Une réglementation a progressivement été mise en place pour donner un cadre à leur activité, en particulier le statut d'« indépendant conjoint collaborateur », aujourd'hui en perte de vitesse.

Le caractère physique de certains métiers (à l'image de la maçonnerie et de la boucherie) a longtemps constitué un frein à leur féminisation. L'amélioration des conditions de travail a facilité l'exercice de ces métiers par des femmes tout en bénéficiant également aux hommes (à l'exemple de la diminution du poids de conditionnement des sacs de ciment). Aujourd'hui,

23 % des patrons d'entreprises artisanales sont des femmes, contre 11% en 1971. Une évolution est donc perceptible. Cette féminisation reste très polarisée dans certains secteurs, surtout dans les activités de service, notamment pour des raisons historiques et de tradition :

- la coiffure avec 81 % de femmes dirigeantes ;
- les soins de beauté avec 96 % de femmes dirigeantes ;
- la fabrication textile, de vêtements, avec 82 % de femmes dirigeantes.

A l'inverse, d'autres secteurs restent quasi exclusivement masculins : dans le bâtiment, seulement 3% des dirigeants sont des femmes. Certains secteurs connaissent un mouvement de féminisation, à l'image des métiers de bouche (28% de femmes dirigeantes) et l'artisanat de fabrication (textile, mais également tapisserie d'ameublement, bijouterie-joaillerie et les métiers d'artisanat d'art). In fine, le premier déterminant de la féminisation des secteurs d'activité est l'orientation initiale et le choix du métier à l'école, qui font toujours l'objet de biais très forts de genre.

Par rapport à leurs homologues masculins, les cheffes d'entreprise artisanes sont plus souvent auto-entrepreneures et en moyenne plus diplômées, notamment de l'enseignement supérieur. Elles sont plus souvent à la tête d'une famille monoparentale et ont moins d'enfants. Les femmes créatrices d'activité étaient auparavant inactives à 18%, contre 9% des hommes. Ce différentiel d'expérience préalable est un facteur de fragilité supplémentaire pour les femmes. **[Audition de Mmes Catherine Elie et Christel Teyssède, 2019]**

Conclusion du chapitre :

Dans ce chapitre, nous avons essayé de faire un aperçu théorique sur le phénomène entrepreneurial ainsi qu'une présentation de certains éléments de recherches sur l'entrepreneuriat féminin, et les caractéristiques des femmes entrepreneures. La littérature économique sur l'entrepreneuriat affirme que l'entrepreneuriat féminin constitue une source non négligeable de la croissance, de la création d'emploi et du développement global durable et harmonieux dans un pays.

Chapitre °03 :

La conciliation entre la vie
professionnelle et la vie familiale
de la femme entrepreneure et les
femmes entrepreneures en Algérie

Chapitre 3 : la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale de la femme entrepreneure et les femmes entrepreneures en Algérie

Préambule :

Notre troisième chapitre est subdivisé en deux sections, la première section présentera la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle des femmes entrepreneures ; et dans la deuxième section nous allons aborder les femmes entrepreneures en Algérie ;

Section 1 : la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle des femmes entrepreneures :

La bonne conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale joue un rôle important dans la réussite des deux sphères de vie de chaque femme entrepreneur ayant un foyer et des enfants.

1-La femme entrepreneure entre vie professionnelle et vie familiale :

La conciliation vie privée/vie professionnelle est l'une des préoccupations notables des femmes entrepreneures algériennes. Ces dernières sont appelées à travailler dur pour assumer leur travail au sein de l'entreprise. En effet, elles consacrent, en moyenne, plus de 65 heures par semaine pour assumer les fonctions de leurs entreprises. Elles sont, de ce fait, amenées à trouver une meilleure combinaison entre l'entretien de leur ménage (les tâches domestiques, les enfants...) et leur travail en tant qu'entrepreneures. (Tahir-Metaiche, 2013)

Les femmes entrepreneures algériennes trouvent davantage de difficultés pour concilier entre leurs tâches ménagères et leurs rôles d'entrepreneures. (Gheddache, 2016).

2 - La conciliation travail / famille de point de vue de l'entreprise :

La conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle a sûrement un impact sur l'entreprise, pour cela les gouvernements des pays occidentaux prélèvent les politiques, visant à aider les parents salariés à mieux concilier leur vie professionnelle et leurs vies privées, leurs objectifs est de faciliter l'intégration aux marchés du travail. (GREGOY.A, MILANER.S, 2006, p05)

La prise en compte de l'engagement familiale des travailleurs fait aujourd'hui partie intégrante d'une politique personnelle tournée vers l'avenir ,Et la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale est un élément consécutif de la qualité d'emploi, et aussi de perfection professionnelle, pour cela l'entreprise prend en compte ce processus d'après un ensemble des politiques de conciliation qui ont pu le définir comme les conditions d'emploi, les objectifs fixés, les processus de travail qui apportent un soutien direct à la recherche d'un meilleur équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée.(ATOUT.F, 2017, p45)

Chapitre 3 : la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale de la femme entrepreneure et les femmes entrepreneures en Algérie

L'objectif de ces politiques est à la fois nécessaire pour les salariés aussi comme l'entreprise, qui permet de réaliser un équilibre et une stabilité, ces organisations disposent de plus en plus l'attitude dans les droits offerts aux salariés.

Les pratiques familiales ont aussi un rôle particulier, qui sert à aider surtout les mères à mieux concilier entre la vie familiale et la vie professionnelle, parce que les politiques de conciliation reposent essentiellement sur les femmes, la plupart des travaux sur le rôle des entreprises dans l'articulation entre la vie familiale et la vie professionnelle se sont centrés sur l'analyse des conditions de travail compatibles ou non avec la maternité, sans s'attarder sur la paternité et le faible recours des hommes à des dispositifs fréquemment utilisés par les femmes, comme le travail à temps partiel ou encore l'aménagement des horaires de travail.(PAITHE.A,SOLAZ.A,2009 ,p461,462).

Les entreprises qualifiées de paternalistes en historiquement joué un rôle important dans l'aide aux familles, peu d'études s'attachent à l'analyse, la concordance où la discordance de points de vue entre salariés et employeurs sur la question de conciliation, alors que l'enjeu est important et profitable aux deux acteurs, employé et entreprise, Qui ne sont pas constitutifs de logique différents voir antagonistes. (PAITHE.A, SOLAZ.A ,2009, p463).

3- L'importance de l'adaptation d'une conciliation entre travail / famille dans l'entreprise :

La politique de conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale touche à la culture de l'entreprise, à son mode de gestion et à son organisation, elle se base sur un esprit de partenariat entre employeur et employé, qui est considéré comme un processus continu et évolutif, le soutien explicite de la direction, la définition d'objectifs clairs, la communication à l'interne et à la mise en œuvre dans un esprit d'amélioration continue (ATOOUT.F, 2017, p 48).

Elle a de nombreux avantages de nombreux avantages :

- Maintenir un niveau de productivité élevé et une plus grande implication de la part de ses employés.
- Une augmentation de la motivation de la part de personnel qui dispose d'une autonomie dans l'organisation

- Devenir respectueux aux normes et aux règles de l'entreprise, et aussi faire partie optimale des ressources de chaque individu bien que dès les entreprises qui s'adaptent à l'évolution des exigences dans le monde de travail.

4- Les impacts de l'incapacité à concilier entre la vie familiale et la vie professionnelle :

4.1. Les conséquences sur la santé physique :

La difficulté d'équilibrer entre les responsabilités professionnelles et personnelles, mènent également à des problèmes sur la santé physique des individus, ces derniers ne sont pas les mêmes pour toutes personnes, différents selon l'âge et sont plus inquiétants pour les personnes âgées. Cette difficulté de concilier entre travail et famille, est relié aussi selon des études à la fatigue et le manque d'appétit. (TEMBLAY.D-G, 2005, p72)

4.2. Les conséquences sur la santé mentale :

Des liens de l'incapacité de concilier entre le travail et la famille ont été démontrés, le degré élevé d'inquiétude, avec un stress face à la vie qui se traduit par le sentiment d'être déçu et angoissé. (TEMBLAY.D-G, 2005, p71)

Plusieurs recherches ont montré l'augmentation du risque de dépression chez l'individu dans les cas de conflits travail-famille

4.3. Conséquence sur les habitudes de vie familiale :

4.3.1. L'activité physique :

Il n'y a pas beaucoup de recherches portant sur des effets de la conciliation travail- famille sur la pratique d'activité physique. Dans une étude en 1991, la principale barrière à l'activité physique était le manque du temps qui s'explique par le travail, les études et les obligations familiales. (TEMBLAY.D-G, 2005, p73)

4.3.2. L'alimentation :

Des études ont montré que le facteur temps et un obstacle important à une saine alimentation, ce manque du temps est attribut au travail. (TEMBLAY.D-G, 2005, p72)

L'incapacité de concilier travail-famille cause beaucoup de problèmes, par exemple : l'obligation de continuer le travail chez soi, il n'y'auras pas du temps pour préparer le repas, et bien la solution sera de consommer des alimentations précuites et rapides, ce qui causera énormément de problèmes de santé.

4.4. Les conséquences pour la vie conjugale de la famille :

La difficulté de concilier entre la vie professionnelle et familiale s'étend aussi sur la vie conjugale, il existe ainsi un degré élevé de conflits travail-famille qui diminuent l'entente Conjugale : « *L'étude de Burley et ces collègues, a déterminé un lien entre les conflits travail-famille et l'insatisfaction de la vie conjugale chez les deux conjoints* ». (TEMBLAY.D-G, 2005, p74).

4.4.1. Le manque du temps :

L'insatisfaction dans la vie conjugale est donc due au manque du temps, mais aussi à d'autres facteurs tels que les préoccupations quotidiennes que les deux conjoints n'arrivent pas à assumer, ce qui se traduit par une surcharge de la vie du couple. Les conditions difficiles au travail sont un élément de l'insatisfaction dans la vie conjugale. (TEMBLAY.D-G, 2005,74)

Des études ont montrées que le soutien du conjoint qui se traduit par le partage des tâches familiales, constitue une variable déterminante qui permet la réduction du conflit travail-famille. (TEMBLAY.D-G, 2005,74).

4.4.2. Les conséquences sur les enfants :

Des recherches ont montré que le statut d'emploi de la mère n'influence pas sur le comportement des enfants, mais ce sont les conditions de travail des parents qui influent sur le comportement des enfants et des adolescents. La surcharge du travail et le stress forcent la présence des parents en particulier les mères sur le marché de travail ce qui inclut un impact sur le développement de leurs enfants. (TEMBLAY.D-G, 2005,75). Pour le conseil consultatif du travail de la main d'œuvre Québec, on présente les grandes conséquences de l'incapacité de concilier travail-famille.

4.4.3. Conséquences pour les entreprises :

- Absentéisme et retards au travail

Chapitre 3 : la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale de la femme entrepreneure et les femmes entrepreneures en Algérie

- Diminution de l'implication et de la performance au travail.
- Roulement élevé du personnel.
- Refus d'affectation ou de promotion.
- Difficulté de recrutement.
- Formation insuffisante de la main-d'œuvre en raison du manque de temps à y consacrer...

(VILLNEUVE.D, 2001, p09)

5-Les mesures d'équilibre entre la vie familiale et la vie professionnelle :

Beaucoup d'études sont faites en vue de trouver des solutions/mesures pour faciliter la conciliation entre la vie personnelle et la vie professionnelle, ces mesures sont des dispositifs qui contribuent à améliorer la qualité est le climat de la vie professionnelle ainsi la vie personnelle. (TREMBLAY-G, 2005, p138)

5.1. La gestion du stress :

Une lourde charge de travail et de longues heures qui peuvent réduire le temps non consacré au travail qui résulte les tensions négatives telles que le stress professionnel ; En conséquence, ce dernier a des effets négatifs sur la personne dans toutes les dimensions de la vie, comme sur sa santé. (KOLSI.M, JAMOUSI.D, 2007, p02)

La gestion du stress au travail passe par un meilleur contrôle de la charge de travail et du temps de travail. Une meilleure gestion de ce dernier peut aider à gérer les tensions qui existent au sein du milieu de travail et en dehors. « *Le milieu du travail où l'individu se contrôle de la charge de travail, où il se dispose de la flexibilité pour l'organisation du temps de travail et le milieu du travail qui favorise la conciliation entre les deux sphères contribue à réduire le stress qui résulte du travail et des conflits entre la vie professionnelle et la vie privé.* » (KOLSI.M, JAMOUSI.D, 2007, p02)

Donc on constate que la gestion du stress est une mesure essentielle de conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale pour les femmes entrepreneures artisanes, qui favorise un climat au travail ; Ce qui leur permet l'augmentation de la réussite et la créativité.

5.2. Travail à domicile :

« Permettre à quelqu'un qui travail s'il le désire d'effectuer une partie ou la totalité de son travail à la maison ou à distance de lieu de travail ». (VILLNEUVE.D, 2001, p29)

Pour les femmes entrepreneures artisane, elles peuvent travailler à l'extérieur de l'atelier, par exemple entamer des commandes urgentes le soir chez elles, au lieu d'aller tôt le jour après et se presser de finir le travail. L'aménagement du travail, sous toutes ces formes figure parmi les mesures essentielles de conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale.

5.3. L'aménagement du travail :

Les individus essayent d'aménager leurs horaires ou leur lieu de travail afin de tenir compte de leur vie privée pour mieux investir leur temps et leur énergie de manière optimale pour répondre au mieux à toutes les exigences des deux fronts de la vie. Il existe plusieurs formes d'aménagement du temps et de lieu du travail qui permettent la conciliation travail-famille à savoir : l'horaire flexible, la réduction du temps, la semaine de travail comprimée, télétravail. (KOLSLM, JAMOUSL.D, 2007, p02)

5.4. L'horaire flexible :

« Cette mesure Permet à la personne au travail de planifier son temps de travail. Elle peut choisir ses heures d'arrivée et de départ, tout en respectant un nombre d'heures obligatoires de présence par jour (plages fixes), par semaine ou par mois ». (VILLNEUVE.D, 2001, p28)

5.5. Les soins aux personnes dépendantes :(enfants)

Pour assurer la sécurité des enfants et leur bien-être, les femmes entrepreneures préfèrent les mettre en crèche, avec leurs grands-parents ou payer une personne de confiance pour cela, le temps qu'elles travaillent. Cela diminue leur stress et les aident à tourner leur attention vers le travail,

Il existe des organisations et des services pour les personnes, individus et pour les parents qui exercent une activité professionnelle, et peuvent laisser leurs enfants là-bas pour la garde

Chapitre 3 : la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale de la femme entrepreneure et les femmes entrepreneures en Algérie

pendant les heures de travail, qui permettent d'être au lieu de travail ou à proximité, et qui facilitent l'harmonisation du travail et de la vie familiale. (TREMBLAY-G, 2005, p138-139)

Section 2 : les femmes entrepreneures en Algérie :

Cette partie concerne les femmes entrepreneures en Algérie :

1-Entreprenariat féminin en Algérie :

Les études portant sur ce thème sont quasiment inexistantes. Ce constat a été signalé par A. Gillet qui révèle qu'« aucune recherche à notre connaissance ne traite spécifiquement de l'entreprenariat féminin en Algérie. » (A. Gillet, « les femmes créatrices de PME en Algérie : motivation, parcours socioprofessionnel et stratégie d'existence » CREAD 2001, p 04.)

Les femmes algériennes se sont ouvertes sur l'entreprenariat, pour relever le défi, face aux attitudes traditionnelles et contraintes Environnementales. En Algérie, L'entreprenariat féminin s'inscrit dans la lutte des femmes pour obtenir leurs libertés et leurs dignités contre la culture de Marginalisation. Cela peut être considéré comme une action d'insurrection et des activités entrepreneuriales.

Les données statistiques de l'entreprenariat féminin en Algérie :

« En 2012, le nombre des commerçantes en Algérie a connu une hausse de 0.6% par rapport à l'année 2011, et de 18,7% par rapport à 2006, une croissance due essentiellement aux plans d'aides mis en place tels que l'ANSEJ, l'ANGEM ou l'ANDI. Des 116 000 commerçantes enregistrées au Centre National du Registre de Commerce (CNRC) en 2012, 6 703 le sont en tant que personnes morales (chef d'entreprises), soit 4,8% du total. Avec un nombre total d'1,6 millions de commerçants recensés, les femmes représentent une portion de 7,3% des personnes inscrites au registre de commerce, soit 116 000 commerçantes exerçant en Algérie. Quant à la moyenne des femmes commerçantes sur le territoire national, elle se situe à 426 femmes par

Chapitre 3 : la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale de la femme entrepreneure et les femmes entrepreneures en Algérie

wilaya, les professions libérales non comprises. Pour rappel, le taux de l'entrepreneuriat féminin ne se situe qu'à 6% en Algérie, malgré une croissance constante du nombre de femmes entrepreneures » (<http://www.letempsdz.com> 2012.)

2-profil des femmes entrepreneures en Algérie :

L'absence d'étude sur le domaine de l'entrepreneuriat féminin en Algérie implique un questionnement sur la réalité de ce phénomène. Anne Guilet en 2003 a proposé une première classification du profil socioculturelle de la femme entrepreneure algérienne à savoir :

➤ Femme héritières d'entreprises :

Il s'agit de femmes d'un certain âge qui héritent de leurs maris et qui reprennent avec succès la direction de l'entreprise. N'ont généralement pas suivies d'études et d'autres sont héritières de leurs pères mais celles qui ont suivies d'études arrivent à développer de nouvelles pratiques au travail

➤ Femme issue d'une construction familiale :

Ce sont des femmes qui ont suivies peu d'étude et qui ont travaillé dès leurs jeunes âges, elles ont un parcours atypique avec l'aide de la famille et avec un capital élevé de départ.

➤ Jeunes femmes créatrices d'entreprises soutenues d'un réseau familial :

Ce sont des jeunes femmes qui se lancent dans la création d'entreprise dans le niveau d'étude se situe au baccalauréat, l'aide leur vient du père ou du mari, ces jeunes femmes créeront leurs entreprises à partir des ressources financières personnelles et familiales, Anne Guilet décrit le soutien familial comme une tradition familiale entrepreneuriale.

➤ Femmes innovatrices (des nouvelles idées en rupture avec les parcours professionnels antérieurs) :

Ces femmes chefs d'entreprises développent des idées de produits ou de services nouveaux qui accompagnent et facilitent l'évolution des femmes entrepreneures en Algérie.

➤ Femmes issue du milieu professionnel :

Chapitre 3 : la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale de la femme entrepreneure et les femmes entrepreneures en Algérie

Ce sont des femmes qui ont eu un parcours professionnel comme (ouvrière) dans une entreprise et qui décident de créer dans le même domaine professionnel, Anne Guillet précise que le choix de la création est le fruit de l'exercice d'un métier d'une conviction sociale et d'une opportunité locale. [DIFAicha, 2009, p 35]

3. Les mesures et les dispositifs de l'état pour le développement de l'entrepreneuriat féminin en Algérie :

L'Etat algérien avait fournis des ressources financières considérables dans le cadre de différents dispositifs d'aide permettant l'évaluation de ces entreprises d'une manière remarquable grâce aux programmes de soutien à l'entrepreneuriat féminin tel que : l'ANSEJ, la CNAS, l'ANGEM et l'ANDI. Ces agences d'aides ont servi d'appui important en termes d'accompagnement de promoteurs et la formalisation de leurs activités. Cependant en Algérie, les entreprises gérées par les femmes demeurent très en retard par rapport à celle du reste du monde. (HIMRANE Mohamed, 2017, P26, BESSOUTT. N, P23)

Les lois et règlements L'élaboration des dispositifs juridiques dédiés à la protection de la femme algérienne bénéficient d'une attention toute particulière de la part de l'état et la création d'un ministère dédié à la famille et à la condition de la femme en est une preuve indéniable.

Les droits de la femme algérienne sont garantis par la constitution, qui attribue sans discrimination aucune les mêmes droits et les mêmes obligations pour les femmes et les hommes dans la participation au développement du pays

L'article 32 de la constitution consacre le principe de non-discrimination et d'égalité des personnes devant la loi. (Chapitre IV : Des droits et des libertés Art. 32. — Les citoyens sont égaux devant la loi, sans que puisse prévaloir aucune discrimination pour cause de naissance, de race, de sexe, d'opinion ou de toute autre condition ou circonstance personnelle ou sociale. www.joradp.dz consulté le 14 avril 2023)

Une égalité de traitement dans le travail est légalement mise en place entre les hommes et les femmes par la consécration du principe de non-discrimination en matière de rémunérations, de conditions de travail et de liberté d'affiliation. Ainsi, les lois, les règlements et les mesures adoptés par notre pays donnent non seulement la liberté totale inconditionnelle et non restrictive d'entrepreneuriat aux femmes et ce en parfaite égalité avec la gente masculine, mais aussi ont clairement proscrit :

Chapitre 3 : la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale de la femme entrepreneure et les femmes entrepreneures en Algérie

- Toute obligation qui serait faite à la femme de recourir à un tuteur pour exercer son droit d'entreprendre.
- Toute discrimination en matière d'accès au financement par les dispositifs publics ou prive. (OIT, 2017) Toute discrimination à l'immatriculation au registre de commerce.
- Dans la réalité, les femmes subissent toujours des inégalités en matière d'accès au marché du travail.
- De même, elles ne sont pas assez sensibilisées et ne disposent pas d'outils fiables d'accès aux informations traitant de leurs droits relatifs aux dispositifs de promotions de l'entrepreneuriat voir même les différentes mesures légales et procédures applicables aux entreprises par l'administration (L'enregistrement des travailleurs, aspects fiscalités ...) (OIT, 2017)

Pour cela les femmes affirment que le manque d'information est l'un des obstacles qui entrave leur émancipation.

Par ailleurs, selon les entrepreneurs femmes, les agents des administrations locales exercent un type d'harcèlement et de pression sur les femmes qui veulent se lancer dans l'entrepreneuriat, ce qui les pousse à se retirer ou s'orienter vers un homme ou une association pour demander l'assistance dans la résolution de leurs affaires avec l'administration.

Les pouvoirs publics et leurs différents partenaires sociaux, économiques et politiques ont pris conscience de l'importance de l'entrepreneuriat pour assurer une croissance et une stabilité sociale durables, et c'est désormais dans ce cadre que la participation de la femme est très attendue. Pour ce, les pouvoirs publics ne cessent d'encourager et de promouvoir toutes les initiatives susceptibles d'impliquer d'avantage les femmes dans le développement du pays.

La volonté politique existe, les femmes sont appelées donc à sauter le pas en investissant tous les secteurs d'activité de l'économie nationale.

Malgré la bonne volonté affichée par les gouvernements successifs ainsi que par le pouvoir politique en matière de droits des femmes, celles entrepreneures bien qu'identifiées comme étant un groupe spécifique, le législateur n'a par contre pas défini des modalités spécifiques aux financements des projets féminins. Les textes en vigueur consacrent d'ailleurs une égalité parfaite entre les deux genres.

Chapitre 3 : la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale de la femme entrepreneure et les femmes entrepreneures en Algérie

Selon les statistiques fournies par l'ONS, le nombre de femmes bénéficiaires des microcrédits de l'ANGEM ne dépasse pas 10% du volume total des crédits accordés. Elles ont majoritairement bénéficié de micros crédits de montants non seulement moyens mais aussi inférieurs à ceux octroyés aux hommes. Cet état de fait ne s'explique nullement par une éventuelle discrimination, mais les choix de la nature et de la taille des projets. La femme étant de nature patiente pour garantir son évolution sans grands risques. Aussi, cela pourrait être dû à plusieurs autres facteurs tels que le manque d'information, d'orientation et de conseil, à des contraintes culturelles, à l'inadaptation des services financiers aux besoins spécifiques des femmes, à un facteur d'ordre psychologique qui est la confiance en soi et à la peur d'échec, à l'insuffisance des ressources pour garantir leur solvabilité auprès des banques et enfin la précaution de prise de risques.

Cependant récemment la banque nationale d'Algérie en collaboration avec l'ex forum des chefs entreprise (FCE) a mis en place dans le cadre de la promotion de l'entrepreneuriat féminin « Un guichet femme ». Celui-ci guichet est un service d'accueil dédié exclusivement aux femmes entrepreneures et est considéré comme étant le premier dans son genre.

En 2020 l'ANADE (Ex ANSEJ) d'Alger a emboîté le pas à la BNA, en inaugurant également son guichet unique exclusivement dédié aux femmes promoteurs et entrepreneures. Lors d'un point de presse en marge d'une rencontre intitulé le défis de la femme entrepreneure dans la construction de l'Algérie nouvelle, le ministre délégué auprès du premier ministre chargé des micros entreprises, NASSIM DIAFAT, a déclaré que « *Pour booster le développement de l'entrepreneuriat féminin l'état a mis en place en coopération avec des associations et institutions nationales et internationales, des foires, des expositions, des salons aux niveaux national et international spécifiques aux femmes tel que : le salon international de la femme EVE qui organise chaque année depuis 2005 par la WTC Algeria avec l'accord de l'état, valorise les activités des femmes dans tous les secteurs d'activités* ». LA WTC Algeria est un groupe qui fait partie du réseau 332 WTC dans plus de 90 pays, il apporte son assistance aux entreprises qui veulent développer leurs activités hors (**Algérie (Rent Office, Consultancy, Training, International relation and Events (wtcalgeria.com) consulté le 16 avril 2023)**)

Les services publics de développement des entreprises, offrent un service très générique et affichent une volonté d'amélioration et de performance constantes, cependant l'accès aux services de développement des entreprises est faible. Il est principalement dû au manque

Chapitre 3 : la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale de la femme entrepreneure et les femmes entrepreneures en Algérie

d'informations et à la faible diffusion des services d'assistance très particulièrement en zone rurale et en dehors des grands pôles urbains.

Selon l'ONS, l'Algérie enregistre un faible taux de femmes exportatrices par rapport aux hommes. Cette insuffisance est probablement due au manque d'assistance des centres d'appui et de développement de l'entreprise et aussi à la limite des initiatives et opportunités d'exportation pour les femmes, cette activité étant monopolisée par la gent masculine qui exerce en la matière un certain monopole découlant de faits socioculturels et de maîtrise de l'information.

Une mise en place d'actions de formations aux techniques d'exportations, l'accès à la certification sont des facteurs non négligeables en mesure d'inciter les femmes entrepreneures à fournir des efforts supplémentaires pour l'atteinte des niveaux de compétitions économiques de haut niveaux. Quant aux programmes gouvernementaux relatifs aux marchés publics, il ne cible pas spécifiquement les entreprises appartenant aux femmes, bien qu'une nouvelle disposition a été introduite dans le nouveau code des marchés publics. Celle-ci prévoit une disposition donnant une marge préférentielle de 25% aux produits d'origines algériennes, dans le même et un quota de 20% de la commande publique aux entreprises des jeunes, les deux genres confondus.

La CAPC s'est ainsi fixé pour missions d'œuvrer pour l'amélioration saine du climat des affaires aux fins de permettre la relance et la construction d'une économie viable et durable engendrant une croissance économique forte et créant des emplois et la richesse qui sont les principaux vecteurs de la stabilité.

A titre de contribution à la promotion de l'entrepreneuriat féminin, la CAPC a eu à installer le 08 mars 2020 une commission dédiée aux femmes chefs d'entreprises, dont les missions consistent à booster l'entrepreneuriat féminin pour l'autonomisation économique des femmes. **(CAPC Algérie : la commission femmes chefs d'entreprises installée à Oran - Algerie360 consulté le 14avril 2023)**

4-Les motivations des femmes algériennes vers l'entrepreneuriat :

D'après leurs situations économiques et sociales, les femmes Algériennes optent pour l'entrepreneuriat pour plusieurs raisons. Elles peuvent être poussées par la nécessité économique comme moyen de Combattre le chômage, de gagner le pouvoir et le respect et de s'affirmer dans la société. C'est un moyen aussi pour satisfaire le besoin d'émancipation, pour

Chapitre 3 : la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale de la femme entrepreneure et les femmes entrepreneures en Algérie

avoir plus d'indépendance et combattre l'injustice et l'hégémonie masculine, dans une culture traditionnelle. Plusieurs facteurs ont motivé les femmes à s'aventurer dans des Activités entrepreneuriales, tels que le chômage et la nécessité économique. Elles sont aussi motivées par les actions de l'Etat à travers l'emploi des Jeunes.

Parmi ces facteurs de motivations on trouve :

2-1. Nécessité économique :

L'accès au financement est, sans nul doute, la plus grande difficulté qui entrave les femmes entrepreneures. Généralement, les entrepreneures femmes engagent, à défaut de leurs épargnes personnelles des prêts informels auprès de leurs entourages, plutôt que recourir à des prêts bancaires (**Guerraoui & Richet, 2001**). L'un des premiers objectifs des femmes c'est de trouver un emploi pour satisfaire leurs besoins économiques, dans une société sous-développée, ou les emplois se font rares dans une économie souvent en crise. Les petites entreprises représentent un moyen de revenu important.

2-2-Désir d'auto-accomplissement :

Manque d'expérience dans le domaine des finances et de l'entrepreneuriat en est la principale raison (**Hirsrich & Brush, 1987**) Chose qui oblige ces femmes à emprunter, et ainsi à investir, des sommes moindres que leurs homologues

En plus du facteur économique, les femmes entrepreneures en Algérie Expriment souvent leur désir d'auto-accomplissement. Selon Stephan, Hart et Drew, les femmes entrepreneurs sont motivés par l'indépendance et Motivés par la croissance s'épanouissent dans les cultures où les relations sociales sont importantes (**Stephan, Hart et Drew, 2015**). Ce qui indique l'importance de la culture dans le succès ou l'échec de l'entrepreneuriat féminin. Cela a été confirmé par (**Naser et al. (2009)**) qui ont signalés que « les femmes dans les pays du Golf choisissent l'entrepreneuriat pour l'auto-accomplissement car telle démarche améliore leur statut socio-économique au sein de la société. La reconnaissance et l'estime de son Considérés par (**Gheddache, 2016**) comme mobiles importants pour femmes Entrepreneures en Algérie.

Chapitre 3 : la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale de la femme entrepreneure et les femmes entrepreneures en Algérie

Après les changements intervenus dans la société Algérienne, et Arabe en générale, il est devenu inconcevable pour les femmes ayant une d'instruction appréciable, d'accepter une position de marginalité dans une société ouverte sur la technologie de la communication.

En général, il est devenu inconcevable pour les femmes ayant un niveau d'instruction appréciable, d'accepter une position de marginalité dans une société ouverte sur technologie de la communication.

2.3. Remise en cause des valeurs socio culturelles traditionnelles :

En plus d'avoir en l'entrepreneuriat une source de revenu, l'entrepreneuriat est considéré comme une issue qui permet aux femmes de se libérer de l'injustice sociale et de l'hégémonie d'une société masculine. Pour les femmes ayant des responsabilités familiales, la flexibilité des tâches entrepreneuriales est un facteur important qui les motive à s'engager dans l'entrepreneuriat.

2.4. Désir du pouvoir et de la reconnaissance sociale :

La position d'une femme au sein de sa société se traduit par ses revenus et son auto suffisance économique. L'entrepreneuriat féminin apporte donc un statut aux femmes. C'est pour cela que l'entrepreneuriat est considéré comme un moyen de gagner le pouvoir et le respect dans la société. Cela est confirmé par Collins (2007), qui a conclu, qu'en plus du revenu, le besoin de reconnaissance et l'estime de soi sont parmi les mobiles importants pour les femmes entrepreneures.

2.5. Désir d'autonomie et d'émancipation :

Parmi les objectifs de l'entrepreneuriat féminin c'est le dépassement et la lutte contre les contraintes socioculturelles d'une société traditionnelle qui conçoit le rôle et la position Naturelle de la femme c'est de rester au foyer, pour servir son mari et ses enfants.

Selon Gheddache (2016, p. 168) « *Globalement, les sources de motivation définies sont le besoin d'autonomie, d'indépendance et d'ascension, qui caractérisent les femmes ayant des expériences professionnelles antérieures* ». Tandis que (Charantimath ,2012) fait valoir qu'il n'est pas toujours facile pour les femmes de trouver des emplois qui seront compatibles avec

Chapitre 3 : la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale de la femme entrepreneure et les femmes entrepreneures en Algérie

leurs responsabilités familiales et les tâches ménagères. Ainsi, de nombreuses femmes sont attirées par l'idée de travail indépendant dans les entreprises attenantes à leur maison, avec des heures flexibles, ce qui leur permet de prendre soin de la maison et des affaires.

Conclusion du chapitre :

Une bonne ou mauvaise conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale a donc des effets sur la santé ainsi que sur l'entourage des individus. Le phénomène de l'entrepreneuriat féminin reste encore mal cerné en Algérie. Plusieurs contraintes culturelles, sociales, juridiques, économiques empêchent les femmes de choisir des activités entrepreneuriales ; parce que la majorité des femmes algériennes manque d'expérience dans la gestion des affaires malgré tout ça plusieurs facteurs motivent la femme algérienne pour crée sa propre entreprise.

Partie pratique

Chapitre 04 :

La présentation des lieux des
enquêtes et les caractéristiques
personnelles des femmes enquêtées

Préambule :

Dans ce premier chapitre pratique, nous allons essayer de présenter premièrement les lieux des enquêtes à savoir leurs activités, l'année de création et leurs nombres de salariés, ainsi on va présenter deuxièmement les caractéristiques personnelles des femmes artisanes enquêtées à savoir leurs âges, niveaux d'instructions, situations matrimoniales ainsi que le nombre d'enfants, la profession de leurs époux et la création des entreprises par leurs entourages ainsi que leurs rapports vis-à-vis de leurs projets.

1-La présentation des entreprises des femmes enquêtées :

Dans cette partie, nous présenterons les ateliers étudiés dans le but d'obtenir des informations et des réponses à nos questions auprès des femmes enquêtées. Pour cela, nous avons pu contacter 12 ateliers situés un peu partout dans la wilaya de Bejaïa. Nous avons recueilli des informations sur leurs activités principales, leurs années de création et le nombre de salariés.

Atelier n° 01 :

Activité principale : gâteaux traditionnel et moderne et pâtisserie

Année de création : 2022

Nombre de salariés : 04

Atelier n° 02 :

Activité principale : couture en générale

Année de création : 2005

Nombre de salariés : 3

Atelier n° 03 :

Activité principale : fromage artisanale

Année de création : 2021

Nombre de salariés : 3

Atelier n° 04 :

Activité principale : chocolaterie artisanale

Année de création : 2021

Nombre de salariés : 2

Atelier n° 05 :

Activité principale : production et réalisation de tout ce qui est gastronomie

(Salée, sucrée) et suivie des formations qualifiantes

Année de création : 2005

Nombre de salariés : de 6 à 9 selon la commande

Atelier n° 06 :

Activité principale : tailleur

Année de création : fin 2013

Nombre de salariés : 1

Atelier n° 07 :

Activité principale : couturière en générale

Année de création : 2014

Nombre de salariés : 02

Atelier n° 08 :

Activité principale : coiffure

Année de création : 2012

Nombre de salariés : 5

Atelier n° 09 :

Activité principale : les bougies

Année de création : 2021

Nombre de salariés : 3

Atelier n° 10 :

Activité principale : gâteaux traditionnels et orientales

Année de création : 2015

Nombre de salariés : 5

Atelier n° 11 :

Activité principale : coiffure

Année de création : 2022

Nombre de salariés : 6

Atelier n° 12 :

Activité principale : broderie

Année de création : 2016

Nombre de salariés : 8

2-Les données personnelles des femmes entrepreneurs enquêtés :

Dans cette partie nous allons présenter les données personnelles des femmes enquêtées, à savoir leurs âges, niveaux d'instructions, et leurs situations matrimoniales ainsi que le nombre d'enfants, la profession de leurs époux et la création des entreprises par leurs entourages ainsi que leurs rapports vis-à-vis de leurs projets.

Tableau 04 : la représentation des enquêtées selon leurs âges :

âges	F	%
[26- 32ans]	3	16 ,6%
[33-38ans]	1	8,3%
[39- 45ans]	4	33,3%
[46-53ans]	4	33,3%
<u>Total</u>	<u>12</u>	<u>100%</u>

D'après le tableau ci-dessus, on constate que notre échantillon d'étude varie d'entre 26 et 53 ans qui sont réparties en 4 catégories d'âges :

Commençant par la première catégorie qui est de [26- 32ans] qui représente la catégorie des plus jeunes femmes de notre échantillon d'étude avec une fréquence trois (03) ce qui nous prouve que ces jeunes femmes sont ambitieuses et ont tendance à privilégier leurs talents

professionnels et ainsi elles mettent en valeur leurs vies sociales et sont soucieuses du développement de l'activité entrepreneuriale dans leurs régions.

Par la suite, nous entamerons par la deuxième catégorie d'âge [33-38 ans] qui contient donc une seule femme enquêtée dont on peut l'évaluer elle aussi à travers les mêmes critères, ensuite suivie des deux dernières catégories d'âges [39-45ans]et [46-53ans] sont les plus élevées avec une fréquence de quatre (04) à savoir ces catégories, ces femmes se sentent prêtes d'être des femmes entrepreneures car elles sont matures et conscientes de leurs projets d'avenir et préfèrent assumer des responsabilités pour le point sur leurs autonomies et aussi elles ont tardé de créer leurs entreprises pour des raisons familiales ; c'est-à-dire une fois qu'elles se sont libérées des responsabilités matrimoniales, d'éducation de leurs enfants , et elles concentrent sur leurs vies professionnelles.

On peut donc déduire que notre échantillon d'étude est très diversifié et varie de générations différentes ce qui a été très avantageux et bénéfique pendant notre recherche et qui nous a permis d'avoir des résultats différents.

Tableau05 : La répartition des enquêtées par rapport à leurs niveaux d'instruction :

Niveau d'instruction	F	%
Terminal	05	41,6%
Cem	03	25%
Primaire	02	16,6%
master	01	8,3%
doctorat	01	8,3%
total	12	100%

On remarque que les femmes enquêtées ont un niveau d'instruction moyen (terminal) avec une fréquence de cinq (05). La majorité des femmes interrogées ont indiqué-qu'elles ont échoué d'avoir leurs bacs elles se sont dirigées directement vers ces métiers artisanaux. Ce qui a poussé ces femmes à entrer dans le monde des affaires et le monde du travail en général.

Selon Luc richard« Plus souvent les femmes qui ont un niveau d'instruction faible sont dans un processus de création par nécessité ou de reprise familial, et Celles qui ont un niveau de diplôme plus élevé sont généralement dans un processus de création volontaires » **Scolarité, durée de résidence, choix familiaux : les relations avec l'insertion professionnelle Jean-Luc Richard (2004), pages 131 à 162**

D'après notre enquête de terrain on a vu aussi que deux femmes ont un niveau d'étude supérieur (dont l'une Master et l'autre doctorat) mais elles ont choisi de créer leurs propres entreprises par le fait d'aimer ce métier ou pour répondre à une volonté de réaliser un rêve, une ambition personnelle et pour la recherche d'autonomie et la réalisation de soi et même on a vu aussi certaines femmes réussissent dans le domaine de l'entreprenariat même si leur niveau scolaire est faible (primaire /Cem) avec une fréquence de trois (03) et deux (02) ce qui prouve que toute personne ayant la volonté d'entreprendre peut réaliser son projet car quand on veut on peut.

Tableau 06 : La répartition des enquêtées par rapport à leur situation matrimoniale :

Situation matrimoniale	F	%
Mariée	08	66 ,6%
célibataire	03	25 %
divorcée	01	8,3 %
Total	12	100%

D'après l'analyse des données recueillies, on constate dans le tableau ci-dessus que la majorité des femmes enquêtées sont mariées avec une fréquence de huit (08) ce qui nous prouve que ces femmes sont stables dans leurs vies sociales et professionnelles car même

étant mariée cela ne les empêchent pas de développer et faire avancer leurs projets professionnels et de garantir leurs avenir. Mais par ailleurs, cela nous mène aussi à comprendre que ces dernières sont plus disposées dans la vie entrepreneuriale à cause des difficultés financières et économiques qui obligent les femmes à être une autre source de revenu, pour affronter la vie et aider leurs conjoints pour satisfaire les besoins familiaux. Et même dans la plupart du temps en raison de l'apport des enfants dans leurs vies et aussi le choix du l'époux. Une de nos enquêtée nos affirme : « *c'est grâce à mon mari que je me suis lancée dans ce projet* » **broderie, crée son atelier en 2016.**

Nous avons aussi trois (03) femmes qui sont célibataires ce qui veut dire que ces femmes sont jeunes et elles ne pensent pas trop au mariage et se mettre en couple immédiatement mais elles préfèrent privilégier et améliorer leurs modes de vies professionnelles. Une de nos enquêtée nous a affirmer que : « *actuellement je préfère consacrée tout mon temps pour la réalisation de mon projet car c'est le plus important pour moi* » **tailleur, crée son entreprise en fin 2013.**

On a une seule femme divorcée ce qui nous prouve à travers cette femme que malgré les coups de la vie, elle arrive quand même à tenir tête aux contraintes rencontrées et s'efforce d'avancer dans sa carrière professionnelle ,à comprendre que cet dernière est plus disposée dans la vie entrepreneuriale à cause des difficultés financières et économiques qui obligent à avoir une autre source de revenu, pour affronter la vie et même dans la plupart du temps en raison de l'apport des enfants dans leurs vies . Comme elle nous a dit : « *C'est le besoin qui m'a poussée a créé ce projet* » **coiffeuse crée son entreprise en 2012.**

On déduit alors qu'à travers l'enquête réalisée que la plupart des femmes enquêtées sont mariées et que certaines sont célibataires et d'autre divorcée ; cela nous montre que ces femmes prennent en charge leurs responsabilités et optent à être actives en prenant des décisions judicieuses envers leurs vies professionnelles ainsi que sociales.

Tableau 07 : La répartition des enquêtées par rapport au nombre d'enfant :

<u>Nombre d'enfants</u>	<u>F</u>	<u>%</u>
Deux enfants	3	25%
Trois enfants	2	16,6%
Un enfant	1	8,3%

Quatre enfants	1	8,3%
Cinq enfants	1	8,3%
Sans enfants	1	8,3%
Total	9	100%

On remarque d'après ce tableau ci-dessus qu'il y'a trois (03) femmes qui ont deux enfants et aussi deux (02) femmes qui ont trois enfants ce qui montre que la majorité de nos femmes enquêtées sont des femmes mariées donc des mamans et des piliers de famille donc elles ont des responsabilités à remplir à travers leurs enfants et leurs familles et même elles sont obligées d'être capable de gérer leurs vies familiales et leurs vies professionnelles malgré ça rien ne les empêcher de réaliser et de créer leurs propres projet. Une de nos enquêtées a dit : « *avoir des enfants n'a jamais était un obstacle pour moi* » (**gâteaux traditionnels et orientales crée son atelier en 2015**).

On constate également que juste une seule femme de nos enquêtées à un (01) enfant donc cela prouve que celle-ci remplit quand même sa part de responsabilité de mère en prenant soin de son enfant et en gérant toutes les tâches ménagères de la maison du côté de sa vie sociale ainsi qu'en assumant aussi ses tâches à remplir dans son atelier du côté de sa vie professionnelle.

Ensuite une seule femme aussi qui n'a pas d'enfants mais cette femme se montre tout de même autonome et responsable puisque même sans enfant ; cela ne veut pas dire qu'elle n'est pas responsable et n'assume pas ses tâches qu'elle a à faire. Elle nous a dit « *c'est vrai je n'ai pas encore d'enfant mais ça ne veut pas dire que je ne suis pas responsable, j'ai un mari et d'autres taches à remplir* » **gâteaux traditionnel et moderne et pâtisserie, crée son atelier en 2022**.

à comprendre que ces dernières sont plus disposées dans la vie entrepreneuriale, à cause des difficultés financières et économiques qui les obligent à être une autre source de revenu, pour affronter la vie et aider leurs conjoints pour satisfaire les besoins familiaux. Et même dans la plupart du temps en raison de l'apport des enfants dans leurs vies et aussi le choix du l'époux.

On déduit que le nombre d'enfants importe peu et n'influence pas trop sur la vie sociale (familiale) ainsi que la vie professionnelle (atelier) de la femme, ne la gênant pas dans la

réalisation de ses projets d'avenir et dépend donc sur ce de l'organisation et son aménagement du temps.

3-La profession des époux des femmes enquêtées :

À partir des réponses des femmes enquêtées nous constatons que deux (02) de nos femmes enquêtées ont des maris qui sont des chauffeurs, on retient alors la profession chauffeurs comme une profession importante dans la société et que les chauffeurs ; aussi ont beaucoup d'estime pour leurs métiers et préfèrent l'exercer avec plus de considération, car c'est une profession qui est respectée puisqu'elle met en valeur les pratiques de celui qui l'exerce et elle est faite de telle sorte que tout le monde puisse être à l'aise pour les déplacements, les voyages, les transports publics et privés etc....donc les chauffeurs sont là pour assurer tout ceci dans la société ; c'est pour cela d'ailleurs que c'est un métier très important au sein de la société. Comme l'a déclaré une de nos enquêtées « *la profession de mon mari est un chauffeur* » **une couturière, créé son atelier en 2005.**

Ensuite une femme nous affirme que son mari est pâtissier et puis elle aussi étant pâtissière (fabrication des gâteaux traditionnels et modernes) et pour cela elle nous a affirmé que cette situation a été avantageuse pour elle car étant dans le même domaine que son mari c'est la lui a fait bénéficier plus sur les conditions de vie professionnelle de cette profession elle dit alors : « *Mon époux me porte un grand soutien dans ma vie professionnelle et familiale depuis le début de mon projet vue que lui est dans le même domaine que le mien* » **une pâtissière , crée son atelier en 2022.**

Une de nos enquêtées affirme que son mari est retraité ,ce dernier l'aide beaucoup dans son travail en s'occupant des vaches ; bien que ce travail soit très dure pour les femmes sans oublier que le lait est très important dans cette activité car c'est parmi les matières premières en disant que : « *mon mari m' aide beaucoup dans mon travail c'est lui qui s'occupe des vaches et moi je m'occupe généralement dans la fabrication du fromage directement* » **fabrication des fromage artisanale , crée son entreprise en 2021.**

L'autre nous a dit que son époux travaille comme un vendeur en pharmacie et une autre femme son mari travaille comme un agent de sécurité dans le secteur de la wilaya et aussi une autre son époux travaille comme un surveillant au lycée ; ces trois enquêtées ont affirmées que c'est la nécessité financière et économique qui les a poussées à entreprendre car la paye de leurs maris ne répond pas à leurs besoins familiaux, et à l'amélioration du terrain de vie car sont des familles moyennes. Une de ces trois femmes enquêtées nous a dit : *« je me suis introduit dans la vie professionnelle par nécessité vitale donc mon but est l'amélioration de notre mode de vie car une paye ne nous suffit pas pour acquérir nos besoins quotidiens de la vie »* **gâteaux traditionnels et orientales, crée son entreprise en 2015.**

Ajoutons à cela une femme de nos enquêtées nous affirme que son mari est un gestionnaire administratif comptable. On retient alors que cette profession présente un certain nombre d'avantages pour l'entreprise que ça soit dans le secteur privée au public, notamment le fait qu'il contribue à la mise en place de la stratégie de l'entreprise et l'élaboration des projets de développement de celle-ci et son rôle également est au cœur du succès de l'entreprise. Sinon, le métier du comptable est assez difficile du fait qu'il doit se concentrer au maximum dans son travail et n'a le droit à aucune erreur. Et cette femme nous a déclaré que son mari a bien contribué dans le succès et le développement de son entreprise en disant : *« le fait que mon mari travaille comme comptable dans une entreprise cela m'a bien aidé et m'a facilité beaucoup de tâches surtout dans la gestion et la comptabilité et même dans la finance de mon entreprise c'est lui qui s'occupe de ce côté là »* **broderie, créé en 2016**

En dernier on a parlé jusqu'à présent de huit (08) femmes car elles sont mariées, il reste quatre (04) femmes de notre total des femmes enquêtées qui ne sont pas concernées par cette question car une c'est une femme divorcée et pour les trois autres sont célibataires, ces dernières ne pensent pas à se marier jusqu'à présent malgré leurs âges avancées 28, 41 ; 42 ans car elles voulaient d'abord atteindre leurs objectifs qui est la réussite de leurs projets et qu'elles ne sont pas encore prêtes à assumer la responsabilité des deux sphères (vie professionnelle et vie familiale) en même temps, car c'est plus compliqué pour une femme mariée surtout celle avec des enfants par rapport à une femme célibataire en plus elles voyaient que c'est comme si le mariage est une contrainte pour la femme pour arriver à son but dans la vie. Comme le déclare une de nos enquêtées en disant : *« je ne voulais pas encore me marier car pour moi le mariage est un obstacle pour la femme donc je voulais*

d'abord arriver à mon but puis de pensée à me marier au final franchement je veux être une femme autonome et pas une femme conditionner par les choix de son mari » **production et réalisation de tout ce qui est gastronomie (Salée, sucrée) et suivie des formations qualifiantes crée son entreprise en 2005.**

On déduit donc que la profession d'un mari influence positivement sur la vie professionnelle de la femme, surtout s'il est dans le même domaine, sans oublier que parfois la nécessité économique et le faible rendement du mari pousse la femme à s'introduire dans le monde de l'entreprenariat dans le but d'améliorer leur mode de vie.

4-La création des entreprises par l'entourage des femmes enquêtées ainsi que leurs rapports vis-à-vis de leurs projets :

On constate que la majorité des femmes enquêtées ont dit non ! Elles n'ont pas dans leurs entourages qui ont créé des entreprises. Tandis que deux (02) femmes ont affirmé que oui ! L'une c'est son frère et l'autre c'est son beau-frère qui habite à l'étranger et ce dernier la vraiment aider financièrement pour crée son propre entreprise et en achetant un local pour elle sachant que c'est la chose la plus difficile pour chaque personne qui débute son projet. dit elle : « *mon beau-frère c'est un ingénieur en Gini civile au même temps il a une entreprise de construction des maisons, il a vraiment contribué dans le commencement de mon projet c'est lui qui ma acheter ce local et franchement sans lui j'en pourrais plus l'acheter ...* » **couturière en générale, crée son atelier en 2014.**

Et pour l'autre son frère a une entreprise mais il ne l'a pas aidé financièrement par contre il l'a encouragée psychologiquement en lui disant qu'elle ne va pas regretter car le fait d'aimer une chose et d'avoir une idée réalisable ça suffira chaque entrepreneur doit savoir qu'il peut subir de lourdes pertes et *quel que soit le domaine dans lequel souhaitent se lancer, il faut savoir que le risque est inévitable. Et que la prise de risque est d'ailleurs un élément inhérent à l'entrepreneuriat. Donc il faut bien qu'il se préparer de ce côté en disant : « mon frère ma pas aider du côté financier mais il m'a vraiment préparé psychologiquement il m'a dit qu'il faut savoir que je peux subir des pertes engendrant la fermeture de mon activité mais il faut que je sois consciente de ça »* **coiffure, crée son institue en 2012.**

On peut donc déduire, d'après cela que la famille (lien fort) pour la femme entrepreneure constitue le premier et le plus important soutien que ça soit financièrement ou

psychologiquement qu'elle reçoit lors de la création de son propre projet donc c'est un élément essentiel et parmi les facteurs de motivations de la femme entrepreneure.

Conclusion du chapitre :

On peut conclure que la majorité de nos femmes entrepreneures artisanes sont de différentes générations, ce qui confirme donc qu'il n'y a pas d'âge parfait pour entreprendre et que chaque personne, jeune ou âgée, peut créer une entreprise et même que le niveau d'instruction n'influence pas ce qui fait toute personne ayant la volonté d'entreprendre peut réaliser son projet.

Ensuite aussi d'après notre enquête d'étude on déduit que la plupart de nos enquêtées sont des femmes mariées et stables dans leurs vies avec des enfants et cela n'a pas trop influencé sur la vie professionnelle et ainsi que la vie familiale de la femme et en dernier, on constate qu'il y a des facteurs essentielles comme la nécessité économique et financière et le soutien de l'entourage surtout la famille qui influence sur la femme positivement et également la motive à prendre le risque d'entreprendre dans le but d'atteindre son objectif .

Chapitre 05 :

L'impact de la bonne gestion et l'aménagement du temps permettant une conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle de la femme artisanne

Préambule :

Dans ce chapitre, l'accent est mis sur le but principal même de notre recherche et de savoir en premier lieu le rôle des femmes entrepreneures elles-mêmes ensuite le rôle de leurs époux de plus le rôle de leurs parents aussi de leurs proches ainsi que leurs amies dans la conciliation entre leurs vies familiales et leurs vies professionnelles ; ainsi que le temps consacré par ces femmes et leurs satisfactions et savoir ainsi les difficultés qui entravent ces femmes pour équilibrer entre travail et famille et on termine par les stratégies adopter par ces femmes pour les surmonter.

1-Le rôle de la femme entrepreneure dans la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale :

Ici nous allons essayer de faire le point sur comment les femmes entrepreneures artisanes enquêtées s'organisent pour arriver à concilier entre leurs vies familiales et leurs vies professionnelles et de savoir précisément leurs rôles exacts dans cette conciliation.

Alors on constate d'après les résultats obtenus que la possibilité de mener à la fois bien les objectifs professionnels et les tâches domestiques suppose un meilleur suivi de la famille et une meilleure organisation. Comme toutes femmes au monde, la femme Algérienne est chargée des travaux domestiques, elle s'occupe du ménage, de la mise en ordre du foyer et l'éducation des enfants donc Concilier le travail (vie professionnelle) et la vie familiale (l'éducation de l'enfant, foyer ...) n'est pas chose aisée, car travailler et éduquer sont en réalité, deux fonctions très importantes qui doivent être bien menées pour le bénéfice de la famille et travail au même temps. On constate aussi que pour la femme entrepreneure la famille est le premier lieu de travail. Elle lui est même réservée dans la tradition. Et que le rôle de ces femmes et de bien gérer leurs temps et de séparer leurs vies professionnelles de leurs vies familiales.

La majorité des femmes enquêtées surtout les femmes mariées ont déclaré qu'après une longue journée chargée passer au travail, elles rentrent à la maison fatiguées, elles trouvent un autre travail qui les attendent, qui se réalise généralement la matinée mais qu'elles réalisent le soir, qui consiste d'abord à faire le manger, la lessive et passer un peu du temps avec leurs enfants et les aidés à faire leurs devoirs. **Une coiffeuse parmi nos enquêtées crée son salon en**

Chapitre 5 : l'impact de la bonne gestion et l'aménagement du temps permettant une conciliation entre la vie familiale et professionnelle de la femme artisanne

2012, se lève tôt le matin pour faire certaines tâches afin de diminuer les tâches qui s'accumulent le soir, « *je n'ai pas de temps à perdre, la plupart du temps j'arrive à 18 h je fais à manger je m'occupe de mes enfants on mange, et juste après je dors, même la télévision je ne la regarde pas, le lendemain je me lève à 4h30 pour faire le linge ...* ».

A cela elles ont ajouté que le week-end est consacré pour le grand ménage et pour les sorties en famille et les visites familiales. En disant « *Le week-end est sacré pour les sorties avec les enfants et visites familiales.* » **Couturière crée son atelier en 2005.**

Toutes nos femmes enquêtées ont affirmé qu'elles sont arrivées à se concilier entre ces deux sphères (travail /famille) par rapport à l'organisation et l'aménagement du temps et la bonne gestion de ce dernier qui les a bien servis et que ça soit une femme mariée au célibataire dans les deux cas elle se base sur l'organisation du temps mais c'est plus compliqué pour les femmes mariées bien sûr car elles ont plus de responsabilités. Une célibataire parmi nos enquêtées nous a affirmé ça : « *bah ! Ça me pose aucun problème sachant que je suis célibataire ; j'arrive à m'adapter à prendre la responsabilité de prendre mon atelier je me programme je n'ai pas de soucis pour être honnête il me suffit juste de m'organiser* »

production et réalisation de tout ce qui est gastronomie (Salée, sucrée) et suivie des formations qualifiantes crée son entreprise en 2005.

Selon KOLSI.M, JAMOUSI.D : « *Les individus essayent d'aménager leurs horaires ou leur lieu de travail afin de tenir compte de leur vie privée pour mieux investir leur temps et leur énergie de manière optimale pour répondre au mieux à toutes les exigences des deux fronts de la vie. Il existe plusieurs formes d'aménagement du temps et de lieu du travail qui permettent la conciliation travail-famille à savoir : l'horaire flexible, la réduction du temps, la semaine de travail comprimée, télétravail.* » (KOLSI.M, JAMOUSI.D, 2007, p02).

Partant de cette explication, une enquêtée nous affirme en disant : « *je fais la part des choses pour avoir un équilibre de temps entre les deux sphères certes ce n'est pas toujours facile de tout bien gérer, mais il suffit de s'organiser ; d'être consciente de l'importance et de la valeur du temps qu'on donne pour chaque chose* » **gâteaux traditionnels et orientale 2015.**

Pour cela, On déduit que les femmes entrepreneures ont un rôle important dans la conciliation entre leurs vies familiales et leurs vies professionnelles et quelle que soit la situation matrimoniale de la femme (célibataire, mariée, divorcée) la bonne gestion du temps c'est la clé de réussite et le facteur de base qu'elles utilisent pour équilibrer entre leurs travaux à l'entreprise ainsi que leurs familles.

2-Le rôle des époux des femmes enquêtées dans la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale de leurs femmes :

En ce qui concerne la question à savoir quel est l'impact et le rôle et de l'époux dans la conciliation entre la vie professionnelle et familiale de sa femme il est apparu d'après nos femmes enquêtées que sept (07) femmes sur le total de huit (08) femmes mariées leurs époux jouent un grand rôle important dans la conciliation sauf une femme qui nous informe le contraire.

Alors on commence par les femmes interrogées qui ont affirmé que ces derniers impactent et ont un rôle dans la conciliation ; pour certaines ont témoigné que leurs conjoints leurs apportent de l'aide dans certaines tâches domestiques et dans quelques occupations (réchauffer le manger, débarrasser la table, faire le marché et le paiement des factures et l'occupation par fois des enfants et la récupération des enfants de l'école ...). Comme nous l'a indiquée **une pâtissière, qui a créé son atelier en 2021** : « *Mon mari m'aide lorsqu'il n'est pas occupé et quand je suis vraiment dépassée, puisque parfois je ne peux pas faire le tout toute seule donc il s'occupe de ses parts de responsabilité et il m'aide aussi dans les tâches ménagères* ».

Selon Diane Gabrielle Tremblay : « *Des études ont montrées que le soutien du conjoint qui se traduit par le partage des tâches familiales, constitue une variable déterminante qui permet la réduction du conflit travail-famille* ». (TEMBLAY.D-G, 2005,74).

Et aussi pour d'autres femmes leurs conjoints aussi dans le travail à l'entreprise comme par exemple lors du déplacement pour faire les achats des matières premières et les livraisons. Comme nous a dit **une couturière crée son entreprise en 2014** : « *mon mari qui me prend pour faire des achats de la matière première et aussi lors de la livraison de mes produits à mes clientes* ».

De plus il y'a une qui affirme que c'est lui qui s'occupe du travail dur comme l'occupation des vaches et avoir la matière première pour la fabrication du fromage comme l'indique une femme qui **fabrique fromage crée son entreprise en 2021** en disant : « *mon mari m'aide beaucoup dans mon travail c'est lui qui s'occupe des vaches et moi je m'occupe généralement dans la fabrication directement* » et il y'a aussi une autre qui nous déclare que son mari l'aident dans la gestion et la comptabilité et aussi il contribue à la mise en place de la stratégie de l'entreprise comme l'indique en disant : « *mon époux ma faciliter beaucoup de*

Chapitre 5 : l'impact de la bonne gestion et l'aménagement du temps permettant une conciliation entre la vie familiale et professionnelle de la femme artisan

taches surtout dans la gestion et la comptabilité et même dans la finance de mon entreprise c'est lui qui s'occupe de se coté là » broderie, crée en 2016 .

Comme il a motionné, Lee (1997) et Rogoff « les femmes détiennent moins de connaissances en matière de gestion. Selon lui, les filles restent moins susceptibles de s'orienter vers des études de gestion ou vers des études scientifiques ou techniques et préfèrent des études en sciences littéraires » (LEE et ROGOF ité par BOUZEKRAOUI H, FERHANE D, 2013, p04.)

Pour d'autres femmes ont affirmées que leurs conjoints ne contribuent d'aucune façon à leurs aides, cela revient au fait qu'ils sont fainéants ou bien se sont habitués à ne rien faire, de plus car en générale l'homme croit dans la plupart des cas que l'aide apportée à la femme est une marque de faiblesse de sa part au regard de sa femme. Nous le confirmons **une femme couturière crée son atelier en 2005** : « au départ oui il m'aidait beaucoup, mais avec le temps j'ai pris toute la responsabilité car il m'aide dans rien du tout ni dans la maison ni dans l'éducation des enfants et ni dans mon atelier ».

On ajoute une femme qui affirme : « non il me n'aide pas, il m'aide juste lorsque ça nécessite par exemple en cas de sortie d'urgence puisqu'il est obligé a par ça non » **Une qui fabrique les bougies, crée son entreprise en 2021.**

On déduit alors que l'époux joue un rôle très important dans la conciliation car son aide et son soutien à sa femme facilite la chose puisque c'est plus compliqué pour elle que ça soit dans la vie familiale au la vie professionnelle et que chez les femmes entrepreneures, le mari peut constituer soit un frein, soit un facteur motivant pour s'engager à la création d'entreprise.

3-Le rôle des parents et les proches et les amis dans la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelles des femmes enquêtées :

3-1- Le rôle des parents :

La plupart des femmes enquêtées ont affirmé que leurs parents contribuent effectivement dans la conciliation de leurs vies familiales et leurs vies professionnelles ; on retient alors que leurs parents sont toujours présents pour les aider ; les femmes enquêtées mariées on affirmer que la majorité de temps quand elles sont occupées c'est leurs mamans qui s'occupent de leurs enfants et de la maison en disant : « mes parents me portent un grand soutien pour équilibrée entre ma vie professionnelle et ma vie familiale ; dans la plupart du

Chapitre 5 : l'impact de la bonne gestion et l'aménagement du temps permettant une conciliation entre la vie familiale et professionnelle de la femme artisanne

temps c'est ma mère qui s'occupe de mes enfants et même de la maison surtout quand j'ai plein de travail à faire dans mon atelier » **couturière crée son entreprise en 2014** .

Et par rapport à les femmes célibataires ; ces dernières ont aussi affirmé la même chose surtout par rapport à les tâches ménagères c'est leurs mamans qui s'occupent de ça en disant : « *tous les jours je me lève sans faire rien du tout à la maison, je me prépare et je sors directement au travail et c'est ma mère qui s'occupe du foyer même en rentrant le soir je fais rien* » **chocolaterie, crée son entreprise 2021**.

3-2-Le rôle des proches et des amies :

La plupart des femmes interrogées ont déclaré que leurs proches les aident beaucoup dans la conciliation entre leurs vies familiales et leurs vies professionnelles ; Donc on s'appuyé ici sur les liens forts et on retient alors que sont ceux que l'on tisse avec ses proches, ils s'appuient sur une confiance réciproque élevée, fondée sur le respect de normes de comportement tacitement admises, et induisent des relations affectives plus ou moins étendues. Comme l'a déclaré une de nos enquêtées : « *c'est mes sœurs qui s'occupent généralement de mes filles surtout quand je me suis sous pression du travail elle me porte beaucoup de soutien dans l'équilibre de les deux parties (travail / famille)* » **gâteaux traditionnels et orientale 2015**.

Et elle rajoute une autre en affirmant : « *ma belle-fille elle m'aide beaucoup dans le travail parfois même dans la fabrication et la production de fromage et aussi dans les tâches domestiques donc elle me soulage énormément surtout quand je suis stressée et sous pression du travail* » **fabrication du fromage artisanale crée son entreprise en 2021**.

Par contre il ya d'autres femmes qui représentent la minorité qui ont dit que leurs amies contribuent parfois dans la conciliation de leurs vies familiales et professionnelles et ces dernières représentent les liens faibles qui ont une fonction différente. Noués entre personnes qui sont de simples « connaissances », ils n'exigent pas systématiquement le même niveau d'engagement notamment sur le plan affectif, mais ils mettent souvent en relation des personnes culturellement ou socialement éloignées. Comme le déclare une couturière : « *ma voisine m'aide quand je suis malade elle s'occupe de mes enfants même dès fois quand je tard elle m'envoie le manger* » **couturière crée son atelier en 2014**.

Et une autre affirme qu'elle a une amie qui contribue et joue un rôle important dans la conciliation entre sa vie professionnelle et sa vie familiale, elle a dit : *franchement c'est ma meilleure amie qui m'aide souvent dans les tâches ménagères parfois même dans le grand*

Chapitre 5 : l'impact de la bonne gestion et l'aménagement du temps permettant une conciliation entre la vie familiale et professionnelle de la femme artisanne

ménage dans les weekends et aussi même elle s'occupe de mes filles si je l'appel pour demander de l'aide elle vient directement sans hésitation » couturière crée son atelier en 2005.

D'après tout ce qu'on a évoqué on déduit que les parents, les proches (liens forts) et les amies (liens faibles) contribuent avec une grande partie à la conciliation entre les deux sphères (travail / famille) mais surtout dans la vie familiale comme l'occupation des enfants et même du foyer donc ce qui facilite les tâches pour les femmes entrepreneures artisanes surtout au cas de pression et cela rend la conciliation moins difficile.

4-Le temps consacré par rapport à la vie familiale et la vie professionnelle des femmes enquêtées et leurs satisfactions à propos de ça :

Tableau n°08 : les répartitions des femmes enquêtées selon le temps consacré dans la conciliation entre leurs vies familiales et leurs vies professionnelles :

Temps consacré	F	%
Moitié pour la vie professionnelle et moitié pour la vie familiale (équilibre entre les deux parties)	8	66 ,6%
La vie professionnelle	3	25%
La vie familiale	1	8 ,3%
Totale	12	100%

Nous constatons d'après ce tableau que chez nos femmes enquêtées, la majorité d'entre elles consacrent leurs temps à équilibrer entre les deux sphères (vie professionnelle et vie familiale) avec une fréquence de huit(08) ; de plus en remarque la plupart sont des femmes mariées et une divorcée sauf une femme célibataire et c'est dernières ne peuvent pas

Chapitre 5 : l'impact de la bonne gestion et l'aménagement du temps permettant une conciliation entre la vie familiale et professionnelle de la femme artisanale

consacrées leurs temps juste pour un seule sphère vu qu'elles ont des responsabilités pareils dans les deux parties car concilier entre le travail et la famille n'est pas une chose aisée, car travailler et la famille sont en réalité, deux fonctions très importantes qui doivent être bien menées pour le bénéfice de la famille et aussi de l'entreprise ; donc c'est pour cela ces femmes ont dit qu'elles consacrent moitié de leurs temps pour leurs familles et moitié pour leurs vies professionnelles .

Une de nos enquêtées déclare que : *« je ne peux pas choisir entre ces deux sphères car franchement j'ai des responsabilités équivalente mon investissement et mon travail de côté ma famille, mon mari et mes enfants de l'autre côté c'est pour cela je consacre moitié de mon temps pour mon atelier et moitié de l'autre temps pour ma famille »* **couturière en générale crée son atelier en 2014.**

Pour d'autres elles ont affirmé qu'elles consacrent leurs temps pour leurs vies professionnelles avec une fréquence de trois (03) et il ya deux d'entre eux sont des femmes célibataires et une c'est une femme mariée pour les deux célibataires ont justifié cela par manque de responsabilités dans leurs vies familiales comme dans leurs vies professionnelles donc leurs seules grandes responsabilités pour le moments c'est leurs entreprises en tant que célibataires une des enquêtées nous dit : *« je consacre mon temps à mon travail car pour le moment je suis célibataire et cela me cause aucun problème dans ma vie familiale »* **chocolaterie artisanale crée son entreprise en 2021 .**

Et pour l'autre femme même si elle est mariée elle consacre tout son temps pour son entreprise c'est peut-être par rapport à la surcharge ou travail ou bien l'amour de son métier et cette dernière nous déclare : *« franchement je suis vraiment attachée à mon métier je consacre presque tout mon temps à mon travail »* **couturière crée son atelier en 2005.** En notant que lors de notre entretien avec cette femme elle n'a pas arrêté de travailler car elle n'a même pas le temps, cela s'explique aussi par rapport à la pression qu'elle a au travail.

Et pour la dernière elle consacre son temps pour sa vie familiale car cette femme elle a des petits enfants, donc elle doit se consacrer pour eux puisque ils occupent une place très importante dans sa vie et que toutes les décisions qu'elles prennent par rapport au travail tiennent compte d'eux, Elle considère également que réussir une carrière n'est pas une expérience plus enrichissante que celle d'élever ses enfants et elle est convaincue d'ailleurs qu'elle continue de faire passer ces enfants avant son travail même, en déclarant : *« je préfère de consacrer plus de temps avec ma petite famille et l'éducation de mes enfants car j'ai des*

Chapitre 5 : l'impact de la bonne gestion et l'aménagement du temps permettant une conciliation entre la vie familiale et professionnelle de la femme artisanale salariées dans mon salon qui s'occupent du travail et j'ai confiance en eux »broderie crée son entreprise en 2005.

Et **pour la satisfaction** de ces femmes par rapport à leurs choix on trouve que la majorité d'entre elles sont satisfaites cela revient à le fait de faire leurs désirs soit par rapport à leurs familles ou leurs travaux par contre il ya une femme célibataire qui n'est pas satisfaite elle nous a dit :« *au début je me suis consacrée pour ma vie professionnelle et j'ai abandonné ma vie familiale hors que moi je veux me profiter aux maximum avec mes parents, en plus sa me cause beaucoup de stress le faite de penser que au travail ; maintenant j'ai trouvé la solution d'équilibrer entre les deux parties et au final je suis très satisfaite et le stress a réduit* »**tailleur crée son atelier en fin de 2013 .**

Selon KOLSI.M, JAMOUSSE.D : « *une lourde charge de travail et de longues heures qui peuvent réduire le temps non consacré au travail qui résulte les tensions négatives telles que le stress professionnel ; En conséquence, ce dernier a des effets négatifs sur la personne dans toutes les dimensions de la vie, comme sur sa santé* ». (KOLSI.M, JAMOUSSE.D, 2007, p02).

En effet, la gestion du stress au travail est essentielle pour les femmes entrepreneures. Elles leur permet de faire face aux tensions et aux pressions qui existent à la fois dans leurs environnements professionnels et personnels, favorisant ainsi un climat de travail positif. Une bonne gestion du stress contribue à l'augmentation de la réussite et de la créativité.

Lorsque les femmes entrepreneures parviennent à gérer efficacement leur stress, elles sont en mesure de maintenir une productivité élevée, de prendre des décisions éclairées et de trouver des solutions aux problèmes. Elles sont également plus aptes à maintenir leurs motivations et leurs concentrations, ce qui favorise la créativité et l'innovation dans leur entreprise.

La gestion du stress peut inclure différentes stratégies, telles que l'établissement de priorités, la planification et l'organisation du travail, la recherche de soutien et de conseils, ainsi que la pratique de techniques de relaxation et de gestion des émotions. En adoptant ces approches, les femmes entrepreneures sont en mesure de réduire les effets négatifs du stress, d'améliorer leur bien-être général et de favoriser un environnement de travail sain et productif.

Il est important de noter que la gestion du stress est une compétence qui s'apprend et se développe avec le temps. Chaque femme entrepreneure peut trouver les stratégies qui lui conviennent le mieux en fonction de sa personnalité, ses besoins et son environnement de travail. En investissant dans la gestion de leur stress, les femmes entrepreneures peuvent améliorer

Chapitre 5 : l'impact de la bonne gestion et l'aménagement du temps permettant une conciliation entre la vie familiale et professionnelle de la femme artisanne

leurs qualités de vies, leurs succès professionnels et leurs capacités à faire face aux défis avec résilience et créativité.

5-Les difficultés qui entravent les femmes enquêtées pour équilibrées entre leurs vies familiales et leurs vies professionnels :

La majorité des femmes enquêtées ont déclaré que la source des problèmes qui les entravent pour équilibrer entre leurs vies professionnelles et leurs vies familiales, provient de l'inorganisation et le manque du temps qui influent négativement sur elles et même des fois la fatigue surtout les femmes mariées, car après une longue journée chargée passer au travail, elles rentrent à la maison fatiguées, elles trouvent un autre travail qui les attendent, qui se réalise généralement la matinée mais qu'elles continuent aussi le soir, qui consiste d'abord à faire le manger, la lessive et passer un peu du temps avec leurs enfants et les aidés à faire leurs devoirs. Une femme de nos enquêtées déclare : *« Comme toute les femmes Algériennes, le temps consacré au travail est clair, une fois arrivé à la maison directement je prépare à manger, faire quelques tâches et aider les enfants dans leurs devoirs, moi je laisse tout en fin de journée et cela ça me fatigue vraiment et parfois ça me cause des problèmes de santé »* **gâteaux traditionnels et orientales crée son atelier en 2015.**

Selon Temblay D-G : *« La difficulté d'équilibrer entre les responsabilités Professionnelles et personnelles, mènent également à des problèmes sur la santé physique des individus, ces derniers ne sont pas les mêmes pour toutes personnes, différents selon l'âge et sont plus inquiétants pour les personnes âgées. Cette difficulté de concilier entre travail et famille, est relié aussi selon des études à la fatigue et le manque d'appétit »* (TEMBLAY.D-G, 2005, p72).

Et d'autres ont affirmé que l'incapacité de concilier travail-famille est parfois causée par le manque du temps, par exemple : l'obligation de continuer le travail chez soi, il n'y a pas du temps pour préparer le repas, et bien la solution sera de consommer des alimentations précuites et rapides, ce qui causera énormément des problèmes de santé.

Selon Temblay : *« Des études ont montrées que le facteur temps et un obstacle important à une saine alimentation, ce manque du temps est attribué au travail. »* (TEMBLAY.D-G, 2005, p72)

Chapitre 5 : l'impact de la bonne gestion et l'aménagement du temps permettant une conciliation entre la vie familiale et professionnelle de la femme artisanne

Et aussi d'autres ont déclaré que le manque du temps provoque aussi une insatisfaction dans la vie conjugale, mais aussi à d'autres facteurs tels que les préoccupations quotidiennes que les deux conjoints n'arrivent pas à assumer, ce qui se traduit par une surcharge de la vie du couple. Selon Temblay : « *Les conditions difficiles au travail sont un élément de l'insatisfaction dans la vie conjugale.* » (TEMBLAY.D-G, 2005,74)

On déduit alors que la surcharge au travail et le manque du temps et l'inorganisation ; sont parmi les difficultés qui entravent la conciliation des femmes entrepreneures entre leurs vies sociales et leurs vies professionnelles, et pour les surmonter on doit appliquer des stratégies adéquates.

6- Les stratégies qui sont adoptées par ces femmes enquêtées pour les surmonter sont :

Concernant les stratégies adoptées par ces femmes pour surmonter les difficultés qu'on a vues juste avant, la majorité d'entre elles ont cité la bonne gestion du temps malgré qu'elles ont un manque de ce dernier à partir de ce constat qu'on peut dire que gérer le temps dans une entreprise n'est pas chose facile car il existe beaucoup de facteurs qui le font perdre, et pour bien le maîtriser il serait plus que nécessaire d'instaurer une bonne organisation, un programme soigneusement établi comme elle a indiqué une de nos enquêtées : « *j'ai mis un programme pour moi et cela m'a vraiment aidé car au début je me suis mal organisée c'est pour cela j'ai eu des difficultés concernant la conciliation entre ma vie professionnelle et ma vie familiale* » **couturière crée son atelier en 2014**. Et on a constaté par rapport à ces femmes que la faite de s'organiser facilite bien l'enchaînement de travail et aide bien la femme entrepreneure à gérer son temps, son entreprise et son foyer en générale. Et Comme l'affirme aussi une autre femme : « *l'organisation m'aide à gagner le temps et à faciliter mes tâches entre mon travail et ma famille* » **les bougies crée son entreprise en 2021**.

De ce fait les femmes entrepreneures doivent toujours essayer de s'organiser dans l'entreprise ; et cela est confirmée par Pierre Noel : « tous s'accorde sur la nécessité de s'organiser » (PIERRE Noel Denieuil, 2001, page 112) et cela confirme directement notre terrain.

Et aussi Pour d'autres femmes font appel d'aide aux autres personnes en cas de la surcharge comme les parents, l'époux, les proches ou les amies car le soutien de ces derniers joue un rôle positif et cela facilite l'articulation du travail, maison de ces femmes comme elle

Chapitre 5 : l'impact de la bonne gestion et l'aménagement du temps permettant une conciliation entre la vie familiale et professionnelle de la femme artisanne

a dit une femme de nos enquêtées : *c'est grâce à mon mari et ma belle-fille que j'ai pu arriver à me concilier entre les deux parties de ma vie. À chaque fois je me trouve face à une surcharge ils m'aident* » **fabrication du fromage artisanale, crée son entreprise en 2021.**

On rajoute une autre femme qui a dit : *« franchement c'est ma sœur et une de mes salariées et aussi une amie à moi qui m'aide à chaque fois que je suis sous pression et quand je me trouve face à cette difficulté »* **couture en générale crée son entreprise en 2005.**

Ainsi par ceci on peut comprendre que l'aide de la famille que ce soit (l'époux, parents ...) et même parfois les amies fait partie des stratégies adoptées par ces femmes pour mieux concilier entre leurs vies familiales et leurs vies professionnelles.

D'après ces résultats, on déduit que la stratégie la plus adoptée par les femmes entrepreneure artisanne c'est l'organisation du travail dans le temps et ainsi que faire l'appel à l'aide des proches les amies et le conjoint ; donc c'est la main d'œuvre et ces stratégies sont comme un facteur intéressant pour arriver à se concilier entre les deux sphères.

Chapitre 5 : l'impact de la bonne gestion et l'aménagement du temps permettant une conciliation entre la vie familiale et professionnelle de la femme artisanne

Conclusion du chapitre :

Ce chapitre nous a permis de connaître et de ressortir comment les femmes entrepreneures artisanes s'organisent entre le milieu professionnel et le milieu familial et de savoir le rôle d'époux, des parents et des proches ainsi que des amies qui est comme un facteur essentiel pour la femme entrepreneure, et apprécier au mieux ce que les femmes rencontrent comme difficultés afin de concilier entre les deux sphères (famille / travail) et ceci à travers l'application des stratégies de gestion du temps ; certaines d'entre elles arrivent heureusement à bien gérer leurs temps entre leurs foyers et leurs entreprises.

Chapitre 5 : l'impact de la bonne gestion et l'aménagement du temps permettant une conciliation entre la vie familiale et professionnelle de la femme artisanne

Chapitre 06 :

Les obstacles financiers qui
entravent les femmes
entrepreneures artisanes lors de
la création de leurs entreprises

Préambule :

Dans ce chapitre nous allons tenter d'évoquer les thématiques relatives aux obstacles rencontrés par les femmes entrepreneures artisanes lors de la création de leurs entreprises, comme (les obstacles financiers, les obstacles sociaux ...) ; puis nous avons évoqué les autres projets que ces femmes comptent ouvrir à l'avenir et nous terminons par de quoi pensent ces femmes de l'entreprenariat féminin et des femmes entrepreneures artisanes.

1-Les obstacles rencontrés lors de la création de leurs entreprises :

Tableau n°09 : la répartition des femmes enquêtées selon les obstacles rencontrés :

Les obstacles rencontrés	F	%
L'accès au financement	6	50
Les exigences des institutions	2	16,6
Vision de la société	1	8,3
Aucuns problèmes	3	25
<u>Total</u>	<u>12</u>	<u>100</u>

En ce qui concerne la question à savoir quels sont les obstacles que les entrepreneures enquêtées rencontrent lors de la création de leurs entreprises.

On illustre d'après ce tableau, que la majorité de nous femmes enquêtées ont rencontré des problèmes économiques et financiers avec une fréquence de six (6) femmes car la création d'une entreprise ça demande beaucoup d'argent comme le déclare une femme de nos enquêtées : « oui, *tout à fait j'ai rencontrée des obstacles financiers, car ça demandait*

beaucoup d'argent » **gâteaux traditionnel et moderne et pâtisserie crée son entreprise 2022.**

Et d'autres femmes enquêtées avec une fréquence de deux(2) femmes ont eu des obstacles suite aux exigences des institutions et également le manque d'information sur le marché du travail ;elle déclare une femme enquêtée :« *j'ai eu beaucoup de difficultés et de problèmes financiers lors de l'ouverture de mon entreprise, vu ma situation et celle de ma famille mais j'ai peu faire un dossier ANSEJ, après une longue attente* » **gâteaux traditionnelles et modernes 2015** donc en comprend ici que la plupart des femmes entrepreneures se dirigent vers des dispositifs d'aides mais elles ont des retards par rapport à la longue durée d'attente de ces dispositifs et certaines de ne pas accorder un intérêt particulier à leurs projets sous prétexte que leurs projets sont de petites tailles. Donc elles se trouvent dans un autre problème qui est l'ignorance et la discrimination selon le genre et aussi cette exclusion fragilise leurs activités et réduit les opportunités de croissance.

Et aussi on remarque qu'une seule femme a rencontré un obstacle lié à la vision de la société traditionnelle et stéréotype de genre, nous pouvons retenir que notre société défavorise les femmes à pénétrer le monde du travail à cause de la mentalité des gens, ainsi que les attitudes et les opinions de la société.

Comme nous affirme une de nos enquêtées : « *j'avais toujours le souhait de me lancée dans ce projet mais j'ai trop hésitée car j'avais peur de regard de la société* » **couture en générale, crée son atelier en 2005.**

Et aussi Comme l'a indiqué Salman et al 2012 : « *la majorité des femmes affirme que leurs sexes ont posés problème, que ce soit vis-à-vis de leurs entourages proches ou vis-à-vis de l'extérieure. D'après une enquête qui a été faite par Ghiat 2018 sur les femmes entrepreneures en Algérie, plus de la moitié des femmes interrogées avoue que le fait d'être une femme a une influence directe sur leur activité en tant qu'entrepreneures* » **(Ghiat B, 2018, « les femmes entrepreneures en Algérie : contraintes culturelles et désir d'émancipation » conférence : 7ièmes journées George Doriot entrepreneuriat et société, université de Québec à Montréal, p 04)**

Par contre on a trouvé d'autres femmes enquêtées avec une fréquence de trois (03) nous ont affirmées que ce n'est pas le cas chez eux puisqu'elles n'ont pas du tout rencontré d'obstacles dans leurs entreprises et que tout a marché à merveille. Comme le déclare aussi une femme : « *ma mère travail gérante dans l'UNFA elle m'a beaucoup aidée lors de la création de mon entreprise et c'est pour ça elle me donne des attestations qualifiantes* » **production et**

Chapitre 6 : les obstacles financiers qui entravent les femmes entrepreneures artisanes lors de la création de leurs entreprises

réalisation de tout ce qui est gastronomie (Salée, sucrée) et suivie des formations qualifiantes crée son entreprise en 2005.

Et aussi comme l'affirme une enquêtée : « *Franchement J'ai eu aucun problème lors de la création de mon projet et c'est après que J'ai eu des obstacles liés à la conciliation entre ma vie professionnelle et ma vie familiale* » **broderie, crée son atelier en 2016.**

Selon Gheddache Lyés : « *Les femmes entrepreneures algériennes trouvent davantage de difficultés pour concilier entre leurs tâches ménagères et leurs rôles d'entrepreneure* » **(Gheddache, 2016).**

Par cela, on comprend que certaines femmes ne trouvent pas de problème lors de la création de l'entreprise, grâce aux finances personnelles ou à l'aide des connaissances de ces dernières, mais malgré cela elles rencontrent par la suite des obstacles qui sont liées à la conciliation entre la vie familiale et vie professionnelles. Comme nous a confirmé une de nos enquêtées : « *malgré que je n'avais pas des contraintes financières lors de la création de mon entreprise mais j'ai eu par la suite des difficultés par rapport à la conciliation entre ma famille et mon travail* » broderie, crée en 2016.

On déduit alors que les femmes de notre échantillon ont bénéficié d'aides en termes de financement par les organismes d'accompagnements tels que l'ANGEM et l'ANSEJ, mais malheureusement ces dernières ne suivent pas ces femmes dans tout le processus de lancement, où ces porteuses des projets ont toujours un manque d'information sur les procédures administratives. Quelqu'une des femmes voient que la difficulté de concilier travail-famille est le principal obstacle social par ce que pour une femme, elle est obligée d'assurer les responsabilités en même temps celle de travail et celle de la famille donc avec cette charge la capacité des femmes et leurs efforts ne sont pas assez.

2-Les autres projets que les femmes enquêtées contaient ouvrir à l'avenir :

Tableau°10 : la répartition des femmes enquêtées selon leurs projets d'avenirs :

Ouvrir d'autres projets	F	%
Non	09	75
oui	03	25
Total	12	100

D'après ce tableau on constate que la majorité des femmes enquêtées avec une fréquence de neuf (09) femmes ne pense pas d'ouvrir un autre projet car elles ne sont pas prêtes à prendre d'autres responsabilités suite à leurs temps limités.

Par contre trois (03) femmes comptaient ouvrir d'autres projets on avenir, malgré que les difficultés qu'elles rencontrées, alors on comprend que ces femmes sont très courageuses et très ambitieuses. Cela renforce l'autonomie et l'émancipation de ces femmes dans le domaine professionnel et cela peut servir d'exemple inspirant pour d'autres femmes qui souhaitent entreprendre.

Pour la première de ces femmes elle nous a dit qu'elle estime ouvrir une location de voitures elle déclare : « *oui bien sûr je veux ouvrir une entreprise de location de voiture* » **tailleur, crée son entreprise fin 2013.**

On retient alors que la création d'une entreprise de location de voiture peut être une excellente opportunité commerciale et elle peut présenter plusieurs avantages et une source d'inspiration pour d'autres femmes car en tant que femme entrepreneure dans ce domaine elle peut inspirer et encourager d'autres femmes à suivre leurs ambitions entrepreneuriales et cette réussite peut servir de modèle et contribuer les stéréotypes de genre dans les domaines des affaires.

Pour la deuxième enquêtée elle voudrait ouvrir une crèche elle déclare : « *J'aimerais bien ouvrir une crèche le plus vite possible pour aider les mamans à mieux concilier entre leurs vies familiales et leurs vies professionnelles car c'est la même difficulté que j'ai eu moi-même* » **broderie, crée son atelier en 2016.**

On comprend par-là que comme les femmes sont souvent les principales responsables des soins aux enfants au sein de la famille, alors en créant une crèche une femme peut offrir un soutien essentiel aux familles en leur fournissant un lien sûr et stimulant pour leurs enfants pendant heures de travail et cela peut également contribuer à la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale pour les parents, en particulier les femmes qui souhaitent poursuivre leurs carrières.

Et pour la troisième femme comptaient ouvrir une entreprise des fleurs (fleuriste) car c'est une profession qui marche très bien avec son premier projet qui est une chocolaterie elle affirme en disant : « *je veux vraiment ouvrir une entreprise des fleurs pour combiner avec ma*

Chapitre 6 : les obstacles financiers qui entravent les femmes entrepreneures artisanes lors de la création de leurs entreprises

première entreprise de chocolaterie se sont deux métier artisanale qui marche bien ensemble par exemple je propose à mes clients des arrangements floraux combinés à des boites de chocolats assortis comme cadeau parfait pour différentes occasions telles que les anniversaires , les mariages , la saint-valentin...etc. » **chocolaterie artisanale crée en 2021.**

Et ce projet est très intéressant et enrichissant à la fois sur le plan personnel et professionnel.

On déduit alors que ces femmes sont très ambitieuses et ont des volontés et cela peut servir d'exemple inspirant pour d'autres femmes, qui souhaitent entreprendre et de créer un autre projet et de prendre plus de responsabilités.

3-Que pensez-vous de l'entrepreneuriat féminin et des femmes

entrepreneures artisanes :

Par rapport à les réponses de nos femmes entrepreneures artisanes enquêtées ; la majorité d'entre elles pensent qu'une femme entrepreneure artisanne est souvent passionnée par son métier, car elle le travail par amour et elle combine ses compétences artistiques et artisanale, pour créer et innover des merveilles et qu'elle a un poids et une importance capitale dans le développement économique et social, Elles participent à la création d'emploi, donc à la diminution du taux de chômage. Comme l'affirme une femme entrepreneure : « *la femme artisanne travail avec un amour d'art et de métier au même temps car c'est un métier de créativité et des talents artistiques* » **gâteaux traditionnel et moderne et pâtisserie, 2022**

D'autres femmes pensent que l'entrepreneuriat féminin artisanne représente une culture d'indépendance comme le déclare : « *depuis que je me suis entrée dans ce monde de l'entrepreneuriat je me sens indépendante* » **les bougies, crée son entreprise en 2021.**

Alors on comprend que l'engagement de la femme dans l'entrepreneuriat artisanal a pour but de s'en sortir d'une situation traditionnelle, afin de pouvoir se libérer des coutumes qui les ont enchaînées pendant longtemps, et qui limitent souvent leurs rôles dans leurs foyers, s'occuper de leurs maris et de leurs enfants, sans ambitions et avec des perspectives limitées ; donc l'entrepreneuriat artisanne est un moyen de relever le défi contre la culture sociale qui les néglige.

Ensuite d'autre femmes pensent que les femmes entrepreneures artisanes créent leurs entreprises dans le désir d'émancipation, de s'affirmer, de réussite, et d'avoir plus de pouvoir face aux défis sociales et économiques surtout face à la nécessité financière. Comme elle

Chapitre 6 : les obstacles financiers qui entravent les femmes entrepreneures artisanes lors de la création de leurs entreprises

déclare une de nos enquêtées : « *je vois que le désir d'être autonome surtout de côté financier qui pousse les femmes à entreprendre* » **broderie, créée en 2016**. Et elles pensent aussi que les femmes entrepreneures artisanes sont courageuse car malgré les obstacles qu'elle rencontre de nombreuse entre elles ont réussi à surmonter ces défis et à créer des entreprises prospères.

On déduit alors que les avantages d'être une femme entrepreneure sont nombreux et peuvent aider les femmes à réaliser leurs objectifs et à réussir dans leurs carrières et leurs réussites peuvent inspirer et encourager d'autres femmes à suivre leurs ambitions entrepreneuriales.

Conclusion du chapitre :

En somme, nous pouvons dire que nos femmes entrepreneures ont certainement rencontré des obstacles financiers et aussi il ya d'autres obstacles rencontrés comme le manque d'information sur les procédures administratives et les exigences des institutions et d'autre difficultés par rapport à la vision de la société et aussi que la difficulté de concilier travail-famille est le principal obstacle sociaux et il est important de souligner que malgré ces obstacles , de nombreuses femmes ont réussi à surmonter ces défis et créer des entreprises prospères.

L'analyse des résultats de l'enquête :

A la lumière de notre enquête, nous avons pu mener notre enquête dans différents ateliers artisanaux qui sont repartis un peu partout dans la région de Bejaia. Ce qui nous permet de vous montrer les résultats suivants :

Il est apparu que l'âge de nos femmes entrepreneures artisanes varie entre [26-53 ans] et dont leurs niveaux d'instruction diffèrent en fonction de leurs diplômes obtenus, on a constaté que beaucoup ont fait la terminale (niveau moyen), d'autres par contre ont eu à délaissé les études à cause de leurs échecs à plusieurs reprises et se sont donc lancées dans les activités entrepreneuriales, et ont cherchées à mettre en valeur leurs vies professionnelles puisqu'elles se montrent ambitieuses et soucieuses du développement de l'entrepreneuriat dans leurs régions.

On a constaté que la plupart de nos femmes enquêtées sont mariées et que juste certaines sont célibataires, cela nous montre clairement comment ces femmes sont responsables en étant actives pour prendre des décisions importantes vis-à-vis de leurs vies sociales (du côté de la famille) ainsi que de leurs vies professionnelles (du côté de leurs entreprises). Et que quel qu'en soit le nombre important et pertinent d'enfants pour certaines femmes enquêtées, cela ne gêne et perturbe pas ces dernières à être réactives professionnellement et même socialement dans leurs projets d'avenir, ce qui dépend bien sûr de l'organisation et l'aménagement du temps de ces dernières.

On a constaté également que les maris de certaines de nos femmes interrogées jouent un rôle très important et sans faille dans la vie sociale et même professionnelle de ces femmes car leurs maris ont beaucoup de l'influence positive sur leurs vies professionnelles surtout quand celui-ci se trouve dans le même domaine d'activité que celles-ci. Sans nier aussi que les maris de nos femmes entrepreneures ont chacun des professions/métiers différents.

Notre étude nous a montré aussi que concernant la création des entreprises dans l'entourage des femmes enquêtées ainsi que leurs rapports vis-à-vis de leurs projets, nous avons obtenus que nos femmes entrepreneures enquêtée sont d'abord beaucoup d'estime pour leurs entourages, et aussi prennent trop en considération ce que les disent leurs familles, leurs indiquant comme conseils, propositions, idées et soutien. Cela veut dire que certaines femmes sont attachées aux motivations et encouragements des membres de leurs familles qui les proposent des idées inlassables sur la création des entreprises dans leurs entourages ; donc ce

Chapitre 6 : les obstacles financiers qui entravent les femmes entrepreneures artisanes lors de la création de leurs entreprises

qui implique alors l'idée que la famille est d'abord la première source financière et psychologique de ces femmes lui permettant de rester motivées et vaillantes à l'idée de création des entreprises dans sa société (son entourage) pour que tout le monde au sein de son entourage puisse en bénéficier.

Nous avons aussi constaté que nos femmes entrepreneures artisanes enquêtées ont un rôle spécifique et qualifiant à jouer quant à la conciliation entre leurs vies professionnelles et leurs vies familiales car certaines femmes ont qu'à même des difficultés éprouvantes à concilier leurs tâches entrepreneuriales à leurs tâches familiales mais malgré ces difficultés, elles arrivent cependant à tenir le coup et les gérer efficacement. Pendant que d'autres femmes de leurs côtés, par contre sont célibataires nous affirmant et montrant qu'elles n'ont aucune difficulté quant à la conciliation entre leurs vies professionnelles et familiales car celles-ci sont prises et sont occupées uniquement à entretenir leurs vies professionnelles et cela, à cause de leurs vies de célibat, elles n'assurent aucun rôle du côté de leurs vies de famille.

Partant de cette explication, on peut dire que les femmes entrepreneures ont d'important rôle à jouer dans la conciliation entre leurs vies familiales et leurs vies professionnelles et cela, quel qu'en soit leurs situations matrimoniales à savoir : (célibataire, mariées ou divorcées), elles assurent avec dévouement ainsi la bonne gestion du temps qui, étant la clé de réussite et le facteur majeur de base qu'elles se fondent sur, pour maintenir l'équilibre entre leurs travaux au sein de l'entreprise et ceux de leurs familles.

Ces résultats nous amènent à confirmer donc notre première hypothèse qui indique que : L'aménagement du temps et le soutien de la famille (l'époux, proche, amis) permet d'établir une conciliation entre la vie professionnelle et la famille (vie sociale) des femmes artisanes.

Nous avons également constaté que concernant les obstacles rencontrés lors de la création des entreprises de nos femmes entrepreneures artisanes, nous avons alors vu que beaucoup de ces femmes enquêtées rencontrent des problèmes économiques et financiers car pour pouvoir se lancer dans un projet entrepreneurial, il faut tout d'abord avoir à faire recours à une certaine stabilité et aisance financière pour se le permettre cette création de projet d'entreprendre. Sans oublier aussi d'autres obstacles négatives comme la vision de la société traditionnelle face à certaines femmes leurs ralentissant voir même les freinant à être épanouies et libres quant à la création et le développement de leurs entreprises.

Chapitre 6 : les obstacles financiers qui entravent les femmes entrepreneures artisanes lors de la création de leurs entreprises

A compter aussi que d'autres femmes artisanes, malgré les difficultés et les obstacles qu'elles rencontrent, tiennent tout de même à travers leurs fortes de caractères et leurs ambitions à ouvrir d'autres projets entrepreneuriaux qui peuvent bien servir leurs sociétés et améliorent aussi les conditions de vies de chacun dans leurs sociétés.

Donc l'entrepreneuriat féminin et les femmes entrepreneures représente pour beaucoup de nos femmes enquêtées et est vu et pensée comme une avantage capitale et majeure car ces femmes enquêtées pensent qu'une femme est importante dans la société que quand elle prend sa vie et son avenir en main, faire le point sur son ambition, son esprit entrepreneurial et ainsi tient à booster sa carrière et sa forte pensée à développer le domaine de l'entrepreneuriat dans sa région.

Ces résultats nous amènent à confirmer notre deuxième hypothèse qui indique que : Les femmes entrepreneures artisanes éprouvent des obstacles financiers et sociaux lors de la création de leurs entreprises.

Conclusion générale

Conclusion générale

Conclusion générale :

Ce travail de recherche s'est déroulé auprès des femmes entrepreneures artisanes dans la région de Bejaia, à travers lequel on vise à connaître le profil des femmes entrepreneures artisanes, réalité et défis.

Cette recherche a permis de nous fixer plus sur leurs bonnes gestions et leurs aménagements du temps ainsi que le soutien familial jouant un grand rôle dans la vie familiale et même professionnelle de ces femmes.

Cette recherche a démontré aussi que ces femmes entrepreneures artisanes ont tendance à rencontrer des obstacles financiers ainsi que sociales lors de la création et même pendant la gestion de leurs entreprises.

Notre problématique nous a permis d'ouvrir un autre champ d'étude qui a une relation avec les femmes entrepreneures et plus précisément les femmes qui ont du talent et des diplômes mais qui travaillent à la maison.

Liste bibliographique

La bibliographie

La liste bibliographique :

1. FAYOLLE A, 2005, « Introduction à l'entrepreneuriat », Edition Dunod, paris.
2. FAYOLLE A, 2012, « Entrepreneuriat, Apprendre à entreprendre », Edition Dunod, Paris.
3. FAYOLLE A, FILION LJ, 2006, « Devenir Entrepreneur : des enjeux aux outils », Pearson Education France, paris.
4. VERSTRAETE T, SAPORATA B, 2006, « Création d'entreprise et entrepreneuriat », Edition Adreg, paris.
5. FAYOLLE. A et MOLLE. P. (2004). Entrepreneuriat : apprendre à entreprendre, DUNOD, Paris, page 91.
6. FAYOLLE A, 2004, « entrepreneuriat : apprendre à entreprendre », ED Dunod, Paris, p29 .
7. CONTANTINIDIS CH, 2014, Dictionnaire sociologique de l'entrepreneuriat, P01
8. ABEDOU, A., BOUYACOU, A. et KHERBACHI, H. (2013).
9. JAZIRI R, 2009, « une vision renouvelée des paradigmes de l'entrepreneuriat : ver une reconfiguration de la recherche en entrepreneuriat », université de Gafsa, Tunis p8 .
10. Nikina A., Séverine L., Lois M. (2012), Le rôle de la relation de couple et du soutien du conjoint dans l'entrepreneuriat féminin, Revue de l'entrepreneuriat, N°4.
11. L'entrepreneuriat en Algérie, 2009, 2012. Rapport GEM Algérie 2012.
12. RICHER F, et al, 2007, « L'entrepreneuriat féminin au Québec : dix études de cas », éditeur presses de l'université de Montréal, p43.
13. MINISTERE DES FINANCES DIRECTION GENERALE DES IMPOTS. 2015, P06-07.
14. RACHDI FZ, 2006, l'entrepreneuriat féminin au Maroc : une étude exploratoire, Haute école de gestion, suisse. P06
15. E-M. Hernandez, « Le processus entrepreneurial, vers un modèle stratégique d'entrepreneuriat », Paris.
16. Ministre du tourisme et de l'artisanat, nomenclature des activités artisanales et des métiers, décret exécutif n° :07-339 du 31 octobre 2007, P1.
17. BADIA, B., BRUNET, F. et KERTUDO, P. (2013). Les freins et obstacles

La bibliographie

18. L'entrepreneuriat féminin ; étude qualitative de créatrice d'entreprise dans l'agglomération de Nancy. *Revue recherche sociale*, 4(208), P. 7-57.
19. Scolarité, durée de résidence, choix familiaux : les relations avec l'insertion professionnelle [Jean-Luc Richard *Partir ou rester ? \(2004\)*](#), pages 131 à 162.
20. KOUNTA SA, 1997, « caractéristiques de l'entrepreneurship féminin au Mali », mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en gestion des organisations, SC économie, université du Québec, p 23.
21. Benmakhlouf, Y. Souidi, R, A. (2019). *Les motivations et freins à l'entrepreneuriat féminin en Algérie*. *El-BahithReview*, 19(01), Algérie, Université Kasdi Merbah, Ourgla, 647-658.
22. OCDE, « Promouvoir l'entrepreneuriat et les PME innovantes dans une économie mondiale : vers une mondialisation plus responsable et mieux partagée ». 2ème Conférence des ministres en charge des petites et moyennes entreprises (PME). Istanbul, 2004. p.29.
23. Les femmes créatrices de PME en Algérie : motivation, parcours socioprofessionnel et stratégie d'existence » CREAD 2001, p 04.).
24. D'ANDRIAA, GABARRET I, 2017 « Mères et entrepreneures : étude de la motivation entrepreneuriale des entrepreneurs française », *revue internationale P.M.E*, vol 30, num1, p161
25. RICHER F, et al, 2007, « L'entrepreneuriat féminin au Québec : dix études de cas », éditeur presses de l'université de Montréal, p43.
26. Verstraete, T. Fayolle, A. (2004). *Quatre paradigmes pour cerner le domaine de recherche en entrepreneuriat*. 7eme congrès international francophone en entrepreneuriat et PME. Montpellier.
27. COLOT O, COMBLE K et LDHARI J. « Influence des facteurs socio-économiques et culturels sur l'entrepreneuriat ». Académie universitaire Wallonie, Bruxelles, p. 7
28. Laperche B. (2009), « La protection de la propriété intellectuelle dans les entreprises artisanales innovantes », *Traité de l'artisanat et de la petite entreprise*, Ed Educaweb, pp 467-481.
29. SLAMANI R et all, 2017, « Développement de l'entrepreneuriat féminin en Algérie : identification des facteurs de motivation », *revue des sciences commerciales*, vol 16, n° 2, p72.

La bibliographie

30. ABDERRAHMANE. S. k. (1997), les caractéristiques de l'entrepreneurship féminin au Mali, (mémoire de maîtrise inédite). Université de Québec.
31. Journal officiel de la république algérienne, l'ordonnance n°96-01 du 10 janvier 1996 définit les règles régissant l'artisanat et les métiers, P 4.
32. https://irec.quebec/ressources/repertoire/memoiresthèses/LuzMarina_FerroCortes.pdf) consulté le 5 mars 2023.
33. (LEE et ROGOF cité par BOUZEKRAOUI H, FERHANE D, 2013, « les facteurs déclencheurs de l'entrepreneuriat féminin chez les étudiantes universitaires : revue de la littérature, université Abdelmalek Essaadi, p04.
34. Polge Marion, « Entreprendre dans l'artisanat : quel(s) défi(s) ? Introduction », *Management & AMP ; Avenir*, 2010/10 n° 40, p. 73-78.
35. Site : ideas4development.org, L'entrepreneuriat des femmes, clé de la croissance africaine, consulté 25 mars 2023.
36. Boughattas Y. et M. Bayad (2008), « le métier de l'entrepreneur : étude exploratoire pour identifier et évaluer les compétences », *AGRH*, Dakar, Novembre Audition de Mmes Catherine Elie et Christel Teyssède, 2019, op. cit .
37. Les femmes créatrices de PME en Algérie : motivation, parcours socioprofessionnel et stratégie d'existence » CREAD 2001, p 04.
38. BOUDJENANE KH, BOUHARA KH, 2017, « les motivations entrepreneuriales des femmes la théorie push/pull », *Journal of Economic Sciences Institute*, vol 20, p31
39. Entrepreneuriat féminin en Algérie : La frilosité des banques mise à l'index, <https://www.elwatan.com/pages-hebdo/sup-eco/entrepreneuriat-feminin-en-algerie-la-frilosite-des-banques-mise-a-lindex-18-11-2019> consulté le 22mars 2023
40. LEGER-JARNIOU C, 2013, « Le grand livre de l'entrepreneuriat », Edition Dunod, paris.
41. DIANNE Gabrielle Trembley, de la conciliation emploi- famille a une politique des temps sociaux, éditions presse de l'université Québec, sainte- Foy, 2005.
42. PAPIN Robert, la création d'entreprise, édition Dunod, paris, 2011
43. FILION. L. J. (1997). Le champ de l'entrepreneuriat : histoire, évolution, tendance, page 133, 134.

La bibliographie

44. <http://www.letempsdz.com> 2012 consulté le 10 mars 2023
45. Verstraete T, « Histoire d'entreprendre : les réalités de l'entrepreneuriat », Editions EMS, 2000, p11
46. Safiah ABDERHAMANE KOUNTA « Caractéristiques De l'entrepreneur ship Féminin Au Mali » mémoire Présenté à l'université du Québec à Chicoutimi comme exigence partielle de la maîtrise en gestion des organisations, 1997.p.21
47. FENOUILLET. F. (2012), « la motivation », Edition DUNOD, éd 2eme, p19.

Annexes

Guide d'entretien

Axe 1 : les coordonnées de l'entreprise :

- Quel est la date de la création de votre entreprise ?
- Quel est l'activité de l'entreprise ?
- Combien le nombre de salariés ?

Axe 2 : les données personnelles :

- Quel âge avez-vous ?
- Quel est votre niveau d'instruction ?
- Quel est votre situation matrimoniale (célibataire, mariée, divorcée, veuve) ? Quel est le nombre de vos enfants ?
- Quelle est la profession de votre époux ?
- Avez-vous dans votre entourage qui ont créés des entreprises ? qui sont ? quel est leurs rapports vis-à-vis de votre projet ?

Axe 3 : conciliation entre la vie professionnelle et vie familiale :

- Quel est votre rôle dans la conciliation entre la vie professionnelle et vie familiale ? Autrement dit comment vous organisez le travail ?
- Quel est le rôle de votre époux dans la conciliation entre votre vie professionnelle et votre vie familiale ? et aussi le rôle de vos enfants ?
- Quel est le rôle de vos parents, vos proches, vos amis dans la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale ?
- Est-ce que vous consacré beaucoup de temps pour votre vie familiale ou à votre vie professionnelle ? Êtes-vous satisfaite ?

- Quelle sont les difficultés qui vous entravent pour équilibrer entre votre vie professionnelle et votre vie familiale ?? Et quelles sont les stratégies adoptées pour les surmonter ?

Axe 4 : les obstacles rencontrés lors de la création de l'entreprise :

- Avez-vous rencontré des obstacles lors de la création de votre entreprise ? Si oui qu'elles étaient ? Autrement dit qu'elle genre de problème avez-vous rencontré administratif, financière ... ? Expliquez ?
- Est-ce que vous contais ouvrier d'autres projet ? Si oui ? Lesquelles ?
- Que pensez-vous de l'entrepreneuriat féminin et des femmes entrepreneures artisanes ?

Résumé :

Ce mémoire examine la réalité des femmes entrepreneures artisanes, et les défis qu'elles rencontrent lors de la création de leurs entreprises, notamment la conciliation entre leurs vies familiales et professionnelles. Notre recherche repose sur une méthodologie qualitative comprenant des entretiens approfondis. Les résultats de notre recherche relèvent que les femmes entrepreneures artisanes font face à des contraintes de temps importantes et à une pression accrue au travail pour répondre aux exigences tant professionnelles que familiales. Elles sont également confrontées à des obstacles financiers et sociaux. Malgré ces difficultés, elles parviennent à trouver des moyens et des stratégies pour concilier leurs responsabilités en adaptant l'aménagement de temps et en bénéficiant du soutien de leurs familles. Les informations issues de cette recherche peuvent contribuer à l'élaboration de politiques et de programmes adaptés visant à soutenir les femmes artisanes dans leurs parcours entrepreneuriaux. Il est essentiel de prendre en compte les défis spécifiques auxquels elles sont confrontées et de fournir des ressources et des mesures de soutien appropriées pour favoriser leurs réussites dans le domaine de l'entrepreneuriat artisanal.

Abstract:

This thesis examines the reality of woman entrepreneurs in the artisanal sector and the challenges they face in starting their businesses, particularly the balance between their family and professional lives. Our research is based on a qualitative methodology that includes in-depth interviews. The results of our research indicate that women entrepreneurs in the artisanal sector face significant time constraints and increased pressure at work to meet both professional and family demands. They also encounter financial and social obstacles. Despite these difficulties, they manage to find ways and strategies to reconcile their responsibilities by adjusting their time management and receiving support from their families. The information derived from this research can contribute to the development of tailored policies and programs aimed at supporting women artisans in their entrepreneurial journeys. It is essential to consider the specific challenges they face and provide appropriate resources and support measures to promote their success in the artisanal entrepreneurship field.

ملخص

تبحث هذه الرسالة في واقع رائدات الأعمال الحرفيات والتحديات التي يواجهنها عند إنشاء أعمالهن، ولا سيما التوفيق بين حياتهن العائلية والمهنية. يعتمد بحثنا على منهجية نوعية بما في ذلك المقابلات المتعمقة. تظهر نتائج بحثنا أن رائدات الأعمال الحرفيات يواجهن قيودًا زمنية كبيرة وضغطًا متزايدًا في العمل لتلبية المطالب المهنية والأسرية. كما أنهم يواجهون حواجز مالية واجتماعية. على الرغم من هذه الصعوبات، تمكنوا من إيجاد طرق واستراتيجيات للتوفيق بين مسؤولياتهم من خلال تكيف تنظيم وقتهم والاستفادة من دعم أسرهم. يمكن للمعلومات الواردة من هذا البحث أن تساهم في تطوير السياسات والبرامج المناسبة التي تهدف إلى دعم الحرفيات في رحلاتهن الريادية. من الضروري مراعاة التحديات المحددة التي يواجهونها وتوفير الموارد المناسبة وتدابير الدعم لتعزيز نجاحاتهم في مجال ريادة الأعمال الحرفية.